

SENOUY



Comité de lecture : Patricia KRÉGINE, Claudine SALMON, et Marie-Odile TABERLET

Maquette : Laurence OLIVA

Les photos ont été communiquées par les conférenciers ou les adhérents de l'Adec.

En couverture : Temple de Dendera - Égypte

Photographie © Nicole LURATI

© 2025 Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion (Adec), Grenoble.

Tous droits réservés.

ISSN : 1961-3040

ASSOCIATION DAUPHINOISE D'ÉGYPTOLOGIE CHAMPOLLION

Association culturelle régie par la Loi du 1er juillet 1901



PRÉSIDENT D'HONNEUR

Jean-Claude GOYON † (02/08/1937 – 24/06/2021)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames Jeanne CLAVEAU, Patricia KRÉGINE, Marie-Iseline LE DALL, Karine MADRIGAL, Françoise MOULIN, Claude NEWTON, Laurence OLIVA, Claudine SALMON, Janine SERQUIN

Messieurs Olivier BUARD, Gilles DELPECH, Bernard MATHIEU, Gilles MOULIN

MEMBRES DU BUREAU

Président : Bernard MATHIEU

Vice-présidente : Karine MADRIGAL

Vice-présidents adjoints : Gilles MOULIN et Françoise MOULIN

Secrétaire : Claudine SALMON

Secrétaires adjointes : Jeanne CLAVEAU et Patricia KRÉGINE

Trésorière : Janine SERQUIN

Trésorier adjoint : Gilles DELPECH

CONSEILLÈRE SCIENTIFIQUE

Christine CARDIN

Siège social : musée Dauphinois – 30, rue Maurice Gignoux – 38031 Grenoble cedex 1

Site web : www.adec.ovh || Facebook : ADEC Champollion

SOMMAIRE

Le mot du Président.....	6
Bernard MATHIEU	
Voyage en Italie : « Sur les pas de Jean-François Champollion en Italie »	7
Jeannie CLAVEAU	
EXPOSITION « Curieuses momies. Des Champollion au Synchrotron » AU MUSEE CHAMPOLLION DE VIF.....	24
Janine SERQUIN	
30 ans ADEC.....	29
Françoise MOULIN	

CONFÉRENCES

Retour vers le Nou(ou) : les multiples facettes de l'instance originelle dans les premiers corpus funéraires	32
Cloé CARON	
Les premières conceptions cosmogoniques d'Égypte, leur portée et leur évolution.....	36
Susanne BICKEL	
Le canal de Suez, une épopée égyptienne de l'Antiquité à nos jours	41
Laurence OLIVA	
Les esclaves en Égypte ancienne : économie, travail et intégration sociale	52
Juan Carlos MORENO GARCIA	
PANTHÉON ÉGYPTIEN, collection des personnages mythologiques de l'ancienne gypte d'après des monuments (1823 – 1831)	57
Christine CARDIN	
Les hiéroglyphes et leurs couleurs.....	73
Renaud DE SPENS	
Proverbes et dictons du temps des pharaons.....	85
Bernard MATHIEU	
Le jardin de pharaon.....	89
Nicole LURATI	
Les voyages à Pount du temps des Sésostris (Moyen Empire).....	91
Claude OBSOMER	

ANNÉE 2025-2026

Programme des conférences et séminaires 2025-2026.....	94
Programme des cours 2025-2026.....	96



Quoi de plus précieux, dans un monde incertain, tournoyant, vacillant, que d'arrimer son esprit au message lointain, mais gravé dans la pierre, légué par une culture dite « du passé », mais qui a tant à nous apprendre, aujourd'hui, sur nous-mêmes ?

Comme bien d'autres associations culturelles, mais avec sa spécificité et son histoire locale propre, l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion participe, à sa manière, à maintenir et développer cette flamme de l'humanisme, menacée de disparition par les passions des hommes et les ambitions de leurs dirigeants.

Notre projet n'est en rien politique, mais notre rôle social, aussi modeste soit-il, est patent. Il n'est pas inutile, parfois, de rappeler ces évidences et de remercier collectivement tous ceux qui font vivre l'ADEC, à commencer par ses adhérents, dont le nombre progresse – plus de deux cents à ce jour. L'Assemblée générale du 22 mars dernier fut bien sûr l'occasion de faire le bilan annuel, d'énumérer les activités en cours, mais elle cristallisa aussi, une nouvelle fois, cette volonté commune de mieux connaître, de partager et de diffuser le message de la civilisation pharaonique dont Jean-François Champollion nous donna les clés.

Après le succès de notre Sixième Rencontre égyptologique consacrée à « La création du monde dans l'Égypte ancienne », se prépare un nouvel événement.

La Fête de l'égyptologie, qui se déroulera les 4 et 5 octobre prochains à la Maison de la vie associative et citoyenne de Grenoble, placera cette fin d'année 2025 sous le signe de la sensualité et de l'érotisme ! Interviendront des égyptologues de renom international, qui nous font l'amitié de venir à nouveau en terre dauphinoise proposer leur regard neuf et averti sur des sujets... sensibles : Christophe BARBOTIN, Philippe COLLOMBERT, Dimitri LABOURY et Pascal VERNUS. Nul doute que le public sera au rendez-vous.

Nous ne saurions clore ce mot sans adresser à Isabelle DUBESSY, au nom de tous les adhérents, nos remerciements les plus chaleureux et amicaux pour tant d'années consacrées à veiller sur la bonne santé financière de notre association ; elle demeure, bien sûr, l'un de nos plus fidèles soutiens.

Ni sans souhaiter la bienvenue à nos récentes engagées qui, déjà, depuis le début de cette année, n'ont pas ménagé leur temps au service du bien commun : Janine SERQUIN, notre nouvelle trésorière, et Marie-Iseline LE DALL, qui rejoint notre pôle communication. Bonne route à nos côtés !

*Tu ne te lasserai pas de boire, ni de manger
ni de t'enivrer, ni de faire l'amour*

Stèle de Taimhotep, British Museum EA 147, l. 15-16
(époque ptolémaïque)

Bernard MATHIEU, 12 juillet 2025

Voyage en Italie : « Sur les pas de Jean-François Champollion en Italie »

Jeannie CLAVEAU

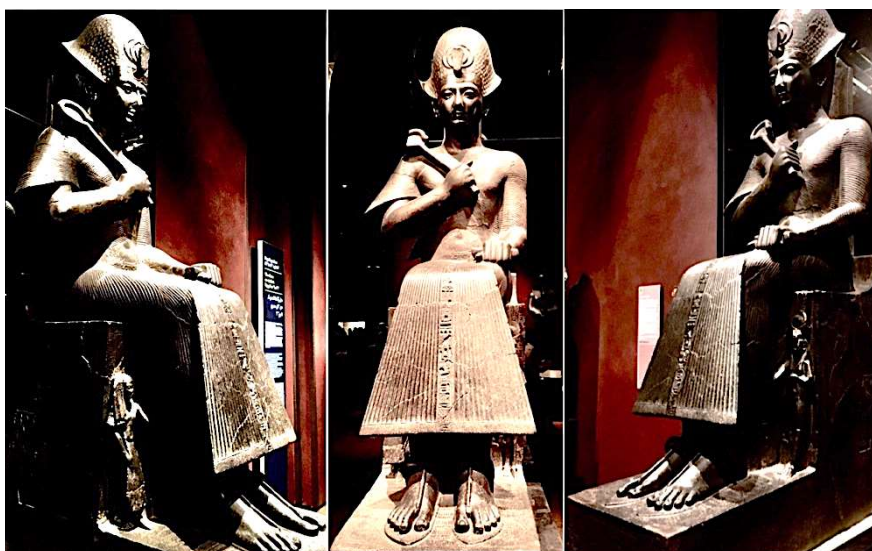
Membre de l'ADEC

Du dimanche 3 au dimanche 10 novembre 2024 – Turin – Milan – Rome

En ce beau mois de novembre, c'est par car, train et avion, que treize membres de l'ADEC (plus deux de l'UIAD) se sont lancés dans l'aventure, sur les pas de Jean-François Champollion.

4 novembre - Le Musée égyptien de Turin – (Museo Egizio)

Turin : lorsqu'il descend de la diligence de Grenoble à Turin le 5 juin 1824, c'est au tout nouveau et premier musée égyptien au monde, fondé quelques mois plus tôt par le roi de Sardaigne Charles-Félix (l'heureux acquéreur de la collection Drovetti), que Jean-François se précipite. S'il n'a pas réussi à faire acheter par le roi de France Louis XVIII cette collection, mise en vente par le consul de France en Égypte Bernardino Drovetti, sa proposition d'en établir le catalogue raisonné a été acceptée. Pendant neuf mois il va s'y atteler, allant de merveille en merveille. « Questo é cosa stupenda, je ne m'attendais pas à une pareille richesse » ! Il tombe en admiration devant **la statue de Ramsès II**. Voici donc, sous toutes ses coutures, son *Apollon du Belvédère* !



Nous ne pouvions faire autrement que de suivre les pas de Jean-François et de s'engouffrer à la suite de notre guide, **Cédric Gobeil**, égyptologue, conservateur du Musée égyptien de Turin. Cette visite, à travers les 4700 ans d'histoire (de la période prédynastique au dernier Ptolémée) de trois heures et plus, est passée aussi vite que la fuite du fennec dans les sables de Tell el Amarna.



*Cédric Gobeil
et
L'association dauphinoise
d'égyptologie Champollion
au musée de Turin 4 nov. 2024*

Les papyri du musée de Turin. Jean-François a étudié ces papyri. Laissons-lui le choix des mots : « ici un morceau du rituel funéraire... et là des débris de peintures d'une obscénité monstrueuse et qui me donnent une bien singulière idée de la gravité et de la sagesse égyptienne..."



à gauche :

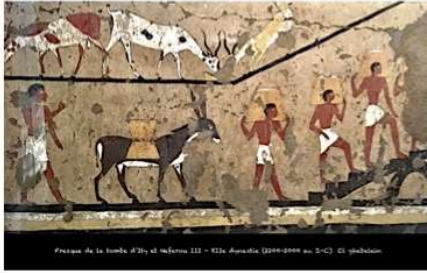
Haut : Papyrus de la grève, an 29 de Ramsès III –XVI^e s. av. J.-C. (Drovetti)

Bas : plan géologique des carrières de Ouadi Hammamat (Drovetti)

Canon royal de Turin – « Papyrus des rois » XIII^e siècle avant J.-C. (Drovetti)

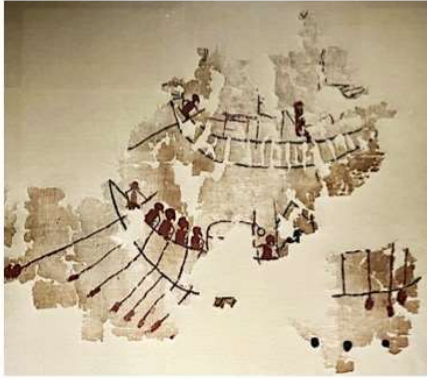
Livre des Morts de Tayesnakht (Drovetti)





Le site de Gebelein (Schiaparelli)

(Rive ouest du Nil, à environ 30 km au sud de Thèbes) Les tombes de sa vaste nécropole couvrent une très longue période historique : du Prédynastique au Moyen Empire (3900-1700 av. J.-C.). **La tombe d'Iti et de sa femme Neferu** est un excellent exemple d'enterrement d'un individu de haut rang.



Le linge de Gebelein – (campagne de fouilles 1930, Plus de 200 fosses ont été explorées dans la partie prédynastique de la nécropole. Dans l'une de ces tombes, il a été découvert un tissu en lin avec des scènes nilotiques représentant des bateaux et des figures humaines peintes en rouge, blanc et noir. Il s'agit d'un tissu "tissé uni", c'est-à-dire avec les fils de chaîne et de tissage disposés selon un motif entrecroisé simple.



Ostrakon (Moyen Empire (-1539-1077))



2 paires d'archers de différents groupes ethniques
1ère période intermédiaire (-2118-1800) Gebelein



dédicacée à Amenhotep 1er
et Ahmose-Nefertari
vénérés à Deir el Medineh



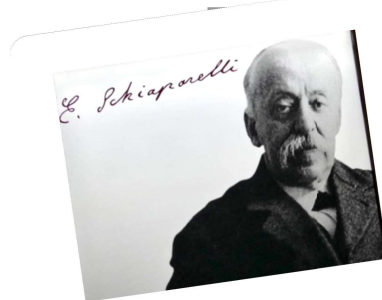
Stèle du scribe royal Ramosé à la déesse Qadesh entre
Min et Reshep, dieu venu du pays des Cananéens.
Nouvel Empire XIXe dynastie



Sarcophage
Sema-Taoui
Memphis
IV-IIIe s. av.J.-C

Stèles Deir el Medineh - Drovetti

La Tombe de Khâ et de Merit



1906



Cercueil de Mérit



La tombe de l'architecte Khâ et de son épouse Merit fut retrouvée intacte en 1906 par **Ernesto Schiaparelli**, lors des fouilles effectuées dans la nécropole de **Deir el-Medineh**.

Cette visite s'est achevée autour d'un dîner piémontais, avec comme invité d'honneur Cédric Gobeil, qui s'est complaisamment plié au jeu des questions/réponses, égyptologiques bien sûr !

Visite guidée de Turin

Avec notre guide **Ileana**, nous avons parcouru les élégantes arcades de style baroque, non pas comme la Reine pour se protéger de la pluie, non pas comme Jean-François, cloîtré au musée, qui avait d'autres choses à faire que d'en arpenter les 19 km : « Ma vie presque entière se passe ainsi *au milieu des morts* et à remuer la vieille poussière de l'histoire, quoique les *vivants*, et il n'y en a pas beaucoup dans ce pays-ci. »



Nous les avons donc arpentées à lasser nos souliers. Turin est une belle ville qui mérite de retenir l'attention et l'admiration des visiteurs quelques jours de plus. Nous avons vu la Piazza Castello, le Palazzo Madama (tous deux inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco) ; les façades de l'église San Lorenzo ; le musée national du Risorgimento Italien (Palais Carignano) et le monument au roi de Sardaigne Carlo Alberto de Carignano ; et sur la place San Carlo, le monument à Emanuele Filiberto de Savoie ; nous sommes entrés dans la cathédrale San Giovanni et avons vu une représentation du Saint Suaire. Nous sommes passés devant le siège de la Radiotélévision Italienne (la RAI) ; devant la Mole Antonelliana, initialement prévue comme lieu de culte de la communauté juive de Turin, commandée à l'architecte Alessandro Antonelli en 1863. Elle accueille, depuis 2000, le Musée national du cinéma. La hauteur de la coupole avec sa flèche, surmontée d'une étoile (4 m de haut), est de 167,50 m.



5 novembre : Turin, train de 10h pour MILAN (arrivée 11h05 ?) Duomo, Institut de papyrologie

Grève ! Cédric Gobeil avait la veille, décrypté pour nous, le papyrus de la 1^{ère} grève de l'Histoire. Quelques millions de grèves plus tard, nous voilà sur le quai de la gare de Turin, à attendre le train de 10h pour Milan ! **À Milan**, la guide, elle, n'a pas attendu. Chacun a dû choisir entre le **Duomo** ou la visite de l'**Institut de Papyrologie**. Sous la houlette de Claude, un petit groupe s'est dirigé vers l'Institut. L'autre, muni d'audioguides avec accès à la **cathédrale** et au **musée du Duomo**, s'est perdu dans cette merveille du gothique flamboyant.



Construite sur l'ordre du premier duc de Milan, Gian Galeazzo Visconti à partir de 1386, en marbre des carrières de Candoglia (Piémont), avec le concours d'ingénieurs, d'architectes, de sculpteurs (3 400 statues), de maîtres verriers (55 vitraux), de tailleurs de pierre (150 gargouilles), de forgerons (la Madonnina), venant de toute l'Europe, elle a été financée par la dîme et les dons des fidèles. Une couronne de 150 flèches gothiques (réhaussées des statues des prophètes) entoure la flèche principale, surmontée de la **Madonnina**, ou petite Madone. Cette statue de la Vierge Marie, de 14 mètres de haut, est constituée de cuivre et ornée de 3 900 feuilles d'or. Elle a été restaurée en 1967. L'ossature originelle est conservée au **musée du Duomo**. La cathédrale a été achevée en 1965.

La visite du Musée du Duomo

C'est plus de 600 ans d'histoire : Statues, vitraux, peintures, tapisseries, modèles architecturaux, terres cuites et moulages en plâtre, tous sont des éléments originaux tirés du Monument.



Milan – groupe de Claude - l'Institut de Papyrologie (suite de la grève des trains) -

Après quelques péripéties, notre petit groupe est arrivé à l'Institut de Papyrologie de l'université de Milan. Depuis 1958, cette très belle université est située dans l'ancien palais de l'Ospedal Maggiore (une commande, en 1456 de **Francesco Sforza** (1401-1466), sur les dessins d'Antonio di Pietro Averlino dit **Le Filarete**, sculpteur, ingénieur et architecte).

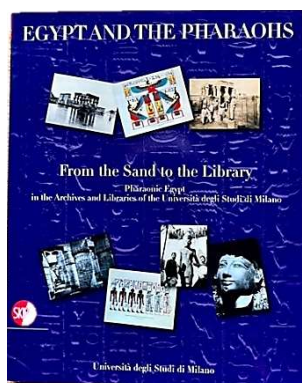


Patrizia Piacentini - professeur d'égyptologie et d'archéologie égyptienne à l'Université de Milan. En 1999, elle a fondé la Bibliothèque et Archives d'Égyptologie de l'Université de Milan, pour laquelle elle assure la direction scientifique et organisatrice. En 2022, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui a décerné le prix "Gaston Maspero" pour l'ensemble de ses travaux en égyptologie. (Wikipédia) – (crédit Photo **Alexandre Mies**)

Elle a donné de son précieux temps, pour nous présenter son département. Il contient de véritables richesses, de multiples archives dont celles de **Victor Loret** (1859-1946), léguées à son ami et élève **Alexandre Varille** (1909-1951). La collection Varille est constituée de la presque totalité de cet héritage. Une grande partie des photographies envoyées à Loret et à Varille par **Pierre Montet** (1885-1966), le découvreur des sépultures inviolées des pharaons des XXI^e et XXII^e dynasties à Tanis (fouilles 1939-1940-1946), ont été prises sur le site même.



fragments de papyri égyptiens en grec et de cartonnages
collection de l'Université de Milan



L'égyptologue nous a offert un magnifique cadeau. Elle a remis à chacun de nous un exemplaire de son ouvrage, « L'Égypte et les pharaons. Du sable à la bibliothèque. L'Égypte pharaonique dans les archives et les bibliothèques de l'Università degli studi di Milano ».

« Dîner 19h00 (fin 20h40) dans l'une des meilleures pizzerias de Milan, à 4 minutes à pied de l'hôtel ». C'est ce que disait notre guide papier imprimé à Grenoble. C'était compter sans la grève des trains à Turin et les embouteillages à Milan. Il a fallu défendre bec et ongles les couverts de nos retardataires. C'est avec une faim de loup que nous nous sommes précipités sur la farandole de pizzas. (À courir après le temps, nous n'avions pas déjeuné). Madame Piacentini nous avait fait le plaisir d'accepter notre invitation. C'était l'occasion, pour ceux qui n'avaient pas pu visiter l'Institut, de faire sa connaissance. Et la conversation, bien sûr, a roulé sur... l'égyptologie !

Et nous nous sommes endormis
sous la protection de la **Madonnina**.



6 Nov. : le train pour Rome : la visite guidée de Rome – 7 nov. : Le Vatican, la chapelle Sixtine

Le 12 mars 1825 à 6h du matin, c'est par la diligence que Jean-François Champollion arrive à Rome. C'est l'Année Sainte, le **jubilé** déclaré par Léon XII. Le 6 novembre 2024 à 12h10, c'est par le train que nous arrivons à Rome... qui est en travaux pour le **Jubilé** (24 déc./6 janv.2025) !

Emmenés par **Margherita**, une cicérone romaine truculente, nous embarquons pour un **tour de ville panoramique**, dans un véhicule aussi crotté que la diligence de Jean-François. Les monuments sont emballés comme des paquets cadeaux et le centre-ville est interdit aux cars de tourisme. Pour nous consoler, notre guide nous emmène visiter **la basilique Saint-Paul hors les murs** (IV^e siècle-XIX^e siècle), érigée sur l'ordre de Constantin sur l'emplacement de la tombe de l'apôtre Paul, décapité en 67-68 avant J.-C. Et c'est un éblouissement !



7 novembre - Le Vatican (métro)

Nous suivons les précieuses recommandations de Sylvie et nous nous précipitons pour rejoindre **la chapelle Sixtine** avant la cohue des visiteurs. Nous avons la chance extraordinaire (merci Sylvie !) d'être les premiers à admirer les merveilleuses fresques de **Michel-Ange** qui couvrent la **voûte**



(commande de Jules II, achevée en 1512 (épisodes de la Genèse) et le **mur de l'autel** pour la fresque



du **Jugement Dernier** (commande de Clément VII en 1533). Michel-Ange se fait tirer l'oreille. Il n'a pas terminé le tombeau de Jules II, ni celui des Médicis à Florence. Clément VII meurt l'année suivante et le nouveau pape Paul III réussit à convaincre le peintre. Le 1^{er} octobre 1541, jour de l'inauguration de cette immense fresque (13,76 m sur 12,20), le pape est ébloui, la foule est stupéfaite... et quelques pudibonds en sont tout chamboulés. Une violente dispute éclate entre le cardinal Carafa (futur Paul IV) et Michel-Ange. Le peintre est accusé d'immoralité et d'obscénité car il a peint des figures nues, avec les parties génitales en évidence !!! Carafa organise une campagne pour retirer les fresques, connue sous le nom de « campagne des feuilles de vignes ». (Photos libres de droit)

Musée grégorien égyptien du Vatican – Les musées du Vatican

Le musée abrite des œuvres s'échelonnant de la période prédynastique à la période romaine.

Et voici la statue naophore d'**Oudjahorresné** un grand serviteur des rois égyptiens et... Perses. Important personnage puisqu'il a eu l'honneur d'un cours d'épigraphie de notre professeur Céline Villarino, qu'il fut le sujet d'une conférence de notre président Bernard Mathieu en 2020 et de quelques lignes dans le Dauphiné Libéré ! Jean-François admira la belle statue de **Tiyi**, la femme d'Aménophis III, usurpée par Ramsès II au profit de sa mère Touya. Il étudia et établit une notice raisonnée des papyri égyptiens du Vatican.



Les musées du Vatican (12 musées), où se trouvent quelques-uns des plus beaux chefs-d'œuvre de l'humanité, sont d'une richesse inouïe. Nous les parcourons, chacun selon ses préférences, sans jamais cesser de nous extasier.

*(La Vierge à l'Enfant appelée Notre-Dame du rebord de la fenêtre
(Attribuée à Pinturicchio (1454-1513))*

Après une petite restauration dans la cour de la Pigne du Belvédère (Vatican), nous partons à l'assaut de **Saint-Pierre de Rome**, avec en ligne de mire :





l'obélisque du Vatican

Héliopolis ; Alexandrie ; Rome : spina du Circus Vaticanus (Caligula) ; 1586 : Sixte Quint le fait installer au centre de la place Saint-Pierre. Il est anépigraphe et mesure 26,31m.

Nous voici donc arrivés devant la **Basilique de Saint-Pierre de Rome**. Pas pour un entretien privé avec Sa Sainteté François, comme Jean-François

en 1825 avec Sa Sainteté Léon XII. C'est le déchiffreur des hiéroglyphes que reçoit le pape pour le remercier d'avoir « *rendu un beau, grand, et bon service à la religion* » en mettant fin à la polémique qui datait les **zodiaques de Dendérah et d'Esna** de 6 000, voire 15 000 avant J.-C. De quoi chambouler la chronologie biblique. Champollion déchiffre les cartouches du pronaos d'Esna et de la salle hypostyle de Dendérah. Ils sont romains ! Et Charles X de nommer Jean-François Champollion chevalier de la légion d'honneur, à la demande expresse de Sa Sainteté Léon XII.

La **basilique** est construite sur l'ancienne église de Constantin 1^{er}, toutes deux en partie édifiées sur le Circus Vaticanus (cirque de Caligula et de Néron), à l'emplacement de la sépulture de Saint-Pierre. Inscrite au patrimoine de l'UNESCO, sa **construction** commence en **1506** pour s'achever en **1626**. Ses architectes les plus importants sont Bramante, Michel-Ange, Maderno et le Bernin. La façade ouvre sur la **place Saint-Pierre**. Cette grande esplanade, d'architecture baroque, est l'un des sites les plus grandioses de Rome. C'est sur cet immense parvis (contenance 300 000 personnes) que se tient la foule lors des grandes fêtes religieuses célébrées par le pape, ainsi que pour la bénédiction papale tous les dimanches à midi, depuis la loggia centrale de la basilique. C'est ici également qu'est prononcé le habemus papam : « Nous avons un nouveau pape. » La place actuelle est commandée en 1656 par Alexandre VII au Bernin. En 11 ans, il réalise cet ensemble de 284 colonnes, 88 piliers et 140 statues placées à une hauteur de 19 m.





8 novembre - Rome : on annonce une **grève de 24 h** des transports en commun. Qu'à cela ne tienne, nous allons faire comme Jean-François et visiter les monuments de Rome sur nos deux pieds !



Forum romain - La colonne de Trajan (113 apr. J.-C.) mausolée - 42 m de haut. Au sommet, la statue en bronze de Saint-Pierre a remplacé celle en bronze doré de Trajan. Ses bas-reliefs, en une guirlande de marbre de 200 m et plus de 2 500 personnages, illustrent ses deux campagnes contre les Daces. (Roumains actuels)



Le Nil (Alexandrie - époque romaine)

Comme Jean-François, nous avons grimpé la rampe du **Capitole**. Las, à part la statue équestre en bronze de

Marc-Aurèle (copie) devant le **palais sénatorial**, les autres statues (les Dioscures) sont en « papillote » ! La place perd un peu de sa magie. Il reste **la salle égyptienne du Capitole**. Les statues de Tihi (usurpée en Touya, mère de Ramsès II), Ptolémée II Philadelphe et Arsinoé, que Jean-François a vues en 1825, se trouvent à présent au musée du Vatican. Celles, ci-dessous, proviennent de **l'Iseo du Champ-de- Mars**, (construit en 43 av. J.-C), représentant le lieu public du **culte isiaque** le plus ancien et le plus somptueux de Rome. **La Louve** (Ve av .J.-C). Question : les jumeaux Rémus et Romulus ont-ils été recueillis par une louve (lupa) ou une prostituée (lupa) ? *è questa la domanda?*



Le Panthéon – L'obélisque – La fontaine de Trévi

Temple dédié à toutes les divinités de la religion antique, bâti sur l'ordre d'Agrippa au 1^{er} siècle av. J.-C. (-27), achevé par Hadrien en 126 apr. J.-C. Au VII^e siècle, il est converti en église par le pape Boniface IV et devient la basilique de la Sainte Vierge aux Martyrs ; et depuis 1870, le mausolée des rois d'Italie. Le Panthéon est composé d'une colonnade corinthienne sous un portique triangulaire, accolée à une rotonde, laquelle est surmontée d'une coupole de 43 m de diamètre. C'est l'une des plus grandes coupoles de ce genre en béton jamais réalisées.



Pour apercevoir les sculptures de la **fontaine de Trévi**, il faut être grand ou contorsionniste ! La fontaine de **l'obélisque du Panthéon** disparaît derrière les barricades. Heureusement que l'obélisque, lui, se hausse du col. Une inscription en hiéroglyphes indique qu'il fut érigé à **Héliopolis par Ramsès II**. Il fut transporté à Rome par Domitien (1^{er} siècle apr. J.-C) pour orner les propylées du temple d'Isis et de Sérapis au Champ-de-Mars. En 1711, il fut installé sur la place du Panthéon par Clément XI.

Sylvie donne la traduction (celle du texte est celle du Projet rosette.)

Sur le pyramidion, au dessus du scarabée ailé:

2 cartouches: *wsr-mꜣt-Rꜥ-stp(w)-n-Rꜥ*; *Rꜥ-ms-sw-mr(y)-Imn*

Ouser-Maât-Rê-setep(ou)-en-Rê; Ramsès-aimé-d'Amon

Ousermaâtrê = que Rê a choisi (forme relative accomplie)

(Maât)

face sud: *hr kꜣ nḥt mr(y) Rꜥ, nsw bity wsr-mꜣt-Rꜥ-stp(w)-n-Rꜥ, sꜣ Rꜥ Rꜥ-ms-sw-mr(y)-Imn*

nḏty hr msw k(ꜣ)b pꜣwt tꜣwy, nb tꜣwy wsr-mꜣt-Rꜥ-stp-n-Rꜥ mr(y) [tm(w) nb Twnw]

L'Horus, Taureau puissant aimé de Maât, le roi de Haute et Basse Égypte (Ouser-Maât-Rê, setep-en-Rê) |, le fils de Rê (Ramsès, Mery Amon) le protecteur (de) celui qui l'a mis au monde, en multipliant (les offrandes) depuis l'origine (les temps immémoriaux) des Deux-Terres, le Maître des Deux-Terres (Rê, setep-en-Rê) l'aimé d'Atoum, **Maître d'Héliopolis**.





L'obélisque de la Minerve (hauteur 5,47 m)

Dressé devant le temple de Neith à Saïs, alors capitale et berceau de la dynastie saïte (XXVI^e), consacré par le 5^e roi - **Apriès** et fils de Psammétique II (VI^e siècle avant J.-C.).

Il a été transporté à Rome, par Caligula ou par Domitien, pour être placé aux environs du temple d'Isis du Champ-de-Mars.

Aujourd'hui il est situé devant la façade de la **basilique Sainte-Marie sur la Minerve** (XIII^e siècle) sur la place éponyme. Comme d'autres églises romaines antiques, elle est construite sur les fondations d'un lieu de culte antérieur, dédié à la divinité romaine **Minerve**. Le piédestal de l'obélisque, de style baroque avec son éléphant de marbre, (œuvre du **Bernin** (XVIII^e siècle) ne fut guère apprécié par Champollion.



La titulature d'Apriès (à retrouver éventuellement sur l'obélisque):

L'Horus $w^3h(w) ib$ - Celui dont le coeur est durable

Celui des deux Maîtresses, $nb hpš$ - Le maître de la force

L'Horus d'Or $sw^3d(w) t^3wy$ - Celui qui rend les Deux Terres prospères

$s^3 Pth, mry.f$ - Le fils de Ptah, son aimé

$nsw bity h^c(w) ib R^c$ - le roi de Haute et Basse Egypte qui exalte le coeur de Rê

$s^3 R^c w^3h(w) ib R^c$ - le fils de Rê , Celui dont le coeur de Rê est durable

Des épithètes dont:

$Mry Nt hn(y)t t^3 nh$ = Aimé de Neith qui préside à la Terre de la Vie (=> désignation de la nécropole de Saïs, ville de la déesse Neith).

La place Navone, les fontaines et l'obélisque des Quatre-Fleuves



Église Sant'Agnese in Agone (1657)

De style baroque. Commande du pape Alexandre II et de la famille Pamphili en 1652 aux architectes Girolamo et Rainaldi. Achevée par Borromini en 1657



La place Navone occupe l'emplacement de l'ancien stade de Domitien (Circus Agonalis) d'où sa forme ovale. Au XV^e siècle, les pierres du stade furent utilisées pour construire la place actuelle. Lieu de festivités depuis toujours, avec ses marchés, ses musiciens, ses artistes de rue, de jour comme de nuit, la place Navone est un festival de couleurs, de sons et de senteurs. C'est l'une des plus belles places de Rome.

Les fontaines. Si Jean-François s'est surtout intéressé à l'obélisque placé au centre de la fontaine des Quatre-Fleuves (Danube, Rio de la Plata, Gange et Nil), nous, nous aurions aimé pouvoir admirer cette merveille du **Bernin**. Fi des barrières et autres barricades ! Nous nous contenterons des **tritons de la Fontaine du Maure** (toujours du Bernin)

L'obélisque des Quatre-Fleuves (granit rouge d'Assouan, environ 17m). Commandé par **Domitien** (81-96)¹ pour le temple d'Isis et celui de Sérapis du Champ-de-Mars. Maxence (306-312) l'a utilisé pour orner la spina de son cirque sur la via Apia. Il y a été retrouvé, brisé en plusieurs morceaux (traces sur la photo). En 1651, Innocent X le fait restaurer et placer par le Bernin sur sa fontaine des Quatre-Fleuves. Anépigraphe, il a été gravé à Rome. Champollion a noté : « Panégyrique de l'Empereur Domitien, dans lequel sont rappelés les empereurs Vespasien et Titus ».

Dans l'inscription IV, 6 il y a **un rébus** utilisant le signe du chat (*mī(w)*) qui donne (*dī*) le signe de la vie (*nh*). Ceci sert à écrire « *dī nh mī R^c* », le signe Ra étant placé derrière le chat.

¹ les dates sont celles des règnes des empereurs.

9 novembre - Rome - La Basilique Saint-Jean-de-Latran et l'obélisque - la Villa Médicis

La Basilique (fondée en 313 par Constantin 1^{er}) édifée sur le mont Latran est l'une des quatre basiliques majeures de Rome, et c'est le premier édifice monumental chrétien en Occident. Il est inscrit sur son fronton : « Mère et tête de toutes les églises de la ville et du monde. » Les cinq conciles de Latran se sont tenus dans la basilique ou au palais du Latran contigu.



Le Cloître. De nombreuses sculptures et ornements y sont conservés. Avec ses colonnes de marbre incrusté, son style est intermédiaire entre le roman et le gothique.



Obélisque du Latran (granit rouge, 32,18 m)

De Karnak à Alexandrie (337-Constantin) ; d'Alexandrie à Rome/Circus Maximus (357-Constance II), placé à côté de l'obélisque d'Auguste, érigé pour fêter sa victoire sur l'Égypte (-31 av. J.-C.) ; dernière destination, la place de St-Jean-de-Latran (1577-Sixte Quint). C'est le plus grand obélisque monolithique du monde.

Jean-François s'émerveille de l'exécution incroyable des hiéroglyphes. Il note : « Érigé d'abord par le roi **Thoutmosis III**^e qui est le Mœris des historiens grecs. Contient la dédicace d'un temple et de l'obélisque au dieu Amon-Ra dans la ville de Thèbes. Inscriptions latérales rappelant des accroissements faits au temple par le roi Thoutmosis IV, petit-fils de Mœris, de la XVIII^e dynastie. XVII^e siècle ».

(J.-Fr. Champollion - [manuscrit du musée de Mariemont](#))

1^{er} Obélisque de St-Jean de Latran
Érigé d'abord par le roi Thoutmosis III^e qui est le Mœris des historiens grecs. Contient la dédicace d'un temple et de l'obélisque au dieu Amon-Ra dans la ville de Thèbes. Inscriptions latérales rappelant des accroissements faits au temple par le roi Thoutmosis IV petit-fils de Mœris, de la XVIII^e dynastie. XVII^e siècle

La Villa Médicis - Académie de France à Rome



Un premier cardinal, Giovanni Ricci di Montepulciano fait construire la villa vers 1567 (architectes, Giovanni Lippi et son fils Annibale) sur le mont Pincio, près de la villa Borghèse, de l'église et couvent de la Trinité-des-Monts et de la place d'Espagne.



« La Trinité des Monts et la Villa Médicis à Rome »
François Marius Granet (1808).



Un deuxième cardinal va lui laisser son nom, Ferdinand de Médicis (1549-1609). Érudit, ami des Arts, il achète en 1576 la villa pour servir d'écrin à sa collection d'œuvres d'art, sculptures antiques, bronzes, tapisseries... Sur les murs de la façade, il fait apposer des bas-reliefs des II^e et III^e siècles. Il enrichit le parc de sept hectares d'un jardin florentin. Les appartements du cardinal sont ornés de fresques et de peintures du peintre italien de la Renaissance, Jacopo Zucchi (1511-1574), un élève de Vasari.



Un petit coin de France en Italie.



Napoléon Bonaparte décide en 1803, de transférer l'**Académie de France** (fondée par Colbert en 1666) dans la Villa Médicis. Parmi les « Premiers grand prix de Rome en peinture », nous retiendrons : **Léon Cogniet** (1794-1880), l'auteur du portrait de Jean-François Champollion, daté de 1831 ; quant au peintre dauphinois, **Ernest Hébert** (1817-1908), il y fut pensionnaire et deux fois directeur !

À la villa, Jean-François n'a pas vu l'**obélisque** que nous avons sous les yeux. Celui-ci est une copie de 1960, en poudre de marbre et de résine. L'**obélisque** d'origine fut transféré dans le jardin de Boboli à Florence en 1789. Cet obélisque de Ramsès II en granit rouge de 6 m de haut et de 9 tonnes, provenait du temple dédié à **Isis**, situé au Champ-de-Mars. Il fut exhumé en 1550 derrière l'église Sainte-Marie sur la Minerve et acheté par Ferdinand de Médicis en 1583.

L'obélisque de la Place du peuple (piazza del Popolo)



Panorama de Rome : Piazza del Popolo, Saint-Pierre, Pincio - Roma, (Léopold Calvi – XIX^e siècle)



10 novembre - Dernier jour à Rome : nous sommes toujours sur les pas de Jean-François. Et nous voici sur la **Place du Peuple**. De style néoclassique, c'est l'une des plus grandes et plus belles places de Rome.

L'Obélisque : En granit rouge d'Assouan, il mesure 24m et pèse 235 tonnes. À l'origine, il était dressé devant le temple de Rê à Héliopolis. Il fut transporté à Rome par Auguste pour être érigé sur la spina du Circus Maximus. Sixte Quint le mit à sa place définitive en 1589. En 1823, 4 fontaines avec 4 lions de style égyptien, ont été ajoutées à sa périphérie.

Trois côtés de l'obélisque ont été sculptés sous le règne de Séthi 1^{er} et le quatrième sous Ramsès II.



Le voyage de l'ADEC, sur les pas de Jean-François Champollion se termine. Ce fut un voyage d'étude passionnant et enrichissant grâce à **Mme Patrizia Piacentini et M. Cédric Gobeil**. Qu'ils soient ici remerciés pour leur disponibilité et leur grande gentillesse. Les visiteurs *adécois* ont formulé le vif souhait de revoir ces deux éminents égyptologues pour une conférence ou un séminaire, un jour à Grenoble.

Ce fut aussi un voyage culturel, gastronomique et... physique. Les accompagnatrices, Claude et Jeannie, remercient infiniment, celles et ceux qui ont accepté de servir de cobayes pour leur premier voyage organisé sous l'égide de l'ADEC. Tous ont été téméraires et ont supporté les aléas avec stoïcisme, humour et bienveillance. Un très grand merci à Sylvie pour ses traductions épigraphiques et son magnifique guide de l'Italie (fait main et dans lequel j'ai puisé) et à Chrystel pour son humour, sa gentillesse et ses traductions transalpines. Merci à vous deux de nous avoir servi d'Oupouaout et donné les clefs de Champollion. Et merci à nos vaillants pieds qui n'ont jamais regimbé sur les pas de Jean-François Champollion en Italie !

Textes et photos*
Jeannie
Claude (Milan)
Avec l'aimable
participation de Sylvie

**Sauf celles de la chapelle Sixtine, libres de droit*



COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION « Curieuses momies. Des Champollion au Synchrotron » AU MUSEE CHAMPOLLION DE VIF

Janine SERQUIN

Membre de l'ADEC

MARDI 10 JUIN 2025

Le 10 juin, l'ADEC a organisé pour ses adhérents deux demi-journées de visite guidée de l'exposition au musée Champollion à Vif intitulée :

« Curieuses momies. Des Champollion au Synchrotron »

Le musée Champollion, appelé aussi "domaine des ombrages", géré par le Département de l'Isère, est installé dans la propriété familiale des Champollion. Il présente la vie et l'œuvre de Jean-François, célèbre déchiffreur des hiéroglyphes et de son frère aîné Jacques-Joseph, également intellectuel de renom. Dans cette maison, on peut trouver des espaces recomposés, des objets personnels et des notes de travail des célèbres frères. Elle possède également un jardin et un parc, dans l'esprit du 19e siècle.

Cette exposition amène le visiteur à comprendre l'évolution des recherches sur les momies, l'Égypte ancienne et des perceptions sur le sujet. A travers la présentation de plus de 70 objets parmi lesquels 2 momies humaines, 2 fragments de momies, 15 momies animales et 35 antiquités égyptiennes, le musée Champollion retrace les recherches sur ces corps préservés, du 19e siècle à aujourd'hui.

Alliant respect de la dignité humaine et de la modernité, la muséographie propose une expérience immersive autour d'objets remarquables, avec des contenus vidéos, un parcours dédié aux enfants et des dispositifs de médiation sensorielle.



La visite guidée est faite par Caroline DUGAND, directrice du musée Champollion de Vif.
La visite de la 1^{ère} salle nous permet de mieux comprendre le titre de l'exposition " *Curieuses momies. Des Champollion au Synchrotron*".



En effet, à travers les objets exposés, on comprend la fascination des voyageurs depuis l'époque des Grecs et des Romains jusqu'à l'expédition de Bonaparte. Les Grecs et les Romains rapportent la curieuse habitude des Égyptiens de se faire momifier à leur mort.



Depuis l'ancienne civilisation égyptienne a exercé une fascination sur les Européens, d'abord sur les collectionneurs, puis sur les voyageurs. On trouve des récits d'Anglais, Français, Suédois, Danois et Allemands. Les prouesses de l'art architectural de l'Égypte antique et l'énigme de l'écriture hiéroglyphique ont fortement stimulé les imaginations au point d'imputer des pouvoirs quasi-surnaturels aux anciens Égyptiens. Ainsi, la poudre de momie était censée avoir des propriétés de guérison extraordinaire. Les voyageurs citent les nombreuses momies trouvées fréquemment sur le sable égyptien, humains ou animaux. Cette fascination, mêlée d'incompréhension, de rejet, d'horreur a prêté aux momies une part de merveilleux, de pouvoir et aussi de curiosité pour savoir ce qui se trouvait sous les bandelettes.

On peut voir dans l'exposition tout ce qui a pu être fait à partir de momies, les « mumia », des médicaments, des poudres, de l'engrais, du combustible, un pigment brun appelé encore de nos jours « brun de momies », parfois dans de belles boîtes que l'on retrouve encore dans les cabinets de curiosité de certains châteaux.

On voit également un livre de recettes de médicaments ou poudre à base de « mumia » écrit par Pierre POMET, marchand droguiste français du 18^e siècle, qui traite des drogues. Ce genre de produits à base de « mumia » existera jusqu'au début du 20^e siècle.



Dans les vitrines, les fragments de corps momifié sont seulement une main et un pied. On ne voit qu'une photo de tête de momie. La directrice du musée, qui est notre guide, évoque alors toute la difficulté d'une telle exposition : faut-il mettre dans une exposition des restes humains ? Où se trouve l'éthique ? Elle nous parle du vide juridique existant : les momies sont-elles des restes humains ou des objets ?

Dans la *Description de l'Égypte*, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée française*, on trouve très peu de planches concernant les momies.

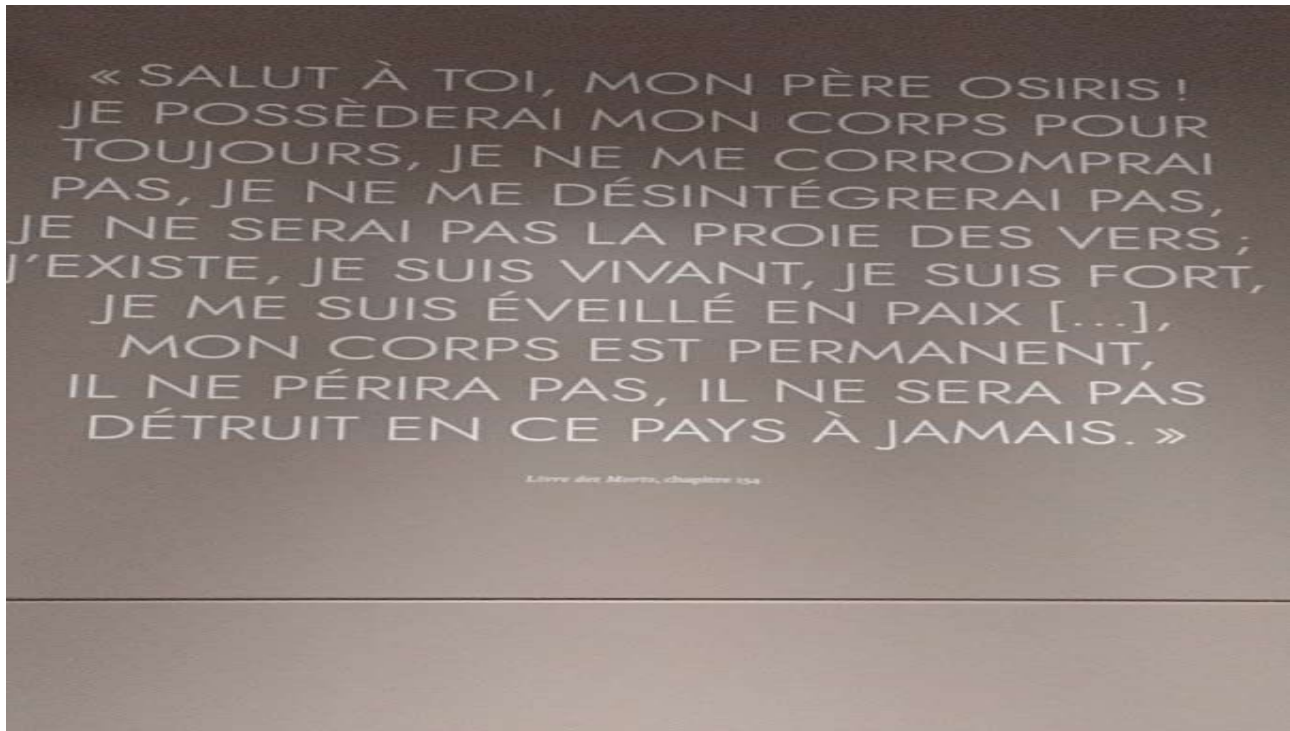
Et les Champollion, comment se situent-ils par rapport aux momies ?

On a longtemps parlé seulement de Jean-François, le déchiffreur des hiéroglyphes. On a ensuite compris tout le talent et l'influence de son frère aîné Jacques-Joseph, qui l'a guidé et aidé dans ses recherches. On pensait aussi que les frères Champollion ne s'étaient pas intéressés à l'étude des momies.

On sait maintenant qu'ils ont certainement débandelettés la « petite momie », qui se trouve dans la salle 2, toujours enveloppée dans ses bandelettes colorées, avec une photo de son très beau masque funéraire. Cette salle permet d'expliquer au visiteur la momification, conservation du corps par embaumement avec plusieurs ingrédients, dont des huiles animales ou végétales, permettant l'immortalité. Les objets utilisés par les embaumeurs sont présentés ensuite : couteau d'incision du corps, plaque de momification, long crochet de fer servant à extraire le cerveau, vases canopes, amulettes glissées dans les bandelettes.

On peut voir également un papyrus possédant un extrait du « Livre des morts ».

Au-dessus est inscrit le magnifique texte ci-dessous :



Cette salle comporte aussi une momie d'enfant, et des momies d'animaux, usages très fréquents en Égypte ancienne, avec une grande diversité des animaux momifiés, animaux domestiques ou sauvages : chats, taureaux, crocodiles... On reconnaît les poissons mais d'autres momies sont plus difficiles à identifier sans les panneaux explicatifs. Ces momies d'animaux servaient d'offrande auprès des temples.

La question se pose toujours : que trouve-t-on derrière les bandelettes ?

La réponse se trouve dans la dernière salle, qui présente les techniques modernes d'étude des momies. En 1895, invention des rayons X. A partir de 1970, création d'un programme ART-NUCLEART, situé au centre d'études nucléaires de Grenoble, pour assurer la conservation et la restauration des objets en matériaux organiques (bois, cuir, fibres) par exposition au rayonnement gamma.

Courant 1977, grâce à sa méthode de désinfection par exposition à ces rayons gamma, le laboratoire « désinfecte » la momie de RAMSES II lors de sa visite en France. Ce programme est toujours utilisé pour la conservation des objets. Une reproduction de la tête de la momie de RAMSES II présentée dans une vitrine a été conçue par l'IGN à partir de photos et selon la technique des courbes de niveau.

Au SYNCHROTRON de Grenoble, l'étude en 3D des momies permet d'avoir une vue de l'intérieur des momies, sous tous les angles, sans avoir à les profaner. On y trouve des surprises, par exemple dans

une momie de crocodile, seul un petit morceau de crocodile est présent dans les bandelettes. Ce procédé était souvent utilisé pour avoir plus de momies pour offrir à un dieu : « une partie vaut le tout ».

Une dernière table permet de voir, sentir ou toucher différentes substances comme du natron, du bitume, des résines odorantes, de la cire d'abeille et des bandelettes ou des herbes servant à la momification.

Cette exposition inspirante et les commentaires éclairés de notre guide, Caroline DUGAND, permettent de voir les momies selon un nouvel éclairage, de la superstition à la science.

Janine SERQUIN



Françoise MOULIN

Membre de l'ADEC

samedi 5 octobre 2024
Auditorium du musée de Grenoble

Lors des Rencontres égyptologiques en octobre 2024, nous avons célébré les 30 ans de l'ADEC. Notre association a en effet été créée en 1994, à l'initiative du Professeur Jean-Claude Goyon. Offusqué que la maison des frères Champollion, à Vif, puisse devenir une maison de retraite, lors d'un cours, il interpelle l'une de ses élèves, Christine Cardin, dont l'époux fait partie du conseil général. Les voilà embarqués tous trois dans l'aventure. Ensemble, ils réfléchissent pour trouver des solutions. Le plus urgent est de faire classer le site. Mais il faut aussi sensibiliser les Grenoblois à la cause, en créant une association.

C'est ainsi que voit le jour l'association pour la conservation et la promotion de la propriété et des archives des frères Champollion, ou « ACPPA des frères Champollion ».

Une équipe se met en place, avec Christine Cardin, égyptologue, sous la présidence du Professeur Goyon.

En 2001, l'objectif est en grande partie atteint puisque la maison Champollion est acquise par le département de l'Isère et le site est classé. La maison est même ouverte temporairement au public à l'occasion du IX^{ème} Congrès international d'égyptologie, coorganisé, en 2004 à Grenoble, par le Conseil général et l'association, dont la candidature avait été portée par le Professeur Goyon.

L'année suivante est marquée par plusieurs changements importants. De nouveaux statuts sont adoptés et l'objet de l'association est recentré sur les archives des frères Champollion. L'association change de nom pour devenir l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion (ADEC).

En 2005, Christine Cardin décide de ne plus faire partie du conseil d'administration, mais reste conseillère scientifique pour l'association.

De nouveaux membres entrent au conseil d'administration. En 2016, le Professeur Goyon ayant décidé de laisser le poste de président, il devient Président d'honneur de l'ADEC jusqu'à son décès en 2021. Le Professeur Bernard Mathieu lui succède.

L'équipe change, mais la dynamique de l'association perdure. Les statuts sont à nouveau modifiés et un règlement intérieur mis en place. Au fil du temps, les activités de l'ADEC se sont fortement développées.

L'ADEC a tout d'abord été une partie prenante importante pour la transformation de la maison Champollion de Vif en musée. Ouverte quelque temps pour le IX^{ème} Congrès international d'égyptologie, la demeure a ensuite été fermée pendant seize ans. Durant cette période, un projet de musée a vu le jour. Plusieurs membres de l'ADEC, dont notamment le Professeur Goyon, Christine Cardin et Karine Madrigal, ont fait partie du comité scientifique. Après plusieurs années d'études et de travaux, la maison des Champollion est enfin devenue un musée en 2021, mais trop tard pour que le Professeur Goyon ait pu assister à son inauguration. Aujourd'hui, l'ADEC, en partenariat avec l'équipe du musée, propose des visites guidées.

Très rapidement, l'association a organisé des conférences. Puis, sont venus s'ajouter les séminaires à partir de 2010. Chaque année de nombreux thèmes sont ainsi abordés, présentés par des égyptologues confirmés, membres de l'association ou pas, français ou étrangers, attestant ainsi de la notoriété acquise par l'ADEC.

En septembre 2005, l'association a organisé son premier événement autour de l'égyptologie, avec l'objectif de reproduire cette manifestation annuellement. Nous avons ainsi aujourd'hui la Fête de

l'égyptologie qui se déroule sur deux jours et les Rencontres égyptologiques qui se tiennent sur une journée, de manière alternative chaque année.

Dans les deux cas, des conférences sont proposées sur des sujets variés. La Fête de l'égyptologie s'est en outre enrichie, au fil du temps, de diverses activités offertes aux visiteurs. Ceux-ci peuvent ainsi profiter d'ateliers de hiéroglyphes, de calligraphie pour les enfants, de présentations de maquettes réalisées spécialement pour l'association (pyramide, intérieur d'un habitat...), d'expositions de photos, de commentaires d'objets (comme une reproduction très fidèle de la palette de « Nârmér » prêtée par l'un des membres) ou de papyrus. Ils pouvaient également admirer une réplique de la Chapelle blanche de Sésostri I^{er} et bénéficier d'explications éclairées sur ce monument. Cette maquette a été cédée par l'association à la commune de Vif en 2022.

En 2014, la Fête de l'égyptologie est venue clôturer une semaine complète de conférences dédiées à l'égyptologie, pour célébrer les 20 ans de l'association.

Enfin, les Rencontres comme les Fêtes se sont agrémentées de repas et de soirées animées, permettant aux membres de partager des moments conviviaux.

Tous ces événements réunissent chaque année un public très nombreux.

Mais quoi de mieux, pour les passionnés que nous sommes tous, que de pouvoir accéder directement à cette fabuleuse civilisation, en découvrant ses merveilles dans des musées voire sur place en Égypte ?

À cet effet, l'association a organisé de nombreux voyages. En Égypte, bien sûr, régulièrement, avec des destinations variées : Nubie en 2006, les oasis en 2007, Moyenne-Égypte en 2008, Sinaï et côte méditerranéenne en 2009, sur le Nil en 2016, Le Caire et sa région en 2019, Moyenne-Égypte en 2021, le Lac Nasser et le Caire en 2023. Mais l'ADEC a aussi proposé des voyages dans d'autres pays pour y visiter en particulier les grandes collections égyptiennes : Allemagne en 2010, Soudan en 2011, Rome en 2014, USA en 2015, Russie en 2017, Grande Bretagne en 2022 et Italie en 2024.

Des escapades plus courtes ont également été effectuées en France (Vaison-La-Romaine, Arles, Marseille, Colmar, Besançon, Saint-Roman-en-Gal, Lyon, Paris, Saint-Germain-en-Laye, etc.) ou à l'étranger (Bruxelles, Turin, Milan/Bologne/Florence...) qui permettent de découvrir des musées et/ou des expositions temporaires, très souvent accompagnées d'explications éclairées de spécialistes.

Ces sorties ont toujours beaucoup de succès.

L'association s'est par ailleurs engagée très tôt pour assurer des cours dans le cadre de l'UIAD (Université Inter-Âge du Dauphiné). Des cours d'épigraphie ont ainsi été délivrés d'abord par Christine Cardin, puis par d'autres membres de l'association. Le portefeuille s'est enrichi pour satisfaire tous les niveaux, du débutant au plus expérimenté. Ces cours ont ensuite été complétés par d'autres, orientés davantage vers la civilisation égyptienne, l'histoire de l'Égypte et des égyptologues..., avec là-aussi un choix très large, permettant l'approfondissement ou la découverte de cette belle civilisation.

Toucher les plus jeunes, pour les sensibiliser, a été également l'un des objectifs de l'association. Des interventions ont ainsi été réalisées dans les lycées et collèges ou même les écoles primaires, grâce à des membres bénévoles.

Enfin, le travail de dépouillement et de classement des archives des frères Champollion, entamé en 2010 par Karine Madrigal, s'est achevé en 2020. Dix ans passés sur ces documents essentiels de l'histoire de l'égyptologie naissante, belle performance. Une œuvre minutieuse et de longue haleine, qui a permis de belles découvertes, de mieux comprendre les relations des deux frères, mais aussi celles entretenues avec d'autres personnalités. Ce long travail a donné lieu à des interventions et des conférences et à plusieurs publications.

Une page de la vie de l'association s'est ainsi tournée. Mais une autre commence.

Depuis plusieurs années, l'ADEC est en effet propriétaire des archives Charles Kuentz (1895-1978), qui fut directeur de l'Institut français d'archéologie orientale (Ifao) de 1940 à 1953. C'est maintenant à leur tour d'être répertoriées et étudiées par les soins de Karine Madrigal.

Au cours de ses 30 ans d'existence, l'ADEC a su se renouveler et s'adapter au gré des circonstances. Avec l'évolution de ses activités, l'ADEC a conclu des partenariats avec d'autres institutions. Avec le musée de Grenoble, l'ADEC a organisé des visites des collections égyptiennes, en particulier à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Et lors de l'exposition « Servir les dieux égyptiens », en 2018-2019, l'ADEC a proposé des visites guidées. Par ailleurs, elle peut utiliser l'auditorium du musée pour certaines activités, notamment les Rencontres égyptologiques. L'ADEC bénéficie encore d'un partenariat avec l'UIAD, notamment pour les cours qui y sont dispensés.

L'ADEC s'est dotée rapidement d'un site Internet, renouvelé en 2022. Et son bulletin d'information annuel, le *Senouy*, a connu une transformation radicale, passant du noir et blanc à un format beaucoup plus attrayant.

L'ADEC a pu connaître des moments difficiles, mais elle a toujours su les surmonter pour demeurer aujourd'hui une association dynamique. 30 ans c'est l'âge adulte, mais avec encore un bel avenir !

Merci à ses nombreux membres, et que la route soit encore longue, tous ensemble !

Retour vers le Nou(ou) : les multiples facettes de l'instance originelle dans les premiers corpus funéraires de l'Égypte ancienne

Cloé CARON

Docteure en égyptologie (UQAM/Université de Montpellier 3) et chercheuse postdoctorale, Université de Genève (CRSH)

Conférence du samedi 5 octobre 2024

Auditorium du musée de Grenoble

Le Nou(ou), ou Noun, était pour les anciens Égyptiens le lieu de tous les commencements, il s'agissait ce faisant d'une notion toute désignée pour initier cette rencontre égyptologique dédiée au riche thème de la création en Égypte ancienne. Dans les études consacrées à l'origine du monde, cette instance est généralement définie comme une matière fondamentalement liquide constituant le berceau passif de la création ayant d'abord et avant tout permis l'émergence du dieu-créditeur. Le Nou(ou) est en outre une constance dans le paysage cosmogonique égyptien; de l'Ancien Empire jusqu'à la période gréco-romaine, il a de tout temps incarné l'espace dans lequel a vu le jour le créateur qui, lui, a davantage fluctué au gré des régions et des époques. Or, le fait que le Nou(ou) soit singulièrement présent dans les différents systèmes cosmogoniques ne signifie pas pour autant que cette notion est demeurée la même, qu'elle n'a pas évolué au gré des contextes et des acteurs avec lesquels elle était mise en relation (ce qui implique différentes strates de conception/rédaction). À l'occasion de cette conférence, ce sont quelques-unes des facettes du Nou(ou), parfois méconnues, que j'ai souhaité explorer en examinant des extraits des deux plus anciens corpus funéraires de l'Égypte ancienne, soit les Textes des Pyramides (TP) et les Textes des Sarcophages (TS). Il s'agit d'ensembles de formules rituelles qui, en dépit de leurs différences, ont en commun de mobiliser une grande variété de motifs (mythologiques, royaux, politiques, culturels...) pour assurer la transfiguration du défunt en esprit-*akh*, forme sous laquelle il pourra expérimenter son existence céleste.

Le Nou(ou) comme lieu d'origine des astres tels que Rê

L'une des facettes les plus connues du Nou(ou) est qu'il incarne l'espace originel par excellence. Avant de voir naître le dieu-créditeur Atoum, ce sont d'abord des réalités de l'univers sensible, essentiellement des astres, qui vont en émerger. Cette conception du Nou(ou) est notamment mise en scène dans le TP 211 :



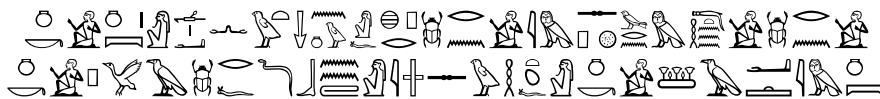
*Ounas a été conçu dans la nuit, Ounas a été enfanté dans la nuit. Il appartient à Ceux qui sont dans la suite de Rê et à Ceux qui précèdent le dieu du Matin. Ounas a été conçu dans le **Nouou**, il a été enfanté dans le **Nouou** (Pyr. §132a-c [TP 211])*

Dans cet extrait, la conception et la naissance du roi défunt ont lieu dans deux espaces distincts, d'abord dans la nuit, puis dans le Nou(ou). Ce recours à des lieux d'origine différenciés vise à rattacher doublement le défunt à une existence extérieure à la vie sur terre. En situant d'abord son origine dans la nuit, le défunt incarne un luminaire nocturne qui se joint de la sorte à une trajectoire astrale. Son second lieu d'origine est le Nou(ou). Étant assimilé à un astre, le défunt y trouve, à l'instar du dieu Rê, l'instance primordiale dans laquelle il est venu à l'existence. Ces deux lieux d'origine servent des objectifs distincts mais complémentaires. En affirmant que le défunt prend naissance dans la nuit, sa destinée céleste, comme finalité de son parcours dans les dédales de la pyramide à textes, est annoncée. En trouvant son origine dans le Nou(ou), son incorporation au processus cosmologique est en quelque sorte intemporalisée ; en étant issu de l'instance primordiale, son intégration au cheminement des astres remonte à sa toute première occurrence, ce dans des temps immémoriaux. Cette conception du Nou(ou) comme étant le lieu d'origine de différentes réalités de l'univers sensible s'observe aussi bien dans les TP que dans les TS. On doit

remarquer qu'au sein de cette conception dans laquelle le dieu solaire Rê est pensé comme le dieu-créditeur, le Nou(ou) est très peu thématiqué, c'est-à-dire que les rédacteurs n'ont pas cherché à décrire plus avant sa nature, ni à expliciter la manière dont le dieu-créditeur en a émergé.

Le Nou(ou), une instance cosmogonique où se déploie Atoum

C'est avec l'introduction d'Atoum, dieu ayant été « inventé » après Rê, qu'on assiste à l'élaboration de notions proprement cosmogoniques, c'est-à-dire qui visent à comprendre la façon dont le monde est venu à l'existence. Au sein de cette cosmogonie, le Nou(ou) connaît son développement le plus marqué. L'intégration de cet espace primordial à un fonds mythologique qui cherche à expliquer les mécanismes et les principes à l'origine de la création, entraîne une description plus détaillée du Nou(ou) tout en suscitant une réflexion sur son implication dans le processus créateur. Déjà dans les TP, certaines formules mettent en relief une réflexion plus élaborée sur le processus cosmogonique au centre duquel se situe le dieu-créditeur Atoum. Un TP nous apprend par exemple que celui-ci a été enfanté dans le Nou(ou) qui est conçu comme une instance hautement primordiale. Cette dernière précède ainsi la structuration du monde, tout en étant antérieure à la manifestation du *tumulte* et de la *crainte*, ce qui met de l'avant la pureté de l'état originel (Pyr. §1040a-d [TP 486]). Cependant, c'est dans les TS que la cosmogonie « atoumienne » se développe davantage. Parmi les nombreuses formules qui exposent cette conception, toujours au profit de la transfiguration du défunt, j'ai retenu le TS 714 qui m'apparaît particulièrement éloquent quant au rôle du Nou(ou) dans l'enclenchement de la création.



*Je suis **Nou**, l'unique qui n'a pas d'égal. Si j'**en** suis venu à l'existence, c'est (lors de) la fois vénérable qui m'est advenue où je flottais. Je suis celui qui a jadis pris forme, Celui qui encercle et Celui qui est dans son œuf. Je suis celui qui a commencé de là, du **Nou**.*

(CT VI 343j-o [TS 714])

Cet extrait illustre le passage entre le moment qui précède la création et celui de l'émergence du dieu-créditeur qui enclenche de la sorte le processus. Au tout début, le défunt, qui est le locuteur de la formule, s'identifie au Nou(ou) qui se trouve dans sa solitude originelle. Puis, un premier événement advient, c'est *la fois vénérable*. Le défunt déclare que c'est lors de cette occasion qu'il *en est venu à l'existence*, l'adverbe *en* se référant au Nou(ou). La première étape du processus créateur qui est ici exposée consiste en la réalisation de limites dans un univers qui n'en possédait jusqu'alors aucune. C'est à ce moment que le dieu-créditeur *prit forme* pour la première fois; la réalisation d'une forme délimitée est de plus suggérée par le participe *Celui qui encercle* et par le substantif *œuf*. Le défunt affirme ensuite qu'il *a commencé de là*, c'est-à-dire du Nou(ou), se différenciant ainsi de l'instance originelle. Sans qu'il ne soit jamais explicitement nommé, il est clair, au vu du contexte, que le défunt s'identifie désormais à Atoum.

À première vue, il semble y avoir un changement d'identité chez le locuteur de la formule ; c'est d'abord *Nou* qui s'exprime dans sa solitude la plus complète. Toutefois, dès le second vers, le locuteur est désormais celui qui *en* est venu à l'existence, puis celui qui a commencé dans le *Nou*. À mon sens, ce changement d'identité n'en est pas véritablement un puisque Nou(ou) et Atoum pourraient être considérés comme une seule et même entité divine, mais à un moment différent de son développement. Dans ce TS, on assiste ainsi à la toute première différenciation, celle qui s'opère entre le Nou(ou) et le dieu-créditeur. Au sein de l'instance primordiale, survient une première impulsion qui va rompre avec ce qui avait été jusqu'alors. Le changement se complète au moment où l'être, nommé Atoum, se voit délimité dans l'espace pour la toute première fois.

Le Nou(ou), une instance redoutable

Avec les deux extraits analysés jusqu'ici, on a pu observer que le Nou(ou) jouait différents rôles dans la création. D'abord conçu comme un espace cosmologique, il était l'endroit qui avait vu

poindre Rê. Mis en relation avec Atoum, il était toujours conçu comme un espace originel mais, au sein de cette strate, on cherchait désormais à en expliquer la nature. Ces facettes du Nou(ou) sont somme toute liées entre elles. Elles résultent d'un même développement conceptuel qui a évolué au gré des corpus et des divinités avec lesquelles il était mis en relation. Or, dans les TP et les TS, il existe une facette du Nou(ou) qui semble en contradiction avec cette conception qui, en définitive, est foncièrement bénéfique. En effet, certaines formules présentent un aspect du Nou(ou) que l'on pourrait qualifier de redoutable. Ce côté sombre s'observe notamment dans les formules conjuratoires qui consistent en de brèves formules magiques destinées à préserver le défunt des attaques de l'adversaire qui se présente le plus souvent sous la forme d'un serpent. Le TP 233 est un bon exemple de ce type de conjurations.



*Comme le cobra issu de la terre est tombé, comme le feu issu du **Nouou** est tombé
Tombe! Glisse au loin!* (Pyr. §237a-237b [TP 233])

Les forces menaçantes prennent ici trois formes; deux de celles-ci sont déjà neutralisées alors que la troisième, non nommée, est exhortée par le ritualiste à s'éloigner. La première entité emprunte les traits d'un *cobra* qui sort de *terre* tandis que la seconde incarne le *feu* en provenance du *Nouou*. Il faut souligner le lien phonologique et graphique qui unit ici le cobra-*djet* au feu-*sédjet*. On peut penser, avec D. Pourille, que ce feu est une manière de désigner le serpent hostile, celui-ci évoquant la brûlure provoquée par la morsure d'un serpent. Ainsi, le feu mobilisé dans ce TP apparaît comme un élément destructeur qui est issu du Nou(ou) et dont les effets néfastes ont été résorbés. À première vue, le rôle incarné par le Nou(ou) est bien éloigné de sa fonction cosmogonique. Il ne semble pas fondamentalement lié à la sphère divine et au processus créateur, comme c'est le cas ailleurs, et possède plutôt un sens locatif qui est mis en parallèle avec la *terre*. Le Nou(ou) tel qu'il se présente dans cette conjuration est conçu comme un lieu d'où peut provenir des éléments indésirables. Du reste, cet aspect redoutable et quelque peu déroutant du Nou(ou) n'est pas unique au TP 233. Par exemple, en plus d'incarner un lieu d'où peut provenir des éléments hostiles, d'autres TP et TS font du Nou(ou) le lieu dans lequel il convient de les retourner ; c'est ainsi que *Celui qui est dans le buisson*, une expression qui se rapporte au serpent, est invectivé à *glisser au loin, vers le Nouou* (voir TP ^N729 B = TS 885).

Mais comment se concilie ce côté sombre du Nou(ou) avec son rôle dans la création ? À mon avis, on est en présence d'une acception distincte, les différents contextes dans lesquels s'observent cette facette redoutable n'invitant pas à lui attribuer un potentiel cosmogonique. Indépendamment de sa conception d'instance primordiale ayant permis la naissance du créateur, le Nou(ou) incarnerait, à l'instar du feu qui en est issu, une force brute, un lieu redoutable, d'où peut émerger des éléments hostiles dont on s'explique par ailleurs mal l'origine et dans laquelle on peut les retourner dans le but de les neutraliser.



On pourrait penser que cette acception du Nou(ou) eut été écartée une fois qu'il fut pensé comme une instance cosmogonique. Or, ce visage sombre semble avoir connu un second souffle en étant intégré à un mythe qui est en lien avec la trajectoire de Rê. Il s'agit du fameux combat que le dieu solaire mène sempiternellement contre Apophis, le serpent de l'incréd. Ce combat dans lequel Rê et ses comparses sortent toujours victorieux a été mis en image à partir

du Nouvel Empire. Apophis y est systématiquement représenté neutralisé comme on peut l'observer sur le Pap. d'Hérouben (XXI^e dyn.). Dans les sources textuelles, l'un des lieux de prédilection de ce combat est le Nou(ou). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un motif qui y soit très répandu, c'est dans les TS que le Nou(ou) incarne pour la première fois le lieu de ce combat primordial où la barque de Rê est

confrontée à un être hostile. En effet, celui-ci peut être désigné comme *Celui qui a soulevé le tumulte dans le Nou* (TS 1145) ou encore comme *ce Combattant (?) qui est dans le Nouou* (TS 551), deux épithètes qui se réfèrent vraisemblablement à Apophis. Ce rôle du Nou(ou) possède une affinité indéniable avec son acception redoutable. À la différence de ce qu'on observe dans les conjurations toutefois, le Nou(ou) redoutable est ici mythologisé, c'est-à-dire qu'il est intégré au mytheme de la trajectoire de la barque solaire. À l'idée que cette instance abrite l'archétype du mal se superpose celle d'une instance primordiale qui se fait dès lors le siège du tout premier combat opposant Rê à Apophis.

Côté redoutable, espace où naissent les astres, instance cosmogonique activement impliquée dans le processus créateur, lieu du combat primordial, le Nou(ou) présente décidément de multiples facettes que l'examen d'autres formules ne ferait qu'augmenter. Ainsi, malgré sa permanence dans le paysage cosmogonique égyptien, le Nou(ou) est loin d'être une notion figée et sa polymorphie est déjà bien à l'œuvre dans les tout premiers corpus funéraires. C'est, pour moi, l'un des aspects les plus fascinants de ces formules ; non seulement elles permettent de retracer le cheminement parfois méandreux du défunt vers son existence céleste, mais, en les observant de plus près, elles permettent aussi de suivre le cheminement des réflexions des anciens Égyptiens, le développement de leur pensée au gré des fonds mythologiques avec lesquels ils s'expliquaient le monde.

Les premières conceptions cosmogoniques d'Égypte, leur portée et leur évolution

Susanne BICKEL

Professeure d'égyptologie à l'Université de Bâle (Suisse)

Conférence du samedi 5 octobre 2024
Auditorium du musée de Grenoble

La longévité des idées est une caractéristique de la civilisation égyptienne : Dès les premiers textes inscrits dans les pyramides vers 2300 avant notre ère, on trouve des idées relatives à l'origine du dieu créateur et à la création du monde. La plupart de ces concepts sont restés vivants et valables durant plus de deux millénaires et demi. Cependant, les notions de cosmogonie ne sont pas restées immuables, elles ont été, au fil du temps, régulièrement réactivées, reformulées et adaptées à de nouveaux contextes.

La forme des concepts de création

Des idées aussi abstraites que l'origine du monde, qui impliquaient dans les conceptions prémodernes forcément une intervention divine, ne pouvaient s'exprimer que sous la forme d'un mythe. Or, la question de la forme sous laquelle un mythe pouvait être exprimé est particulièrement intéressante pour l'Égypte ancienne. Contrairement à d'autres civilisations, il n'existe en Égypte aucune codification, aucun texte ou récit fixe au contenu invariable (comme par exemple la Genèse biblique). Le matériel mythologique présentait une grande flexibilité ; il était le plus souvent exposé sous forme textuelle, mais il pouvait aussi être exprimé par des images.⁰ Ce qui est caractéristique de l'Égypte ancienne, c'est que le mythe n'est exprimé presque jamais par une narration, ce n'était donc pas une histoire que l'on se racontait, mais un savoir auquel on pouvait faire référence.

Rejoignant des chercheurs comme Claude Lévi-Strauss ou Roland Barth, Jan Assmann a défini le mythe égyptien comme une forme d'expression, une possibilité de traduire les phénomènes complexes du monde et de la société, et partant comme un langage.⁰

Que ce langage s'exprime par le texte ou par l'image, il opère par petites unités d'information que l'on appelle des mythèmes. Ceux-ci évoquent une information – généralement une action – soit sous la forme d'une proposition courte : Rê est venu à l'existence de lui-même, soit sous la forme d'une épithète ou d'un renvoi à un savoir : Horus, le vengeur de son père (une désignation dont la compréhension implique la connaissance du meurtre d'Osiris et du combat entre Horus et Seth).

Pour revenir brièvement aux images, on peut constater que les représentations faisant référence à la création du monde sont absentes à l'Ancien Empire, très rares au Moyen Empire, elles apparaissent ponctuellement au Nouvel Empire, mais deviennent assez fréquentes à partir du I^{er} millénaire av. n.è. La plupart des images à référence mythologique ont des antécédents textuels. Ainsi par exemple, la fameuse image de la séparation du ciel Nout de la terre Geb par le dieu Chou n'apparaît qu'à la 21^e dynastie ; mais déjà 1500 ans plus tôt, les Textes des Pyramides mentionnent le moment « lors de la séparation du ciel de la terre » (PT 519, pyr. 1208c) ou les Textes des Sarcophages « lorsqu'il (Atoum) sépara Geb de Nout » (CT 80, CT II 39f). Si cet acte est attribué à Atoum comme acte créateur, Chou intervient aussi à partir des Textes des Sarcophages déjà comme celui qui

⁰ M.-A. Calmettes, *Penser et représenter le monde*, Bruxelles 2024.

⁰ A. Assmann, J. Assmann, Mythos, in: *Handbuch religionswissenschaftlicher Grundbegriffe*, hg. von Hubert Cancik, et al., vol. 4, 1998, p. 179-200.

garantit la permanence de cette structure : « Chou, pour qui Nout fut placée au-dessus et Geb sous ses pieds » (CT 78, CT II 19a).

Ces quelques exemples permettent de saisir le caractère de ces unités de base, les mythèmes, qui expriment une seule idée, mais qui peuvent la véhiculer avec un vocabulaire variable et avec des nuances (Geb+Nout, ciel+terre).

La création du monde selon les sources anciennes

Les premières sources relatives à la création du monde se retrouvent principalement dans les grands corpus funéraires des Textes des Pyramides de l’Ancien Empire et des Textes des Sarcophages du Moyen Empire. Si l’on collectionne tous les mythèmes qui réfèrent au processus créateur dans ces deux corpus, on constate qu’ils traitent pour l’essentiel de quatre phases distinctes.

- Une première phase concerne le concept du Noun et l’idée qu’un élément liquide, englobant toute la potentialité de la création à venir, préexistait à la création.
- Les mythèmes relatifs à la deuxième phase réfléchissent à la transition de cette préexistence du Noun à l’existence et à la constitution du dieu créateur lui-même.
- Le créateur une fois installé, les mythèmes relatifs à la troisième phase concernent la transition entre un seul être vivant – le créateur – vers un monde différencié et vers la totalité de ce qui existe.
- La dernière phase, finalement, traite du maintien et du renouvellement permanent de la création une fois achevée.

Quelques exemples :

Concernant la première phase, les Textes des Sarcophages adressent la question du passage de l’inertie et de la potentialité du monde à venir vers une conscience du créateur et le début de sa volonté de créer de deux manières différentes : tantôt c’est le créateur lui-même qui aurait pris conscience de son existence, tantôt c’est le Noun, en sa forme personnifiée, qui l’y aurait incité.

« Je suis Atoum ... c'est moi, celui qui a rompu son repos au temps de Noun » (CT 132 II 152d-f, S1C)

Dans un autre texte (CT 80 II 34–35), Atoum se plaint de se sentir engourdi. Noun lui conseille alors de s’appuyer sur ses deux enfants Chou et Tefnout – qui représentent la Vie et Maât – pour pouvoir se soulever hors de l’eau et respirer. Ce texte exprime aussi l’idée que non seulement le créateur était préexistant dans le Noun, mais également ses enfants qu’il mettra au monde plus tard, et potentiellement toute la création.

Les textes relatifs à la deuxième phase cherchent à caractériser le dieu créateur : dans les textes anciens c’est toujours et exclusivement le dieu solaire, tantôt appelé Atoum, tantôt Rê. Le soleil est l’origine de la création et de la vie. Lorsqu’aux époques plus tardives, des conceptions régionales définissent leur divinité principale comme créatrice, celle-ci est toujours « solarisée » pour pouvoir jouer le rôle de créateur. C’est le cas de Ptah, par exemple, décrit au Nouvel Empire comme créateur, après avoir été auparavant assimilé à Rê ; Amon est créateur principalement sous sa forme Amon-Rê.

L’autogenèse, est le mode d’apparition le plus fréquent du créateur, il est « venu à l’existence de lui-même », une idée qui peut aussi être exprimée par des variantes, comme « celui qui s’est construit lui-même », « celui qui s’est constitué/noué/ fait lui-même ».

Une autre caractéristique de ce créateur est sa **solitude**. Une fois sorti du Noun, il n’y a que lui dans ce nouveau monde, le créateur est seul, il est l’unique.

Cette solitude constitue bien sûr aussi un défi pour la création, ce dieu, en principe masculin, n’a pas de partenaire pour créer. Il existe un passage qui nuance cette masculinité du créateur et qui le

décrit comme androgyne : « Je suis Atoum qui a créé les grands... je suis celui-ci et celle-ci » (CT 136 II 160g-161a), les deux pronoms étant déterminés respectivement par le signe d'un dieu et d'une déesse.

La difficulté d'expliquer le passage de l'unique vers la multiplicité du monde a stimulé un grand nombre de spéculations et de mythèmes au sujet des modes de création. Plusieurs approches, grosso modo contemporaines, coexistaient et étaient considérées comme équivalentes. Le créateur a pu procréer en se masturbant :

« C'est Atoum, celui qui est venu à l'existence, lui qui se masturba à Héliopolis.

Il mit son phallus dans son poing pour s'en faire jouir,

et les deux enfants Chou et Tefnout ont été mis au monde. » (PT 527, pyr. 1248a-d)

« Il (Rê) a fait la totalité lorsqu'il s'accoupla avec son poing [en] jouissance. » (CT 321 IV 147d-e)

Dans sa solitude, le créateur disposait de deux types de modes de création : d'une part les émanations et sécrétions concrètes de son corps, telles que sa semence, la salive ou le crachat, l'haleine, la sueur et les larmes.

Particulièrement intéressantes sont, d'autre part, les émanations abstraites que le créateur pouvait émettre, telles que sa parole créatrice, sa pensée, une force visuelle d'imagination et la force-akhou. Il faut souligner que la création par la parole et par la volonté d'Atoum ou de Rê est attestée un millénaire avant l'association, devenue si connue, de ce moyen de création avec le dieu Ptah.

Les produits que le créateur a fait venir à l'existence lors de « la première fois » selon ces différents processus sont encore relativement peu nombreux dans les sources anciennes : la vie en tant que principe, les dieux (individuels ou collectif), l'humanité, ciel et terre, ou simplement « tout ».

On constate que les possibilités d'association entre un mode de création et le produit créé sont relativement variées et variables. Il ne semble exister que deux associations fixes et exclusives, à savoir celle entre la sueur du créateur (une sécrétion considérée comme noble et spécifiquement divine) qui a produit les dieux, et celle – bien connue – entre les larmes dont sont issus les hommes. Cette dernière conception est basée sur une consonnance ressemblante et considérée comme significative entre les larmes *rmw* et les hommes *rmṭw*.

Cette association a été utilisée à plusieurs reprises dans les Textes des Sarcophages et plus tard pour expliquer le comportement souvent contestable des hommes. La question de la théodicée, de la façon dont le mal est venu dans ce monde pourtant créé par un créateur bon, se sert régulièrement de cette image. Les hommes sont bien les créatures de ce créateur et partagent avec lui certaines capacités, mais ils sont issus d'un moment de tristesse et d'un mode de création – les larmes – dont le dieu n'avait pas pleinement le contrôle : l'humanité semble avoir été considérée comme une sorte d'accident de la création, ou du moins un produit parfois problématique.

À quoi servent les conceptions cosmogoniques ?

Cet exemple illustre une des fonctions principales du mythe : Il sert à expliquer des données du monde ou l'origine d'une situation. Pour cette raison, les concepts mythologiques ne sont jamais exprimés pour eux-mêmes, mais toujours dans un contexte et dans un but précis. Le savoir mythologique pouvait être mobilisé, généralement par de brèves évocations, dans des contextes variés. Au cours de ces utilisations et actualisations des mythèmes, il se passe un transfert de signification. De cette manière, l'évocation d'un mythème transporte le sens que celui-ci a dans son contexte mythologique et le transforme pour donner une signification à un nouveau contexte.

En observant les principaux contextes d'actualisation de manière diachronique, on constate trois grandes époques d'utilisation des notions de cosmogonie, et aussi trois grands contextes ou environnements textuels. Peut-être faudrait-il ajouter à ces trois environnements textuels énumérés ci-dessous un quatrième contexte dans lequel les notions de cosmogonie ont été employées régulièrement en tant que précédent, parallèle et explication, à savoir les formules magiques et apotropaïques.

Des contextes changeants

À l'Ancien et au Moyen Empire, comme nous l'avons vu ci-dessus, c'est surtout dans le contexte funéraire que l'on trouve des notions de création. Les évocations mythologiques y servent de précédent et de modèle. Comme le créateur a réussi sa transformation de l'état inerte et engourdi vers un être vivant et créatif, le défunt/la défunte souhaitait réussir sa propre transformation, surmonter l'inertie de la mort et trouver une nouvelle existence dans l'autre monde. Cette idée est sensiblement moins fréquente et centrale dans le contexte funéraire du Nouvel Empire (par exemple le Livre des Morts), mais les mythes de création se retrouvent dans un nouveau contexte : ils servent désormais dans les hymnes à décrire et à louer une divinité :

« Forme unique qui crée tout ce qui existe,
Un qui demeure unique, créant les êtres.
Les hommes sont sortis de ses yeux,
Les dieux sont venus à l'existence de sa bouche.
Il fait l'herbe pour faire vivre le bétail,
il fait les arbres fruitiers pour les hommes (un peuple céleste),
il fait ce dont vivent les poissons du fleuve et les oiseaux qui peuplent le ciel.
Il donne le souffle à ce qui est dans l'œuf et vivifie le petit du lézard,
il fait ce dont vivent les mouches ainsi que les vers et les puces,
il fait ce dont les souris ont besoin dans leurs trous et vivifient la gent ailée sur tout arbre.
Salut à toi, qui crées cela en totalité,
Un qui demeure unique, aux bras nombreux ».⁰

Une caractéristique de ces louanges du Nouvel Empire, – ici c'est Amon-Rê qui est adressé – est que la création ne se limite plus aux constituants essentiels du monde évoqués plus haut, mais les textes soulignent la sollicitude du créateur envers l'ensemble de la création, jusqu'aux vers et aux puces.

Durant le premier millénaire av. n.è., les mythes relatifs à la création existaient toujours et avaient toujours une valeur explicative et significative forte. Le contexte dans lequel les conceptions étaient mobilisées changeait encore une fois, les anciens mythes étant désormais utilisés principalement pour expliquer les rituels de temples.

Ainsi, dans le Papyrus Salt (7e sc. av. n.è), un « rituel pour le maintien de la vie », les ingrédients nécessaires à la fabrication d'une statuette d'Osiris étaient liés directement à la création :

« Horus a pleuré. L'eau a coulé de son œil à terre ; elle a germé ;
c'est ainsi qu'a été produit l'oliban sec. ...
Chou et Tefnout ont pleuré énormément ; l'eau de leur œil est tombée à terre ;
elle a germé, c'est ainsi qu'a été produite la résine de térébinthe.
Rê a pleuré de nouveau. L'eau de son œil est tombée à terre. Elle s'est changée en abeille. ...

⁰ Extrait du papyrus Boulaq 17, traduction d'après A. Barucq et F. Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, Paris 1980, p. 197.

Rê fut fatigué ; la sueur de son corps tomba à terre, elle germa et se transforma en lin ; c'est ainsi que fut produite la toile.
Il cracha, il expectora ; c'est ainsi que fut créé le bitume. »⁰

Les modes de création qui, selon les mythes les plus anciens, servaient à créer les principaux éléments du monde – les dieux et les hommes – sont désormais mis en relation avec les ingrédients concrets de la recette rituelle. Loin d'être anecdotique, ce procédé permettait de souligner le lien direct avec le monde des dieux et les temps primordiaux et ainsi d'augmenter la signification d'un rituel dont la fonction était de préserver la vie.

Un des derniers grands textes de création date de l'époque romaine (l'empereur Trajan, 98–117 de n.è) et se trouve dans le temple d'Esna. C'est maintenant un texte narratif qui est en relation avec une grande fête célébrée à Esna et ailleurs en l'honneur de la déesse Neith, caractérisée comme créatrice. L'action de la déesse créatrice Neith se trouve antéposée à l'apparition de Rê qui parachèvera la création.

« Le père des pères, la mère des mères, l'être divin qui commença d'être au commencement se trouvait au sein du Noun, apparue d'elle-même, tandis que la terre était encore dans les ténèbres... » Tout comme nous avons vu dans un passage des Textes des Sarcophages Atoum qualifié de « celui-ci et celle-ci », Neith est ici « le père des pères et la mère des mères » – une divinité primordiale androgyne, venue à l'existence d'elle-même au sein de l'eau primordiale. Par la parole, la déesse crée alors la terre pour pouvoir s'y installer, puis, toujours en les nommant, les villes d'Esna et de Saïs. « Tout ce que concevait son cœur se réalisait aussitôt » ... « puis elle dit : un dieu très saint va naître aujourd'hui. Quand il ouvrira son œil, la lumière sera, quand il le fermera, ce seront les ténèbres. Les hommes naîtront des larmes de son œil, et les dieux de la salive de ses lèvres... ».⁰

La déesse annonce ici la naissance de Rê et renvoie déjà à deux modes de création particulièrement bien connus. Le mythe s'est complexifié ici, puisque les dieux issus de la salive, et les hommes issus des larmes sont bien des créations de Rê, comme on s'y attendrait, mais ces éléments et leur mode de création ont déjà été préconçus par la déesse Neith. Le récit décrira par la suite l'enfance de Rê auprès de sa mère Neith et expliquera en même temps les principaux éléments du rituel de la fête de Neith célébrée au temple d'Esna.

Ces quelques exemples permettent de constater la pérennité sur plus de 2500 ans des notions de cosmogonie. Initialement intégrées principalement dans le contexte du culte funéraire et de la renaissance du défunt (Ancien et Moyen Empire), l'utilisation des évocations mythologiques se trouve au Nouvel Empire surtout dans le culte et la louange hymnique des dieux. À l'époque tardive et jusqu'à l'époque romaine, se sont avant tout les rituels célébrés dans les temples qui mobilisent les mythes de création, souvent sous une forme innovante, mais toujours proche des anciens concepts.

Les mêmes idées sont restées valables, elles ont pu passer d'un contexte à un autre, tout en gardant leur forme initiale, mais en se prêtant à des reformulations et à de nouvelles associations. Le langage du mythe est resté vivant, souple et significatif tout au long de la civilisation égyptienne.

⁰ P. Derchain, *Le Papyrus Salt 825, rituel pour la conservation de la vie en Égypte*, Bruxelles 1965, p. 137.

⁰ S. Sauneron, *Esna V. Les fêtes religieuses d'Esna*, 1962, p. 253-270.

Le canal de Suez

Une épopée égyptienne de l'Antiquité à nos jours

Laurence OLIVA

Membre de l'ADEC

Conférence du Mercredi 16 octobre 2024

CAFÉ RIVE GAUCHE – GRENOBLE

L'Égypte, terre de merveilles et d'ingéniosité, a toujours suscité l'admiration du monde. Des pyramides aux temples colossaux, des obélisques aux statues monumentales, elle incarne le gigantisme et l'audace. Le mot « pharaonique » est né de cette grandeur. Dans cette lignée de projets titanesques, le Canal de Suez s'impose comme un héritage à la fois antique et moderne, reliant deux mers, deux mondes, deux époques

Le canal des pharaons : aux origines du génie hydraulique

Les Égyptiens de l'antiquité menaient des expéditions, notamment pour commercer avec le pays de Pount. Pour s'y rendre, il fallait traverser le désert oriental avant d'atteindre la mer Rouge, démonter et remonter les bateaux. Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que des travaux hydrauliques dès le Moyen Empire (vers 1850 av. J.-C.), sous Sésostri III, auraient pu préfigurer un canal reliant le Nil à la mer Rouge.

Ce "canal des pharaons" est attesté sous Sethi Ier au XIII^e siècle av. J.-C., comme en témoignent des inscriptions à Karnak. Il s'agit probablement d'une restauration ou d'un prolongement d'un tracé plus ancien, peut-être amorcé dès le Moyen Empire.

Ce canal fut utilisé, abandonné, restauré à plusieurs reprises, notamment sous Nékao II (vers 600 av. J.-C.). Après la conquête de l'Égypte par Cambyse II en 525 av. J.-C., Darius Ier (521 av. J.-C. – 486 av. J.-C.) poursuit l'intégration de l'Égypte dans l'empire perse. Il relance et achève les travaux du canal. Une stèle retrouvée le long du tracé qui reliait le bras oriental du Nil (près de Bubastis) à la mer Rouge (golfe de Suez), en passant par les lacs Amers, atteste de son ambition :

« Le roi Darius a dit : je suis un Perse. En dehors de la Perse, j'ai conquis l'Égypte. J'ai ordonné ce canal creusé depuis la rivière appelée Nil qui coule en Égypte à la mer qui commence en Perse »

Le canal est ensuite restauré par Ptolémée II, puis modifié sous Trajan, et enfin réhabilité par Amr ibn al-As au VII^e siècle après J.C., avant d'être définitivement comblé par le calife Al-Mansur pour des raisons stratégiques : isoler Médine et prévenir des révoltes.

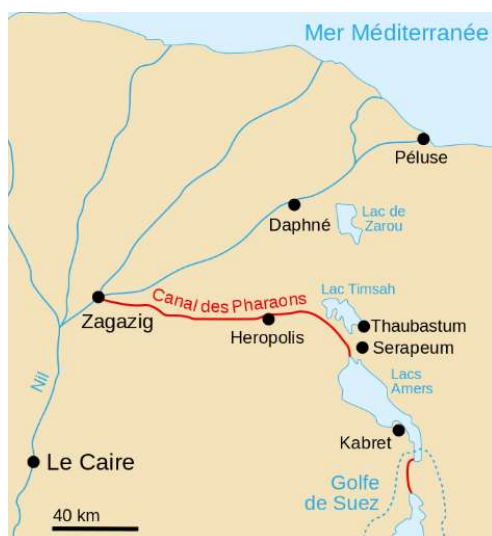


Photo 1 : Canal des pharaons, Wikipédia



Photo 2 : Pays de Pount, Wikipédia

De la Renaissance à l'expédition d'Égypte : un projet émergent

À la fin du XVe siècle, les grandes découvertes bouleversent les équilibres commerciaux mondiaux. En 1492, Christophe Colomb atteint l'Amérique, et en 1498, Vasco de Gama contourne l'Afrique, ouvrant la route du Cap de Bonne-Espérance. Ces nouvelles voies maritimes permettent aux puissances européennes d'accéder directement aux richesses de l'Orient comme de l'Occident, marginalisant peu à peu les routes traditionnelles de la Méditerranée.

Face à ce bouleversement, la République de Venise, qui dominait jusque-là le commerce méditerranéen, cherche à retrouver son influence. Dès 1574, elle soumet au Conseil des Dix un projet de canal à Suez. Trop coûteux et techniquement prématuré, il est abandonné. Il constitue néanmoins la première proposition moderne connue d'un canal maritime à Suez.

Deux siècles plus tard, en 1798, Napoléon Bonaparte relance l'idée dans le cadre de son expédition en Égypte. Souhaitant barrer la route des Indes aux Britanniques, il débarque avec 35 000 soldats et 165 savants. L'expédition est à la fois militaire et scientifique. Bonaparte retrouve les traces du canal des pharaons et confie à Jacques-Marie Le Père, ingénieur des Ponts et Chaussées, la mission d'établir un relevé topographique.

Mais le terrain est difficile : le manque d'eau, les attaques de bédouins et les conditions extrêmes compliquent les relevés. Dans la précipitation, Le Père conclut à une différence de niveau de neuf mètres entre la Méditerranée et la mer Rouge, ce qui impliquerait la construction d'écluses. Cette erreur, qui freine le projet, persistera jusqu'aux mesures précises de Paul-Adrien Bourdaloue en 1847, qui démontreront que les deux mers sont pratiquement au même niveau.

Une alliance franco-égyptienne fondatrice

Après le départ des Français en 1801, l'Égypte est laissée sans direction claire. L'Empire ottoman envoie un contingent pour reprendre le contrôle de la province. Parmi les officiers se trouve un certain Méhémet Ali, d'origine albanaise. Ambitieux et stratège, il s'impose rapidement comme vice-roi d'Égypte.

C'est dans ce contexte que Napoléon Bonaparte envoie en 1803 un consul-général en Égypte : Mathieu de Lesseps, ancien membre de l'expédition d'Égypte. Sa mission : identifier un interlocuteur local capable de stabiliser le pays. Il rencontre Méhémet Ali, le soutient dans son ascension vers le pouvoir, et noue avec lui une relation de confiance durable. Cette alliance franco-égyptienne, fondée sur des intérêts communs et une vision modernisatrice, sera déterminante pour la suite.

En 1811, Méhémet Ali élimine les Mamelouks lors d'un guet-apens à la citadelle du Caire, consolidant son autorité. Il engage alors une politique de modernisation ambitieuse : réforme de l'armée avec l'aide de conseillers français, développement de l'agriculture, création d'écoles, d'industries, et ouverture du pays aux influences européennes. Officiellement vassal du sultan ottoman, il agit en souverain indépendant, jusqu'à entrer en guerre contre Constantinople. La convention de Londres de 1840 lui accorde finalement le pachalik héréditaire d'Égypte, consacrant de fait une dynastie.

En 1832, le fils de Mathieu, Ferdinand de Lesseps, est nommé vice-consul à Alexandrie. À son arrivée, conformément aux règles sanitaires en vigueur à l'époque, il doit observer une quarantaine obligatoire à bord de son navire, au large du port. Pour l'occuper durant cette période d'isolement, le consul général de France, Jean-François Mimaut, lui fait parvenir plusieurs ouvrages, dont le mémoire de Jacques-Marie Le Père sur le canal des pharaons. Ces lectures, combinées à sa rencontre avec les Saint-Simoniens — partisans d'un progrès social et industriel — nourrissent son rêve : relier la Méditerranée à la mer Rouge par un canal maritime.

Méhémet Ali, bienveillant à l'égard de De Lesseps, reste néanmoins prudent. L'Égypte est encore officiellement une province ottomane, et toute modification du territoire nécessite l'aval de la Sublime Porte. De Lesseps tente d'obtenir l'autorisation du sultan, mais se heurte à l'opposition britannique. Le projet est mis en sommeil. Ferdinand quitte l'Égypte et poursuit sa carrière

diplomatique dans d'autres pays, qui va fortement influencer son futur rôle dans le percement du canal de Suez.



Photo 3 : Méhémet Ali, Vice-roi d'Égypte, Wikipédia

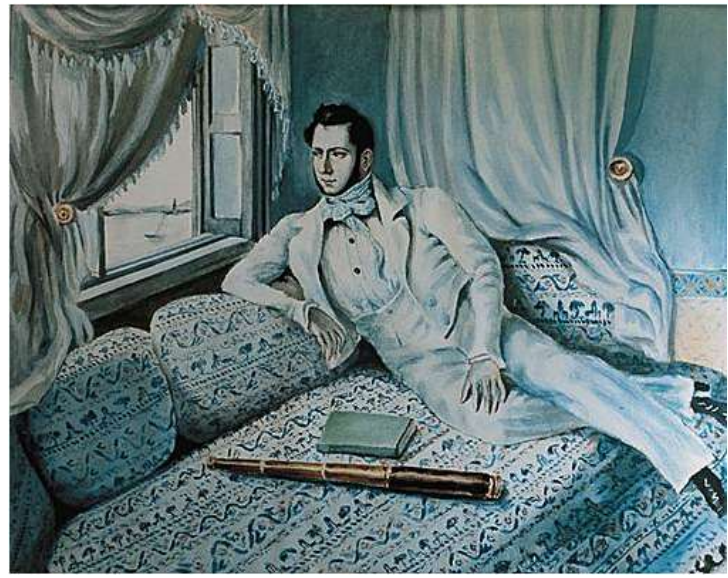


Photo 4 : Ferdinand, vicomte de Lesseps, © Musée de la Marine, Paris

En 1848, Méhémet Ali est déclaré sénile. Son fils Ibrahim Pacha, brillant chef militaire, lui succède brièvement, mais meurt la même année. Le pouvoir revient alors à Abbas Ier, petit-fils de Méhémet Ali, farouchement anglophile. Sous son règne, les relations avec la France se refroidissent, et les Britanniques obtiennent un projet qui leur tient à cœur : la construction d'une ligne de chemin de fer entre Alexandrie et Le Caire, puis jusqu'à Suez.

Ce projet ferroviaire, destiné à raccourcir la route vers les Indes, est réalisé dans des conditions sociales très dures. Abbas Ier, sous pression britannique, impose aux fellahs (paysans égyptiens) la corvée obligatoire, les réquisitionnant par milliers pour travailler sur les chantiers, dans des conditions proches de l'esclavage. Cette exploitation est tolérée, voire encouragée, par les Britanniques, soucieux d'accélérer la réalisation d'une connexion stratégique entre la Méditerranée et le port de Suez.

Le retour de De Lesseps et la naissance d'un projet

En juillet 1854, Abbas Ier est assassiné. Son successeur, Mohamed Saïd Pacha, fils cadet de Méhémet Ali, marque un retour à la francophilie. Il connaît personnellement Ferdinand de Lesseps, qui fut son précepteur dans sa jeunesse. On raconte qu'enfant, il fuyait les rigueurs imposées par son père pour aller manger des macarons chez les De Lesseps. Il avait même séjourné en France, accueilli par la famille de Ferdinand.

À la nouvelle de l'accession de Saïd au pouvoir, De Lesseps lui adresse une lettre de félicitations. Le vice-roi l'invite aussitôt à revenir en Égypte. C'est ce retour, à l'automne 1854, qui marque le véritable point de départ du projet. Une relation d'amitié sincère les unit. Saïd lui accorde une concession exclusive pour le percement du canal.

Le 30 novembre 1854, Mohamed Saïd Pacha signe un firman accordant à De Lesseps le pouvoir de créer une compagnie universelle, de lever des fonds, et de diriger les travaux. La concession est fixée pour une durée de 99 ans à partir de l'ouverture du canal, après quoi l'ouvrage reviendra à l'État égyptien. Les bénéfices seront répartis entre le gouvernement égyptien (15 %), les fondateurs (10 %) et les actionnaires (75 %).



Photo 5 : Ferdinand présente son projet à Mohamed Saïd Pacha © site Marine Marchande

Mohamed Saïd précise toutefois que ce firman devra être approuvé par la Sublime Porte, conformément aux règles de l'Empire ottoman. Cette dépendance à l'accord du sultan constitue la première faille de l'entreprise.

Le projet, bien que soutenu par le vice-roi, suscite une vive opposition diplomatique, notamment de la part du Royaume-Uni. Les Britanniques, qui contrôlent déjà la route maritime vers les Indes via le Cap de Bonne-Espérance, voient dans ce canal une menace directe à leur suprématie. Furieux, ils exercent une pression diplomatique intense sur le sultan pour qu'il refuse de ratifier le firman. Parmi les arguments avancés :

- Le canal couperait physiquement l'Empire ottoman en deux, créant une frontière maritime entre l'Asie et l'Afrique.
- Il favoriserait l'émancipation de l'Égypte, en renforçant son autonomie vis-à-vis de Constantinople.
- Il permettrait à la France d'installer une force étrangère sur le sol égyptien, sous couvert de main-d'œuvre et de techniciens.
- Il concurrencerait injustement la ligne de chemin de fer qu'ils s'employaient eux-mêmes à construire entre Alexandrie et Suez.
- Il serait un projet irréaliste et ruineux, porté par un diplomate français suspecté d'être un espion à la solde de Napoléon III. Preuve de cette proximité avec le pouvoir impérial : Ferdinand de Lesseps est le cousin de l'impératrice Eugénie, récemment mariée à l'empereur.

Face à ces résistances, De Lesseps entreprend un tour d'Europe diplomatique pour rallier les opinions publiques et les gouvernements à son projet. Il reçoit le soutien de plusieurs puissances, dont l'Autriche, l'Italie et la Russie. Même certains milieux économiques britanniques, notamment les armateurs, se montrent favorables au canal. Mais les autorités politiques britanniques, elles, restent fermement opposées.

Pour financer l'entreprise, De Lesseps lance une grande souscription publique. Refusant de dépendre des banques, qu'il juge trop liées aux intérêts politiques, il émet 400 000 actions à 500 francs chacune. Le peuple français répond massivement à l'appel. Toutefois, les banques anglaises, qui s'étaient engagées à souscrire une partie des actions, se rétractent sous pression diplomatique. Finalement, seules 56 % des actions trouvent preneur.

Malgré cette rétractation, De Lesseps laisse entendre que c'est le succès du siècle, un triomphe. Les 44 % d'actions invendues sont achetées par Saïd Pacha lui-même, preuve de la confiance personnelle qu'il accorde à De Lesseps. Cette dissimulation, bien qu'efficace sur le moment, constitue la seconde

faillite majeure de l'entreprise. Elle jette les bases d'un déséquilibre économique qui, quelques années plus tard, précipitera l'Égypte dans l'endettement et la perte de contrôle sur le canal.

Le 15 décembre 1858, la Compagnie universelle du canal maritime de Suez est officiellement créée. Son siège social est établi en Égypte, son siège administratif à Paris. Malgré les manœuvres britanniques, les fonds sont réunis, les plans sont prêts, et les premiers travaux peuvent enfin débuter.

Le chantier du siècle : dix ans de travaux titanesques (1859–1869)

Le 25 avril 1859, le premier coup de pioche est donné à Port Saïd. Le chantier du canal de Suez débute dans un désert aride, sans infrastructures, sans eau douce, sans routes. Tout est à construire. Le tracé du canal est ingénieusement pensé pour tirer parti des dépressions naturelles : le lac Timsah et les lacs Amers permettent de réduire à 60 km la portion à creuser, sur un total de 160 km.

Dès le départ, les Britanniques, hostiles au projet, redoutent une invasion de travailleurs français sur le sol égyptien. Ils imposent, par l'intermédiaire de la Sublime Porte, que la main-d'œuvre soit exclusivement égyptienne. C'est ainsi que des dizaines de milliers de fellahs sont réquisitionnés sous le régime de la corvée. Mais contrairement aux pratiques antérieures pour le projet de chemin de fer des anglais, cette corvée est encadrée par un décret de Mohamed Saïd Pacha, qui en fixe les conditions sociales :

- Les ouvriers sont payés 4 piastres par jour, nourriture comprise — un salaire supérieur à la moyenne égyptienne de l'époque.
- Ils bénéficient d'un hébergement, d'un accès aux soins gratuits, et d'une indemnisation en cas de maladie.
- Les familles sont prises en charge pour le transport jusqu'au chantier.
- Les sanctions sont limitées à des retenues sur salaire, excluant les châtiments corporels.

Deux équipes sont constituées : l'une part de Port Saïd, l'autre de Suez. Le canal est d'abord creusé à la main, à 1 mètre de profondeur sur 60 mètres de large. Les outils sont rudimentaires, parfois remplacés par des couffins. Les conditions restent éprouvantes : chaleur accablante, épidémies, déracinement. Mais le chantier avance.

En parallèle, Mohamed Saïd s'engage à fournir l'eau douce, indispensable à la survie des ouvriers et au bon déroulement du chantier. Pour cela, il lance la reconstruction du canal des pharaons, un projet titanesque qui mobilise des milliers d'ouvriers pendant cinq ans. En attendant, l'eau est acheminée à dos de chameau, puis par des machines à vapeur capables de dessaler l'eau de mer.

L'interruption des travaux sous Ismaïl Pacha : crise et arbitrage impérial

En janvier 1863, Mohamed Saïd meurt. Son neveu, Ismaïl Pacha, lui succède. Influencé par les Britanniques et soucieux de plaire à la Sublime Porte, il suspend les travaux, prétextant que le firman initial n'a jamais été signé par le sultan, et que l'Égypte a besoin de main-d'œuvre pour l'agriculture. Il invoque également les critiques internationales sur le recours à la corvée, dans un contexte où l'Angleterre, en pleine guerre de Sécession en Amérique, cherche à se positionner comme défenseur des droits humains.

Sous la pression, Ismaïl abolit la corvée, annule les travaux sur le canal d'eau douce — pourtant essentiel pour alimenter le chantier en eau potable —, rétrocède une grande partie des terres concédées à la compagnie, et suspend la fourniture de main-d'œuvre. Le chantier est paralysé.

De Lesseps proteste, dénonce une rupture de contrat, et fait appel à Napoléon III. Jusqu'ici discret, l'empereur accepte d'arbitrer le conflit. En juillet 1864, il rend une décision favorable à la compagnie : l'Égypte devra verser une indemnité de 84 millions de francs pour compenser la suppression de la corvée, la perte des terres et les travaux déjà engagés, y compris ceux du canal d'eau douce.



Photo 6 : Mohammed Saïd Pacha vice-roi d'Égypte (1822-1863)
© Napoleon.org



Photo 7 : Ismail Pacha vice-roi d'Égypte (1830-1895)-
© Napoleon.org

Pour honorer cette dette, Ismaïl contracte des emprunts massifs auprès des banques européennes, ce qui marque un tournant financier majeur. C'est la troisième faille du projet : après la dépendance à la Sublime Porte et l'échec partiel de la souscription publique, cette indemnité précipite l'Égypte dans un endettement structurel qui, quelques années plus tard, conduira à la vente des actions du canal et à la mise sous tutelle financière du pays.

Mais le contexte diplomatique évolue : en 1865, Lord Palmerston, Premier ministre britannique, meurt. Son successeur adopte une position plus conciliante. Les Britanniques, désormais moins hostiles au projet, ne s'y opposent plus, mais réclament des garanties pour l'avenir.

Le 19 mars 1866, le sultan Abdul-Aziz signe le firman, donnant à la concession sa consécration souveraine. Le chantier peut reprendre, cette fois sous le signe de la mécanisation et de l'internationalisation.

La reprise mécanisée : vers une européanisation du chantier



Photo 8 : Les wagonnets évacuent les déblais, Site Gros et Delettrez © Ermé Désiré- Louis Cuvier 1867

À l'automne 1864, après l'arbitrage de Napoléon III, tous les chantiers reprennent, y compris celui du canal d'eau douce, initialement interrompu par Ismaïl Pacha. Ce canal, essentiel pour l'approvisionnement en eau potable, joue un rôle stratégique dans la mise en eau du canal maritime, notamment dans les zones désertiques comme les lacs Amers.

La reprise des travaux marque une nouvelle ère : celle de la mécanisation et de l'européanisation du chantier. Dragues, locomobiles, élévateurs, barges, canots à vapeur remplacent progressivement les bras des fellahs. Le canal devient un véritable laboratoire d'innovation technique.

Cette modernisation s'accompagne aussi d'un changement humain majeur : avec la suppression de la corvée, la compagnie recrute désormais une main-d'œuvre libre, venue de toute l'Europe. Le chantier devient un carrefour méditerranéen : on y croise des Français, des Italiens, des Grecs, des Maltais, des Syriens, des Égyptiens.

En 1866, plus d'un million de mètres cubes de déblais sont extraits chaque mois. En 1867, ce chiffre double. Le canal n'est plus seulement un projet franco-égyptien : il devient une entreprise européenne, à la fois par ses capitaux, ses techniques et ses hommes. De nouvelles villes surgissent le long du tracé, dont Ismaïlia, fondée en l'honneur du vice-roi. Mais les fonds s'épuisent à nouveau. Une nouvelle émission d'obligations est lancée, suivie de la vente de terrains. Le canal avance, au prix d'un endettement croissant.



Photo 9 : Drague à couloir de 45 mètres, 1869 – 1885, Hippolyte Arnoux et Zangaki frères
© Archives nationales du monde du travail (Roubaix)

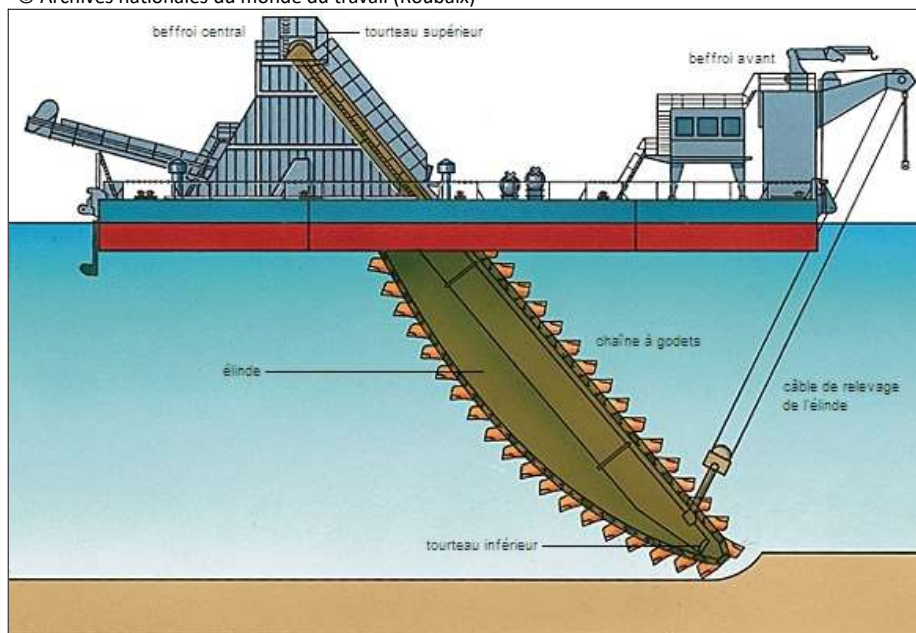


Photo 10 : Schéma d'une drague à godets © Encyclopédie Larousse

Le 15 août 1869, les eaux de la mer Rouge atteignent les lacs Amers. Les deux mers sont enfin reliées. Le rêve de De Lesseps devient réalité.

L'inauguration de 1869 : l'Égypte au centre du monde

Le 17 novembre 1869, le canal de Suez est inauguré en grande pompe. Ismaïl Pacha, soucieux d'impressionner l'Europe, invite les grandes cours européennes. L'impératrice Eugénie, cousine de De Lesseps, ouvre la cérémonie à bord de l'Aigle. L'empereur d'Autriche, le prince de Prusse, le prince de Hollande sont présents. Ismaïl ne sera pas obligé de s'effacer devant son sultan qui brille par son absence. Les Britanniques, ne sont présents que par la presse : le Times de Londres couvre l'événement avec une certaine ironie. Il reconnaît l'exploit, tout en prédisant que « probablement, le canal ne va pas durer et que les sables vont le recouvrir ». Mais il ajoute que l'Angleterre devrait quand même en bénéficier comme les autres nations, révélant une forme de résignation stratégique.



Photo 11 : Inauguration du Canal de Suez – 17 Novembre 1869 © Association du Souvenir de Ferdinand de Lesseps et du canal de Suez

La fête est somptueuse : 30 navires partent de Port Saïd, font escale à Ismaïlia pour un banquet fastueux, puis poursuivent jusqu'à Suez. Mille tentes, des centaines de tables, 500 cuisiniers, un millier de serveurs. Au menu : poisson à la réunion des deux mers. Ismaïl a fait construire un palais pour l'impératrice, un opéra (Aïda sera commandée à Verdi), des boulevards, des routes, des infrastructures modernes. Il veut occidentaliser son pays, mais vit au-dessus de ses moyens.

Le canal arrive à point nommé : la révolution industrielle bat son plein, les échanges mondiaux explosent, les bateaux à vapeur remplacent les voiliers. Le canal va devenir une artère vitale du commerce international. Mais derrière les dorures de l'inauguration, l'Égypte est lourdement endettée. Les dépenses, les emprunts contractés pour financer les travaux et les festivités, les indemnités versées à la Compagnie universelle, tout cela va peser sur les finances du pays. L'Égypte ne pourra en profiter longtemps.

L'ère coloniale : mainmise britannique et dépossession égyptienne

Malgré l'inauguration triomphale de 1869, l'Égypte ne profite pas longtemps des retombées économiques du canal. Le pays est lourdement endetté, notamment à cause des dépenses engagées par Ismaïl Pacha pour moderniser Le Caire et impressionner l'Europe. En 1875, acculé financièrement, Ismaïl vend à la hâte les 44 % d'actions que détient l'Égypte dans la Compagnie du canal à la Grande-Bretagne. Le Premier ministre britannique Benjamin Disraeli conclut l'affaire en quelques jours, sans l'aval du Parlement, et aurait informé la reine Victoria par un simple mot : « You

have it, Madam. ». Cette phrase, devenue célèbre, symbolise la rapidité et la discrétion de l'opération.

En quinze ans, ces actions rapporteront sept fois leur valeur d'achat. L'Angleterre devient ainsi l'actionnaire majoritaire du canal, et impose progressivement sa tutelle sur l'économie égyptienne. En 1879, Ismaïl est destitué sous pression européenne. Son fils Tawfiq lui succède, mais le pouvoir réel est désormais entre les mains des Britanniques.

En 1882, une révolte nationaliste menée par Urabi Pacha contre l'influence étrangère est violemment réprimée. Les Britanniques bombardent Alexandrie, occupent militairement le pays, et s'installent durablement. L'Égypte devient un protectorat de fait, bien que toujours officiellement province ottomane jusqu'en 1914.

En 1888, la convention de Constantinople proclame la neutralité du canal, ouvert à tous les navires, en temps de paix comme de guerre. Mais cette neutralité sera souvent bafouée.

Le canal au cœur des conflits mondiaux

Durant la Première Guerre mondiale, le canal devient un enjeu stratégique majeur. Il permet aux troupes britanniques et françaises de rejoindre rapidement l'Inde, l'Indochine ou l'Afrique du Nord. En 1914, l'Égypte est placée sous protectorat britannique. Le khédive Abbas II, favorable aux Ottomans, est destitué. Son oncle Hussein Kamel devient sultan.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le canal est défendu contre les forces de l'Afrika Korps de Rommel. En 2012, un avion britannique disparu en 1942 est retrouvé dans le désert égyptien, témoin silencieux de ces combats. Le canal est jalousement gardé. Même si l'Égypte est officiellement indépendante depuis 1936, l'armée britannique reste postée dans la zone du canal jusqu'en 1952.

La nationalisation de 1956 : Nasser et la souveraineté retrouvée

En 1952, le mouvement des Officiers libres, mené par Mohamed Naguib et Gamal Abdel Nasser, renverse la monarchie égyptienne. Le roi Farouk abdique en faveur de son fils Fouad II, âgé de six mois. La République est proclamée en 1953, avec Naguib comme président, mais Nasser prend rapidement le pouvoir et devient président en 1956, élu avec 99,8 % des voix.

Nasser incarne une volonté farouche de moderniser l'Égypte. Il ambitionne de construire le barrage d'Assouan pour réguler les crues du Nil, développer l'agriculture et produire de l'électricité. Les États-Unis s'étaient engagés à financer le projet, mais retirent leur soutien après que Nasser reconnaisse la Chine communiste. En réponse, Nasser décide de nationaliser le canal de Suez le 26 juillet 1956, douze ans avant la fin de la concession accordée à la Compagnie universelle.

Cette décision provoque une onde de choc internationale. La France, le Royaume-Uni et Israël organisent une intervention militaire secrète, scellée lors du protocole de Sèvres. Israël attaque le Sinaï le 29 octobre 1956, suivi d'un ultimatum franco-britannique. Prétextant une opération de maintien de la paix, les troupes franco-britanniques débarquent à Port-Saïd et Port-Fouad le 6 novembre.

Mais la réaction internationale est immédiate : les États-Unis, soucieux d'éviter une escalade en pleine guerre froide, et l'URSS, alliée de l'Égypte, condamnent l'intervention. Sous la pression conjointe des deux superpuissances, les forces franco-britanniques se retirent. L'ONU confirme la souveraineté égyptienne sur le canal. C'est une victoire diplomatique éclatante pour Nasser, qui devient un héros du monde arabe et un symbole du non-alignement.

Le canal sous tension (1956–1975) : fermeture, guerre et réouverture

Après la nationalisation, le canal devient un enjeu central des tensions régionales. En 1967, la guerre des Six Jours éclate entre Israël et ses voisins arabes. L'Égypte ferme le canal, qui devient une ligne de front. Le Sinaï est occupé par Israël, et le canal reste fermé pendant huit ans. Des dizaines de navires, surnommés la « flotte jaune », restent bloqués dans les lacs Amers.

La guerre du Kippour en 1973, lancée par l'Égypte et la Syrie pour reconquérir les territoires perdus, marque un tournant. Bien que les combats soient intenses, notamment autour du canal, l'Égypte parvient à franchir la ligne Bar-Lev et à rétablir une forme de parité militaire. Cette guerre ouvre la voie à des négociations de paix.

En 1975, sous la présidence d'Anouar el-Sadate, le canal est enfin rouvert à la navigation. C'est un symbole fort de souveraineté retrouvée et de normalisation progressive des relations avec l'Occident. Le canal, modernisé, reprend sa place dans le commerce mondial.

Le canal au XXI^e siècle : modernisation et vulnérabilités

Après la révolution de 2011 et la chute de Hosni Moubarak, l'Égypte traverse une période d'instabilité. Le président élu Mohamed Morsi est renversé en 2013 par un coup d'État militaire mené par le général Abdel Fattah al-Sissi. Devenu président en 2014, Al-Sissi cherche à asseoir sa légitimité par un projet pharaonique : le doublement du canal de Suez.

L'objectif est clair : permettre une circulation à double sens, réduire les temps d'attente, et renforcer la compétitivité du canal face aux routes alternatives. Le financement est exclusivement national : une souscription publique est lancée le 5 août 2014, réservée aux Égyptiens. En six jours, plus de 7 milliards de dollars sont levés, et 80 % des actions sont détenues par la population. Les travaux, prévus sur trois ans, sont achevés en un an. Le 6 août 2015, le nouveau canal est inauguré en grande pompe, en présence du président français François Hollande, en souvenir de l'inauguration de 1869 avec l'impératrice Eugénie.

Mais le canal reste vulnérable. En mars 2021, l'échouement du porte-conteneurs *Ever Given* bloque le trafic pendant six jours, provoquant une crise logistique mondiale. En 2023, les attaques des rebelles houthis en mer Rouge, en soutien au Hamas, poussent de nombreux transporteurs à contourner l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance. Ce détour double les temps de trajet, les émissions de CO₂, et les coûts logistiques.

Aujourd'hui, le canal représente environ 12 à 15 % du commerce maritime mondial. Il demeure un axe stratégique, mais aussi un baromètre des tensions géopolitiques et économiques de la planète.

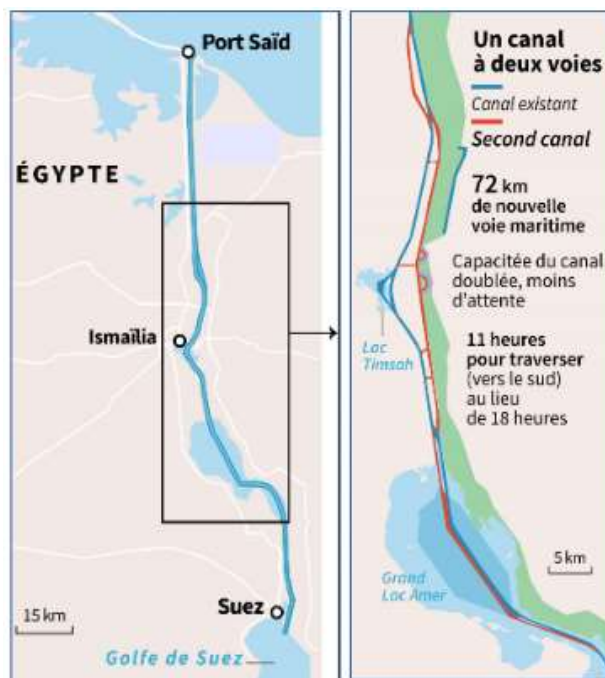


Photo12 : © Suez Canal Authority

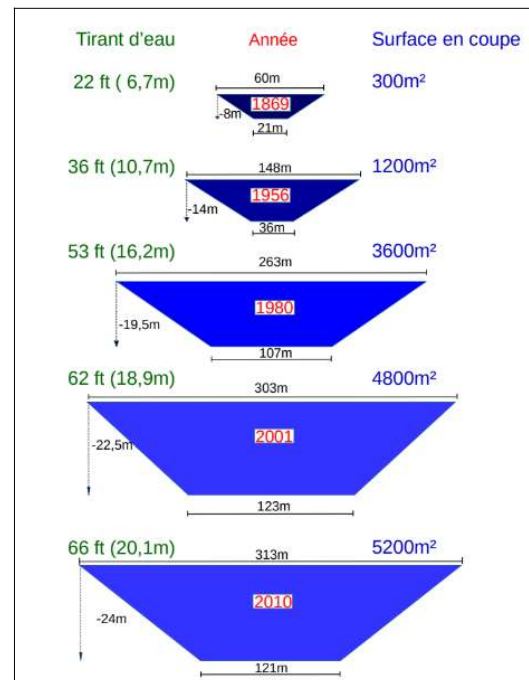


Photo 13 : Laurence Oliva

Conclusion : un canal, des civilisations

Le Canal de Suez est bien plus qu'un passage maritime. Il est le reflet de l'histoire de l'Égypte, de ses ambitions, de ses luttes, de ses renaissances. De Sésostri III à Al-Sissi, il incarne la volonté d'un peuple de relier les mondes, de maîtriser son destin, et de s'inscrire au cœur des échanges planétaires.

À travers les siècles, il a été un rêve pharaonique, un enjeu impérial, un symbole de souveraineté. Aujourd'hui encore, il continue d'écrire l'histoire, au rythme des navires qui le traversent, et des peuples qui le regardent.

Sources et pour aller plus loin :

Ferdinand de Lesseps, « *Entretiens sur le canal de Suez* », Paris, 1880.

Jacques-Marie Le Père, « *Mémoire sur le canal des pharaons* », 1800.

Robert Solé, « *Le Canal de Suez* », Fayard, 2003.

Times of London, Archives 1869.

Les esclaves en Égypte ancienne : économie, travail et intégration sociale

Juan Carlos Moreno García

Docteur en égyptologie (CNRS - UMR 8167)

Conférence du samedi 7 décembre 2024
FACULTÉ DE MÉDECINE ET PHARMACIE – La Tronche

Encore de nos jours, la culture populaire imagine l'Égypte des pharaons comme une société esclavagiste. Des films, des romans et des bandes dessinées évoquent un thème récurrent, celui des masses de travailleurs contraints de construire des monuments aux dimensions colossales, d'extraire et transporter des blocs de pierre immenses pour les chantiers de Pharaon, ou de cultiver la terre et délivrer la plupart de leur production à des scribes avides de taxes et prêts à punir les malheureux incapables de satisfaire les demandes du roi. Bien que les recherches des dernières décennies aient démenti cette image caricaturale, ses racines sont profondes et elle s'explique surtout par les valeurs culturelles occidentales que les sources égyptiennes ne sauraient pas confirmer. Les récits bibliques de Joseph vendu par ses frères, des Israéliens asservis par le Pharaon et employés dans des travaux pénibles, sans compter les références des auteurs classiques, y ont contribué grandement. De même, l'idée d'un Orient despotique gouverné par des souverains absolutistes qui dominaient une paysannerie passive, encadrée dans un régime de corvées et forcée de payer des taxes innombrables. Enfin, l'iconographie pharaonique regorge de scènes où des prisonniers de guerre et des cortèges de vaincus sont acheminés vers l'Égypte sous l'œil attentif des scribes et des gardiens du pharaon.

Le déchiffrement des hiéroglyphes mit à la disposition des savants une quantité énorme de textes dont certains mentionnaient soit des travailleurs étrangers capturés selon des modalités diverses (guerre, tribut, achat), soit des Égyptiens soumis à des régimes proches de la servitude et de l'esclavage. En réalité, les termes égyptiens employés (*bak*, *hem*) demeurent souvent ambigus, pouvant tantôt désigner un serf tantôt un esclave, y compris dans des formules de politesse où un subordonné se présente lui-même comme le serf de son supérieur. La tâche ouverte à ces savants était donc considérable pour définir des termes et des relations socio-économiques aux contours souvent imprécis. Ils firent donc appel à deux outils essentiels dans les sciences historiques du XIXe siècle, la philologie et l'histoire du droit. Dans les deux cas, la procédure suivie consistait à faire entrer les réalités sociales et économiques que les textes anciens nous transmettaient dans des catégories et des modèles historiques familiers à ces chercheurs. Quelle était l'origine de ces catégories et modèles ? Les seuls disponibles dans la deuxième moitié du XIXe siècle, c'est-à-dire, l'antiquité gréco-romaine et le droit romain. Par conséquent, on estimait que des termes égyptiens pouvaient et devaient correspondre à des termes présents dans les sources gréco-romaines et que les relations sociales véhiculées, étaient essentiellement les mêmes. Ainsi, *hem* devenait « esclave », voire « serf », tandis que *bak* désignait le serf, alors que *méret* correspondrait à des populations asservies. De plus, l'esclave ou serf ainsi désigné aurait dû travailler dans des conditions similaires à celles décrites dans les sources classiques et médiévales. Des discussions interminables tournèrent donc autour de définitions les plus précises possibles : esclaves-marchandise, comme dans le monde gréco-romain ? Serfs comme dans l'Occident médiéval ? Il était essentiel à ce propos que la pensée juridique ancienne opère sur les mêmes prémisses que la pensée juridique classique (et moderne) : précision, rigueur juridique, application universelle.

L'histoire des droits « orientaux » devint rapidement une branche indispensable des sciences historiques puisqu'elle aidait à interpréter la masse grandissante de contrats, décrets, testaments et

transactions de toutes sortes, exhumés en Égypte et au Proche-Orient. Des découvertes majeures (le Code d'Hammurabi, le décret de Nauri, des archives diverses) semblaient rapprocher le monde ancien des pratiques juridiques classiques et modernes. Ensuite, ces textes furent mobilisés dans le grand débat historiographique qui opposait les « primitivistes » aux « modernistes » dans l'interprétation de l'histoire sociale et économique de l'antiquité : l'*oikos* contre le marché, l'autosubsistance contre la production cherchant le profit, l'économie esclavagiste contre le travail salarié, stagnation contre productivité, voire croissance économique... Les échos de ces polémiques sont palpables dans l'interprétation de l'histoire sociale et économique de l'Égypte ancienne, vu l'importance des sources pharaoniques pour soutenir les points de vue des uns et des autres. Pour preuve, la polémique entre Max Weber et Eduard Meyer. Le danger évident consistait à appliquer de manière mécanique des termes et des modèles interprétatifs qui déformaient les réalités égyptiennes que l'on s'efforçait de comprendre. Petit à petit l'élargissement des cas d'étude grâce aux contributions de l'archéologie, l'anthropologie et l'ethnographie contribua à dépasser les limites trop rigides imposées par l'histoire du droit en raison de l'extraordinaire foisonnement des formes d'esclavage et d'asservissement au cours de l'histoire ainsi que les frontières souvent floues entre les catégories de « libre » et d'« esclave ».

Ces problèmes sont déjà visibles au début de l'histoire pharaonique. Les annales royales mentionnent parfois la capture de prisonniers étrangers lors des incursions des armées égyptiennes en territoire libyen et nubien, comme dans le cas de Snéfrou. Celui-ci aurait ramené en Égypte 1 100 prisonniers libyens et 7 000 Nubiens. Les inscriptions de Khor el-Aquiba, en Nubie, datant probablement de son règne, mentionnent 17 000 Nubiens capturés. Quel était le destin de ces prisonniers ? Et leur statut social ? On a voulu mettre en rapport ces déportations avec la fondation de nombreux centres agricoles et d'élevage par Snéfrou, distribués en Haute et Basse-Égypte. Selon cette hypothèse, les prisonniers constitueraient alors une sorte de population servile employée dans la production de biens destinés à nourrir les travailleurs employés dans les grands chantiers architecturaux du roi. Cependant, on ne sait pas s'ils étaient des esclaves, des serfs, des colons jouissant d'un certain degré d'autonomie, s'ils pouvaient être vendus, s'ils pouvaient acquérir des biens... Des passages postérieurs des annales royales mentionnent des *hétepou* « les pacifiés, les satisfaits », dont les activités concernaient parfois les villes de pyramide. En s'inspirant des sources du deuxième millénaire, où des étrangers Médja exerçaient des fonctions de vigilance et de police, on estima que les Nubiens *hétepou* étaient une sorte de force de police, formée par des prisonniers, chargée de surveiller et de protéger les pyramides royales, leur personnel et les biens qui y étaient stockés. Cependant, rien n'est moins sûr. Les sources montrent que les *hétepou* pouvaient acquérir des biens, participer à des activités marchandes, protéger les chefs de caravanes égyptiens détachés en Nubie, réquisitionner des biens et contraindre des dignitaires à effectuer des travaux agricoles. Bref, leurs compétences et statut social semblent supérieurs à ceux de simples serfs.

Des problèmes similaires d'interprétation concernent d'autres termes présents dans la documentation égyptienne du III^e millénaire, comme les *méret* « serfs » et les *hémou nesout* « serfs/ esclaves du roi ». Les sources du Moyen Empire révèlent que le terme collectif *méret* comprenait des *hémou nesout* individuels, hommes et femmes. Encore une fois, la lexicographie peut induire en erreur et c'est seulement l'analyse du contexte social et économique qui peut apporter des informations solides sur le statut et les activités de ces personnes. Les papyrus de Gébélein (règne de Mykérinos) désignent la majorité des habitants de plusieurs villages de la zone de Gébélein par le terme *hem nesout*, ce qui suggère qu'ils étaient très vraisemblablement des paysans et non des esclaves ou des serfs. Quelques passages révèlent même qu'ils pouvaient acheter des maisons. Que la catégorie des *hémou nesout* désignait d'abord les Égyptiens engagés dans des activités productives

semble évident à la lumière d'un répertoire de la population de l'Égypte, de la XVIII^e dynastie, qui mentionne les soldats, les ritualistes, les *hémou nesout* et les artisans. Quant aux *méret*, ils figurent dans plusieurs inscriptions mentionnant l'assignation de travailleurs pour cultiver les terres des temples. Que ce soit dans les annales royales ou dans les décrets de Coptos, la donation de terres aux temples par le roi était parfois accompagnée d'attribution de travailleurs *méret*. Des attestations d'un titre très rare, connu uniquement à Abydos et Akhmîm (« intendant de la répartition de champs et de travailleurs *méret* »), en rapport avec la provision d'offrandes pour les temples, confirme ce point de vue. Cependant, vers la fin du troisième millénaire, ce terme a connu un élargissement de son champ sémantique pour désigner des subordonnés et du personnel des maisonnées des grands seigneurs. Ainsi, les processions de porteurs d'offrandes dans les tombes de certains grands dignitaires commencent à évoquer non seulement leurs frères et leurs serviteurs du *ka*, mais aussi des *méret*, une situation que l'on retrouvera fréquemment dans les *Textes des Sarcophages* et leurs descriptions détaillées du personnel qui faisait partie (idéalement) de la maison du défunt. Dans ce contexte, le terme comprenait aussi des dignitaires subordonnés d'un grand fonctionnaire. Tel est le cas d'une scène dans la tombe de Pépinakht « le moyen » de Meir, où plusieurs *méret* portent des offrandes pour son seigneur. Les inscriptions qui les accompagnent indiquent qu'ils étaient des chambellans du roi, des « nobles du roi », des administrateurs, un inspecteur de médecins et un « ancien de la maison », c'est-à-dire, des individus d'un rang élevé ainsi que des gestionnaires. Plus tard, au début du deuxième millénaire, Khnoumhotep II de Bêni Hassan déclara dans sa biographie : « qu'il perpétue le renom de ses conseillers, glorifiés selon leur fonction, les personnes habiles de sa maisonnée, qu'il a distinguées parmi ses serviteurs (*méret*) (dans) toute fonction qu'il dirigeait. » Ce bref passage indique que certaines personnes de son entourage pouvaient devenir des membres du conseil privé d'un grand dignitaire provincial. Dans ces deux cas, le terme *méret* ne correspond pas à de vrais serfs mais à des subordonnés d'une certaine catégorie sociale.

Il faut attendre la fin du troisième millénaire pour que les sources deviennent plus explicites à propos des esclaves et du personnel asservi, leurs origines sociales et leur transmission parmi les particuliers. Une particularité de cette période, une fois la monarchie de l'Ancien Empire disparue et le pays sombré dans la division politique et les conflits armés entre seigneurs régionaux, c'est que les inscriptions privées décrivent les richesses que les particuliers ont acquises grâce à leur effort personnel : des champs, des troupeaux, des bateaux, parfois des métaux (de l'or, du cuivre) et, souvent, des serfs. Les textes vont plus loin et indiquent que les pénuries, les dettes et les problèmes domestiques (divorces, héritages disputés) incitaient les chefs de maison à vendre des membres de leur famille. Inversement, des personnes fortunées se vantent de leurs qualités morales, comme le fait de ne pas asservir de jeunes femmes quand leurs familles sont dans la détresse. Les personnes ainsi acquises étaient transmissibles, comme tout autre bien, comme le déclare le propriétaire de troupeaux Antef : « Il y avait des gens de (mon) père Montuhotep, en tant que descendants de la maison, de la possession de son père et de la possession de sa mère, (et) il y avait également mon peuple de la possession de mon père, de la possession de ma mère ; (et) comme mes propres possessions, que j'avais acquises par mon (propre) bras. » Il n'était pas rare que de tels serfs soient utilisés comme moyen de paiement lors des transactions entre particuliers. Quand Antef fils de Myt loua les services d'un prêtre du *ka* et d'un prêtre lecteur pour effectuer des rituels et des offrandes, il déclara : « J'ai donné 20 pièces de tissu au prêtre du *ka* et j'ai donné 10 pièces de tissu au prêtre lecteur, et un esclave mâle et une esclave femelle à chacun. Une partie des champs dans la zone irriguée leur était donnée chaque année, afin que mon nom dure pour toujours et à jamais. » Les sources du Moyen Empire confirment ces pratiques, avec une nouveauté. De nombreux « asiatiques » figurent comme des esclaves, très nombreux dans le cas des maisonnées des grands

dignitaires, transmis aussi lors des héritages. Les campagnes militaires en Asie, comme celles célébrées dans les annales d'Aménemhat II, constituaient une des sources possibles d'approvisionnement d'esclaves. On peut penser que le commerce en était une autre.

Quant à l'emploi des esclaves, le service domestique était habituel, mais il y en avait d'autres possibilités, très lucratives. Les inscriptions des rois conquérants du Nouvel Empire regorgent de références aux prisonniers capturés au cours de leurs expéditions en Nubie et en Asie. On estime un minimum de 150 000 personnes. Habituellement, les rois transféraient ensuite cette main d'œuvre aux temples pour travailler comme agriculteurs et comme tisserands. La production agricole et textile était une source considérable de richesse, non seulement parce qu'elle pouvait être exportée et apporter des recettes aux propriétaires des esclaves, mais aussi parce que les textiles étaient utilisés comme moyen de paiement. D'où l'importance d'acquérir des femmes esclaves susceptibles de devenir tisserandes et produire des richesses. Une inscription de l'Ancien Empire de Meir indiquait déjà qu'une servante ou esclave (*hémet*) avait fabriqué 88 pièces d'étoffe en tant que sa production mensuelle. Des textes privés du Nouvel Empire mentionnent l'acquisition de femmes esclaves et le louage de leurs journées de travail. Étant un atout très lucratif pour leurs propriétaires, elles étaient parfois louées à d'autres personnes pour des prix élevés.

Des *hémou* « serfs/esclaves » figurent souvent au service des particuliers dans les sources du Nouvel Empire, comme dans un passage du décret d'Horemheb qui évoque la réquisition des *hémou* des particuliers (*némeh*) par les agents du pharaon pour effectuer des travaux agricoles. Ils faisaient partie également des biens transférés au conjoint ou aux héritiers, comme dans le cas du papyrus Turin 2021, où un homme déclare avoir possédé neuf esclaves avec sa première femme et avoir acquis deux esclaves masculins et deux féminins avec sa deuxième épouse ; dans la *Stèle juridique d'Amarah* un père transmet à sa fille tous ses biens, comprenant des champs, des prairies, des arbres et des esclaves (*hémou*). Enfin, dans les formules qui expriment la garantie des prêts apportée par l'emprunteur, on énumère des céréales, des champs, des animaux, des métaux, des étoffes et des esclaves. L'origine de ces esclaves « privés » était diverse. Parfois ils étaient nés à la maison, comme dans le papyrus de l'Adoption ; on pourrait même citer le cas du *hém* Dédisobeksu, représenté dans la stèle d'un certain Dédisobek avec sa filiation (« né de la servante Ided ») : la similitude des noms du serf et de son maître, ainsi que le fait d'être le fils d'une *hémet*, suggèrent que Dédisobeksu était né à la maison de son maître. Dans d'autres cas, ils étaient achetés à des marchands ou à d'autres particuliers, voire acquis comme tribut. En cas de difficultés économiques, c'était le débiteur lui-même qui acceptait de devenir le serf du créancier. Cependant, le statut social des esclaves des particuliers n'est pas non plus assimilable à celui de simples marchandises : ils pouvaient acquérir, posséder et aliéner des biens, y compris des champs, et pouvaient épouser des membres de la famille du propriétaire. D'où l'ambiguïté du terme *hem*, puisqu'une femme pouvait être présentée, à la fois, comme « dame » (lit. vivante de la ville) et *hémet* (« esclave »), selon le contexte.

Peut-on considérer l'Égypte comme une société esclavagiste ? Sans doute, non. Certes, des esclaves furent utilisés dans certains secteurs économiques pendant certaines périodes de l'histoire pharaonique. Mais la force de travail esclave n'était pas décisive pour les processus de production dominants en Égypte, que ce soit l'agriculture ou l'artisanat. Même dans le cas de l'armée, des contingents de prisonniers de guerre y furent intégrés sans problème et menèrent une vie comparable à celle de leurs voisins Égyptiens, y compris l'acquisition de terres ou la possession de champs appartenant aux temples, comme le Papyrus Wilbour le montre bien.

Pour conclure, on peut affirmer que si la présence des esclaves en Égypte est bien attestée, leur rôle économique et sociale reste en revanche peu connu. Bien que les sources relatives aux esclaves soient relativement rares avant le Nouvel Empire, il semblerait que leur nombre était très

réduit, qu'ils étaient utilisés surtout dans des tâches domestiques et que leur condition pouvait aisément se confondre avec celle des Égyptiens de condition modeste. Cependant, l'arrivée d'un nombre considérable de prisonniers de guerre et d'esclaves dans la Vallée du Nil au Nouvel Empire aurait pu impulser des activités fort lucratives, intensives en main d'œuvre, comme l'horticulture fondée sur l'irrigation pérenne, la céréaliculture extensive et la production textile. Ces activités suggèrent donc que l'association étroite entre esclavage, agriculture de plantation et production pour les marchés urbains et extérieurs, bien attestée dans d'autres sociétés anciennes et modernes, serait aussi présente en Égypte au Nouvel Empire mais que, en général, l'esclavage resta une institution modeste du point de vue économique et social.

Bibliographie

Ella Karev, *Slavery and Servitude in Late Period Egypt (c. 900–330 BC)* (Ägypten und Altes Testament 131), Münster, Zaphon, 2025.

J.C. Moreno García, « Acquisition de serfs durant la Première Période Intermédiaire : une étude d'histoire sociale dans l'Égypte du III^e millénaire », *Revue d'Égyptologie* 51 (2000), 123-139.

—, « La dépendance rurale en Égypte ancienne », *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 51 (2008), 99-150.

J.L. Rowlandson, R.S. Bagnall, D.J. Thompson (éds.), *Slavery and Dependence in Ancient Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press, 2024.

PANTHÉON ÉGYPTIEN

Collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte d'après des monuments (1823 – 1831)

Christine CARDIN

Docteure en égyptologie

Conférence du jeudi 12 décembre 2024
Musée Champollion - Vif

COMMENT CHAMPOLLION PARVINT A LIRE CERTAINS NOMS DE DIVINITÉS

Cet article propose des exemples provenant du *Panthéon* mais n'est pas un texte explicatif de toutes les planches.

Imaginez votre perplexité devant des colonnes ou des lignes de hiéroglyphes harmonieusement agencés en carrats (carrés invisibles), mais dans lesquelles vous ne pouvez distinguer ni le début ni la fin des mots car il n'y existe pas d'espaces pour les délimiter comme dans notre écriture alphabétique.

Même si Champollion avait déjà acquis la certitude que les « légendes » accompagnant les images des dieux contenaient leur nom propre, encore fallait-il les discerner parmi tous les autres signes.

Les scribes apprenaient par cœur l'écriture des mots, d'abord en hiératique, une cursive rapide, qui leur serait nécessaire dans l'exercice de leur profession, puis en hiéroglyphes beaucoup plus longs et difficiles à tracer, destinés à un usage religieux, funéraire ou monumental. Leur œil exercé les reconnaissait et souvent, un élément positionné à la fin, venait en confirmer la lecture.

Les déterminatifs

Ces signes muets furent rapidement catégorisés par Champollion sous l'appellation « classificateurs d'espèces ou de genres », ce qui était déjà un exploit. Il remarqua ainsi que les noms divins masculins étaient suivis d'un caractère figuratif générique  « personnage barbu assis à la manière égyptienne »¹, ou d'un caractère symbolique  (notre « emblème du divin » R 8), qu'il pensait être une hache²  (la hache est notre n° T 7a) et même parfois des deux.

Les noms propres des déesses se terminant eux :

- soit par un déterminatif figuratif,  une femme assise portant une perruque longue³ ou une femme assise tenant dans ses mains un sceptre lotiforme, et parfois coiffée d'un modius⁴,
- soit par un groupe de signes, sa hache  (l'emblème du divin) suivie de deux signes complémentaires qu'il sait être « les signes hiéroglyphiques du genre féminin »⁵ :  la « moitié de sphère ou de cercle »⁶ (c'est un pain) avec l'œuf  ou par seulement sa hache et sa moitié de sphère ,
- soit par l'uræus  le cobra femelle dressé « symbole de la royauté ».

La formule introductive

Champollion, inlassable collecteur, avait repéré un groupe de hiéroglyphes se trouvant en début de colonne ou de ligne, surtout sur des stèles et des bas-reliefs représentant des divinités :

« Les images des dieux et des déesses, qui couvrent les monuments égyptiens de tous les ordres, sont accompagnées de légendes hiéroglyphiques, présentant sans cesse, à leur commencement, trois ou quatre caractères semblables... »⁷.

Maintenant, nous les lisons *ḏd md.w in* « paroles à prononcer par / réciter les paroles par » avec le cobra au repos pour *ḏd*, le bâton pour *md.w* et la couronne rouge pour *n* (ou la ligne d'eau), (*i*)*n* (la hampe de roseau *i* étant souvent omise). Le savant s'est fourvoyé dans sa traduction en associant les trois premiers signes à « la formule copte ταῖ τε ὅε, ou ταῖ ὅη, ceci est l'aspect, la manière d'être, la présence ou la ressemblance »⁸, et en faisant de la couronne rouge ou de la ligne d'eau *n*, la préposition *de*. Dans le *Panthéon* il traduit la formule, planche 6 *quater* verso, par « Ceci est la figure de ». Même s'il s'agit d'un contresens, la méthode est astucieuse.

Son œuvre est inévitablement truffée d'erreurs, nous en verrons encore, toutefois il ne faut pas oublier qu'il partait de presque rien et qu'il ne disposait que du copte pour lui apporter les prémices de traductions. En tout cas, ses repérages avaient le mérite d'être efficaces et ils lui permettaient de traquer les noms divins dissimulés parmi les autres hiéroglyphes.

« Ainsi donc, par la présence seule et de la formule initiale qui précède ces noms divins, et du signe d'espèce *dieu* qui les termine, j'eus un moyen certain de recueillir tous les groupes de caractères exprimant les noms des différentes divinités égyptiennes, sans craindre d'omettre un seul des signes qui les composent véritablement, et en même temps sans courir le risque d'en admettre quelqu'un qui n'en fit point réellement partie. »⁹

Il existe d'autres formules introductives récurrentes suivies de noms de divinités : celle de l'offrande *ḥtp di n(y)sw.t* « une offrande que donne le roi » et celle de la louange divine *inḏ hr.k* « Salut à toi ». Champollion a remarqué la première, sans la commenter, et il s'est efforcé de décrypter la seconde, sans succès, donnant à *nḏ* le sens « soutien » qu'il attribuait à Horus fils d'Osiris (notre Hornedjitef, « Horus qui protège son père »).

La tradition classique

Il faut insister sur l'importance de la transmission de noms divins par les auteurs grecs et latins ; Champollion, comme tous les intellectuels de son temps, connaissait parfaitement ces écrivains et avait une confiance absolue dans leurs propos auxquels il recourait constamment pour légitimer ses propres commentaires. Comme il n'existait autrefois que ce substrat pour s'initier aux mœurs et à la religion de l'Égypte, il s'appuya sur ce qu'il énonçait être « le témoignage formel de l'antiquité classique »¹⁰ et il s'employa à démontrer que les lectures qu'il proposait étaient bien celles qu'elle attestait ; son *Panthéon* témoigne de belles réussites. Voici un exemple du *Précis* (et non pas du *Panthéon* lequel est inachevé) qui conforte sa méthode de lecture avec phonèmes :

« C'est du nom égyptien Anébô ou Anébou que les Grecs ont fait Anubis, Ανουβις , ΑΝΠΩ, Anépô. Il précise que le « carré » Π, P (un siège) est « une lettre que les Coptes prononçaient B ».

Les prénoms théophores

Dès le début de ses recherches il avait travaillé sur des textes en hiératique et proposé en 1821 des correspondances avec les hiéroglyphes. La Pierre de Rosette l'avait initié au démotique, écriture cursive issue du hiératique à emploi essentiellement administratif. Entre ses mains passèrent de nombreux papyrus juridiques : il compara les noms propres égyptiens mentionnés dans des textes grecs avec ceux dans des textes identiques en démotique. Il étudia « le très-grand ^(sic) nombre de noms propres que les auteurs et les monuments grecs nous ont conservés écrits en lettres grecques » *Précis* p. 108, et il reconnut dans leur composition des noms de divinités.

Dans le *Précis du système hiéroglyphique* de 1824, il révèle « dix-sept noms propres de simples particuliers, renfermant en eux-mêmes des noms propres de dieux. »¹¹

Les Égyptiens plaçaient leur progéniture sous la protection spéciale d'une divinité, le nom étant particulièrement vulnérable, car élément identitaire constitutif de la personne et devant perdurer pour assurer une vie post-mortem. Dans un monde où la magie intervenait au quotidien, on espérait que les dieux intercèderaient favorablement : « Ainsi les noms propres des Égyptiens offraient cette empreinte religieuse qui caractérise tous leurs travaux et toutes leurs institutions. »¹²

On les nomme théophores, « qui portent un nom de dieu ». Thoutmosis était sous la protection de Thot, Aménophis sous celle d'Amon et Ramsès sous celle de Rê. Ces noms de divinités avec leurs variantes graphiques vinrent enrichir ses fiches. Nous constaterons que certains ont été déchiffrés incorrectement et que d'autres, bien lus, ont été attribués à des divinités qui n'en sont pas détentrices. Pourtant, insignes et attributs divins auraient pu l'aiguiller.

Les insignes et les attributs des dieux

Tous les dieux égyptiens, en effet, portent des objets symboliques et des objets spécifiques à leur fonction ainsi que des parures, ce qui les rend plus facilement identifiables. Mais parfois, à un moment donné et dans certaines circonstances, ces attributs sont transférés avec pouvoir et compétences, d'un dieu à un autre dieu, pour créer une entité divine à part entière, c'est ce qu'on nomme syncrétisme, ce déplacement n'amoindrissant pas l'individualité de chacun.

Reconnaître Hathor seulement par sa couronne caractéristique avec disque et cornes est risqué sans la lecture du nom. Ainsi coiffées : Thouéris au corps d'hippopotame, planche 17 (D) acquiert les qualités divines d'Hathor, et la déesse de Kom-Ombo, planche 40, « Tésonénofré / Tésonénoufé » (notre Tasenetneferet) également quand elle en devient une manifestation locale. Dès lors, il est indispensable de garantir la représentation par le nom, ce qu'il effectue parfaitement ici.

Nous en arrivons aux principes essentiels posés par le Déchiffreur pour fonder la recherche épigraphique qu'il applique aux dieux : « Les Egyptiens écrivaient les noms de leurs dieux de trois manières diverses. »¹³

Avec les signes phonétiques

J'ai donné précédemment l'exemple d'Anubis dont le nom a été transmis par les Grecs.

Les Egyptiens ont employés des « *signes de sons*, c'est-à-dire des caractères purement *phonétiques*, à la transcription des noms propres des dieux... »¹⁴

Il avait remarqué qu'un nom divin, en l'occurrence Ptah, dans le cartouche de Ptolémée V gravé en hiéroglyphes sur la Pierre de Rosette, pouvait être écrit uniquement avec des signes phonétiques  +  +  (nos siège + pain + mèche de corde) en copte πτᾱ, P + T + Ḥ, le Ḥ étant un *hori* ᾱ ajouté à l'alphabet des Grecs pour transcrire un son égyptien qui leur était inconnu. Les Coptes, expliquait-t-il, l'écrivaient Ptah (copte thébain) ou Phtah (copte memphitique) mais les Grecs Phtha avec leur Φ et leur Θ, PH et TH.

Sa transcription « Ptah », fut confirmée après avoir étudié un manuscrit du musée Borgia, contenant une homélie dans laquelle « Schénouti » (Chénouté un moine égyptien 4^e – 5^e s.)¹⁵ vitupère contre l'idolâtrie qui persiste en Egypte et cite « πτᾱζ ». On note que le copte écrit la voyelle A indiquant en conséquence la juste prononciation du mot.

Son raisonnement lui semblait infaillible. Il estima alors que tout nom de dieu écrit avec ses hiéroglyphes phonétiques pouvait être transcrit et lu grâce au copte.

De fait, planches 21 et 22, il donne la bonne lecture   /  s + b + k + déterminatif du dieu assis ou du crocodile, cbk, de Sobek. Il le nomme alors cvk, car p > b > v, Sevk, Sovk, Sovg, le reliant au saurien sacré Souchos dont parle Strabon « ce qui est le nom même du dieu Sovk, dont il était l'emblème » p. 22, verso.

Avec les signes figuratifs

« Par imitation directe » des formes : c'est-à-dire qu'il s'agit de « véritables noms propres figuratifs » des idéogrammes, exprimant clairement et de la manière la plus simple ce qu'ils représentent.

Par conséquent, suivant le contexte, au lieu d'écrire au moyen de signes de sons les noms des dieux et des déesses, « les Egyptiens représentèrent souvent ce dieu ou cette déesse même, orné de ses principaux attributs »¹⁶, qui sont sa « coiffure habituelle » et ses « insignes ordinaires ». « C'est ainsi

que les Egyptiens imaginaient leurs dieux dans leurs vraies formes, dit-il, accroupis, assis sur des trônes ou debout, anthropomorphes ou avec la tête de leur animal consacré » :

« *Amon* avec sa face humaine, la tête ornée de deux grandes plumes ; *Amon-Cnèph*, *Cnouphis* ou *Chnumis* avec sa tête de bélier... *Anubis* avec sa tête de *schacal* ; *Thoth* avec celle d'un *ibis* ; *Phré* ou le soleil avec sa tête d'épervier et son disque... » : *Précis* p. 105 et planche 4 intitulée *Noms divins Figuratifs*.

Mais, et je ne m'explique pas pourquoi, il reprend plus loin cette même liste (p. 293, n° 52) dans *Des caractères symboliques*, paragraphe 7, et classe les noms dits « figuratifs » des divinités de la p.105 dans les noms « symboliques » : « Ces caractères ne sont en réalité que les images symboliques des dieux eux-mêmes, introduites dans l'écriture, et telles qu'on les voyait en grand dans les temples, les bas-reliefs et les peintures religieuses. »

On peut quand même se demander s'il fit une relecture du *Précis* de 1824, car la contradiction fut reprise dans le *Précis* de 1828 où je pensais en trouver une correction.

J'espérais que sa *Grammaire* trancherait mais que ce soit pour les dieux ou pour les déesses, il hésite.

Les dieux : « Le même déterminatif devenait aussi *figuratif*, sous un certain rapport, lorsqu'on remplaçait la tête humaine du déterminatif générique [= le dieu barbu assis], par celle de *l'animal* emblème particulier du dieu ... »¹⁷

Les déesses : « On ajoutait en effet à cette simple image de la femme assise [déterminatif générique], les insignes caractéristiques de la déesse et souvent même la tête de l'animal son emblème particulier. On a réuni dans le tableau suivant la plupart des noms propres de déesses déterminés par ces caractères en quelque sorte figuratifs. »¹⁸

« Sous un certain rapport » et « en quelque sorte », Champollion est perplexe !

Les signes symboliques

C'est ce qu'il appelle « tropisme » (détournement de sens, comme métonymie et synecdoque).

Poursuivant son analyse, il observe que l'idéogramme du nom peut avoir un rapport indirect avec le dieu, ou direct mais très éloigné. C'est ce qu'il nomme « par imitation indirecte », peignant « par l'image d'autres objets physiques dans lesquels on croit trouver des qualités analogues à celle de l'objet qu'il s'agit d'exprimer »¹⁹ : l'obélisque d'Amon ⲙ, le pilier-*djed* de Ptah ⲙ, qu'il pense être un nilomètre²⁰, le disque de Rê ⲟ, planche 5 du *Précis, Noms Divins Symboliques*.

En font partie les représentations entières des animaux voués à chaque dieu, cette fois, il est formel : « L'image de l'animal soit volatile, soit quadrupède ou reptile, consacré à chacun d'eux et décoré d'insignes spéciales »²¹. « C'est pour cela qu'ils choisirent des êtres vivants dont les qualités distinctives rappelaient indirectement celles qu'on adorait dans la Divinité même » : ce qu'il nomme planche 2 recto « l'image visible du dieu ».

Les signes symbolico-figuratifs

S'il était clair pour lui que le signe du dieu accroupi, assis ou debout, était figuratif et que celui de la forme animale complète d'un dieu était symbolique, celui de la divinité à tête d'animal l'était, nous l'avons vu, beaucoup moins.

Dans le *Dictionnaire*, ces entités thériocéphales qu'il nomme « alliances monstrueuses » sont classées :

- soit comme caractères figuratifs : Rê à tête d'épervier, p. 41, 4, 4 bis, 4 ter ; p.42, 4 quater. Horus à tête d'épervier, p. 47, E 5.

- Soit sans mention : Khnoum à tête de bélier, p. 42, I (4, 4 bis), J ; Haroéris à tête d'épervier, p. 45, T 4 ; p. 45, R 4, S 4, Sobek à tête de crocodile, p. 45, O 4 bis.

- Soit comme caractères symbolico-figuratifs, une sorte de compromis : Thot à tête d'ibis, p. 47, F 5 (pourquoi ce nouveau classement ?), Rê à tête d'épervier, p. 38, p 3 ; une déesse à tête de lionne qu'il lit fautivement Paschet (en réalité avec graphie de Sekhmet, bien qu'il existe une lionne Pakhet), p. 53, G ; lâret, l'Uræus à tête de cobra, p. 54, I.

Les déterminatif-images

Nous avons déjà traité l'importante découverte des déterminatifs ; Champollion observe qu'il n'est pas rare d'avoir le nom écrit avec les caractères phonétiques suivis du déterminatif figuratif, lequel n'est pas alors un des déterminatifs habituels des divinités et qu'il nomme « déterminatif-image ». Il regroupe donc dans la *Grammaire* les signes figuratifs et symboliques des dieux parmi les déterminatifs lorsqu'ils sont accompagnés de signes phonétiques²². Concernant les signes figuratifs, symboliques ou symbolico-figuratifs des divinités, il en faisait à juste titre des idéogrammes écrivant les théonymes de façon abrégée. Rappelons qu'il a le premier démontré que cette écriture était un mélange de signes phonétiques, d'idéogrammes et de déterminatifs.

TRANSCRIRE LES NOMS DES DIEUX

Il faudra se souvenir qu'il a choisi les textes hiéroglyphiques des planches suivant ses convictions, et non de manière rigoureuse en respectant les signes inscrits (ou l'absence de signes) sur les monuments, d'où des imbroglios et la plus grande prudence à observer.

Reconnaître les hiéroglyphes était une chose, encore fallait-il les transcrire pour les rendre prononçable.

Dans la *Lettre à M. Dacier* de 1822, il lui suffisait d'utiliser le grec puisqu'il avait extrait ses caractères phonétiques de cartouches de souverains ayant régné sur l'Égypte, Macédoniens puis empereurs romains dont les noms latins avaient d'abord été traduits en grec avant d'être transcrits en hiéroglyphes. Anthroponymes étrangers phonétisés et rendus en égyptien tant bien que mal.

La langue vernaculaire de la Basse Époque pouvait être écrite en démotique ou avec l'alphabet grec augmenté de sept signes issus du démotique qui phonétisaient des sons particuliers à l'égyptien. Cette écriture dite copte devint un vestige de l'antique Égypte, perdurant dans les rituels, traduite en arabe, connue grâce à de nombreux documents, et parfaitement maîtrisée par le Savant. Nous avons vu comment il avait pu certifier la transcription et la lecture de Ptah grâce à un manuscrit copte.

Ce fut la voie royale pour accéder à la signification et à la prononciation des mystérieux hiéroglyphes. Il identifiait un signe en le reliant à un mot copte auquel il pensait qu'il devait correspondre, lequel lui procurait la graphie et la lecture. Ainsi, pour prendre un exemple simple, le soleil se dit ph , rē , en copte. En hiéroglyphe, ☉ est parfois précédé de caractères phonétiques, la bouche 𓂀 et le bras étendu 𓂁 dont il avait donné, dans la *Lettre à M. Dacier*, les valeurs qu'il notait instables soit a, é, i. Pour lui, c'était du « copte pur, lettre pour lettre »²³ : $\text{p} + \text{H} / \text{i}$, $\text{rē} / \text{ri}$. Il épelait le nom égyptien du dieu soleil Rê, l'Hélios des Grecs (*Gr.* p. 112) et encore bien d'autres noms oubliés.

Son approche était géniale mais elle avait des inconvénients et des limites qui l'empêchèrent de déchiffrer correctement certains noms et de les attribuer à leur juste propriétaire. Le *Panthéon* est, à ce titre, extrêmement déroutant, les lectures fautives entraînant des erreurs d'identification, puis des explications aberrantes.

Et malheureusement, il accumula les méprises. Certaines déjà présentes dans la *Lettre à M. Dacier*, se retrouvent encore dans le *Dictionnaire* posthume. D'autres furent décelées et corrigées.

LES LIMITES DE SON SYSTEME

Ce ne sera évidemment pas un réquisitoire mais une simple étude pour essayer de comprendre comment il put s'égarer, alors qu'il ne cessait de progresser en épigraphie et en civilisation, nous laissant perplexes devant tant de confusion.

Un même animal pour plusieurs divinités

La complexité du système théologique égyptien est telle qu'un animal peut représenter plusieurs divinités. Seule une lecture exacte des noms permet alors de les différencier ce que ne pouvait toujours faire Champollion.

Prenons les exemples du bélier : les auteurs classiques l'interprétèrent différemment en fonction de ce qu'ils avaient vu ou de ce dont ils avaient entendu parler. Sur la base de leurs récits, Champollion ne peut démêler le vrai du faux et, leur faisant confiance, il confond les divinités dans les explications des planches 3, 3 a, et des 2 planches 3(ter et Ter), mélangeant béliers et serpents :

Pour lui « Nef, Nouf » à tête de bélier, notre Khnoum, [Nouf lu à partir de la jarre *hnm* à laquelle il donne la même valeur phonétique que celle du pot globulaire *n*, la suite étant *ouph* de Cnouthis avec un *f* pour *ph*. Idem pour Nef, *n* puis *ef* de Cnèph], « Cnèph, Cnouth-is, Chnoub-is », « Ammon-Cnouthis », notre Amon-Khnoum, est :

1. sous « forme symbolique » le serpent « bon génie » pourvu de jambes du papyrus de Tanytamon
2. ou par homophonie partielle le serpent Chnoubis (pourtant à tête de lion !) des intailles magiques romaines.
3. Il est aussi Cnèph / Kneph [notre Kématef forme d'Amon, serpent primordial créateur, enseveli dans la butte de Djémê, Medinet Habou, effectivement associé à Khnoum à l'époque tardive].
4. Quant à la forme nocturne de Rê criocéphale protégée par le serpent Méhen, le Lové, accomplissant en barque son voyage souterrain, elle devient un Ammon-Cnouthis avec son « emblème », sa « forme » ophidienne, un « Serpent Agathodæmon » « qui recouvre le dieu dans les vastes replis de son corps » (p. 3. a. verso).

Ainsi dieux à tête de bélier et serpents sont-ils pour lui des « modifications » d'Amon et non de possibles entités divines autonomes.

Une même couronne ou un même symbole sur la tête d'une divinité

En effet, les couronnes sont trompeuses ! Voici l'exemple du disque lunaire qui va l'induire en erreur. Planche 14 (B) il lit sans problème « Pooh, Phoh, loh » (le *p* provient de l'article masculin copte toujours placé devant le nom) notre *i'h*, lâh. Puis il reconnaît un dieu, forme syncrétique, avec le même ornement, Thot-Lunus, « Ooh-Thôut » (lâh-Thot) planche 30 (G). Planche 14 (D) un dieu que nous nommons Khonsou  *hnsu* porte le disque lunaire et son croissant. Champollion est persuadé que le hiéroglyphe rond  ²⁴ n'est pas un phonogramme mais un signe figuratif, « une simple représentation du disque de la Lune » : il pense donc qu'il doit s'agir de son « dieu-Lune ». Pour lui :

5. le filet d'eau *n* est une préposition, la « plante graminée » (un jonc) est un *c* « le *s* français » [Dict. p. 219, 244]
6. la caille  « représente indifféremment les voyelles *ω*, *o*, *oy* [ô, o, ou] » [Dict. p. 148, 146]

donc *coy*, *sou* : « le mot copte *coy* appliqué aux subdivisions du mois, période calquée primordialement sur le cours de la lune » d'où sa traduction « Ooh-en-sou, ou loh-en-sou », « suivant les dialectes », avec l'article masculin *p* devant : POOH, PHOH. Plus tard il écrira que le rond est un crible, avec la bonne valeur phonétique *ṣ*, *x*, *u*, « *kheï*, *chi* et *sch* du copte » et écrira le nom divin « Chons » sous différentes graphies, soit avec un *u*, soit avec un *x*.

Dans le *Panthéon* planche 14 (C) [note 4, p. 14 c verso : *Description de l'Égypte* Vol. II, avec indication de la pl. 72 mais c'est la pl. 70. Autre version, en couleur, Vol II, pl. 75] il nomme « Pooh, Phoh, loh » une tout autre entité divine et Horapollon en est bel et bien le responsable [*Hieroglyphica*, n° 15] : « Horapollon dit en effet que le *cynocéphale debout et les mains élevées vers le ciel* exprime le *lever de la lune*, que cet animal semble ainsi féliciter et accueillir avec joie. » [*Panthéon*, p. 14 b, verso] S'il est indéniable que le cynocéphale est une forme animale de Thot et que ce dieu est associé à la lune,

et si Champollion a bien identifié, planche 14 (B), « Pooh », lâh, voguant sur le firmament adoré par deux babouins (notre chapitre 135 du *Livre des Morts*), il ne s'agit plus de ce dieu planche 14 (C), mais de Noun exhaussant le disque solaire en une récréation journalière acclamée par des babouins, vignette 16 du *Livre des Morts* décrivant une partie du texte du chapitre 15, lequel est une succession d'hymnes au soleil levant et couchant. Les propos d'Horapollon vont l'emporter sur une évidence iconographique : un dieu lunaire porte toujours un disque avec croissant. Ce qui nous mène à un autre problème récurrent :

La confiance absolue dans les textes des auteurs de l'antiquité

Les « témoignages les plus respectables de l'antiquité » le firent bien souvent se fourvoyer et le *Panthéon*, compilation des sources antiques, en est la preuve. Ni les anciens voyageurs, ni Champollion, n'avaient connaissance des grands textes mythologiques qui permirent aux égyptologues, bien plus tard, lorsque l'épigraphie fut maîtrisée, d'étudier les multiples cosmogonies.

Chez les Classiques on ne trouve rien de la théologie des grands temples de l'époque gréco-romaine, alors qu'il existe des bibliothèques et que les parois se couvrent d'inscriptions comme jamais, où sont exposés la genèse des dieux, leur culte et le fonctionnement du clergé, livrant même des fragments de textes beaucoup plus anciens. Les sacerdotesses de l'époque gréco-romaine ont tu aux visiteurs l'essentiel des archives sacrées qu'ils pouvaient encore lire. Le monde divin grec avait été adapté au monde égyptien dont les multiples divinités et cosmogonies étaient incompréhensibles aux étrangers. Les prêtres ne leur ont pas commenté leur religion à l'identité millénaire et profondément nationaliste, dont les mystères étaient préservés par l'inintelligibilité des textes en hiéroglyphes et en hiératique.

Le reste était affaire de « recherches » et d'« enquêtes », noms de l'œuvre d'Hérodote « *Histoires* » : le spectacle d'une religion populaire souvent bien loin de l'ancienne piété, prisant les oracles, la divination, les rêves inspirés par un dieu (incubations), et vénérant outrancièrement les animaux « emblèmes vivants de dieux ». L'hypostase, autrefois héraut du dieu et réceptacle de son *ba* omnipotent, étant alors adorée comme un dieu même²⁵.

Chaque voyageur commente l'Égypte avec ses références philosophiques, sa propre culture et les croyances de son époque ; ces filtres contribuent à éloigner les dieux égyptiens de leurs affectations premières : Ainsi, Neith de Saïs, assimilée à Athéna puis confondue avec Isis, est célèbre par une inscription qu'on dit gravée sur le fronton de son temple (sûrement en grec et peut-être sur le socle d'une statue d'Athéna)²⁶ : « Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera ; Nul n'a soulevé le voile qui me couvre »²⁷, notons que Plutarque cite « Isis » et non « Athéna », et Proklos ajoute « le fruit que j'ai enfanté est le Soleil »²⁸, il a raison, Neith est bien celle qui a mis au monde le Soleil comme l'atteste la planche 23 (E) où elle prend la forme de la vache Ahet.

Champollion conclut dans son *Panthéon*, 6, recto : « Il serait difficile de donner une idée plus grande et plus religieuse de la divinité créatrice ».

Elle lui apparaît comme une déesse fondamentale, la contrepartie femelle du « principe générateur mâle de l'univers », Amon, dont elle serait une « émanation », et « ces principes, étroitement unis, ne formaient qu'un seul tout dans l'être premier qui organisa le monde » ce qui justifie pour lui le témoignage qu'il cite d'Horapollon, lequel la décrit comme une entité « androgyne »²⁹. Les textes égyptiens nous l'ont confirmé depuis : elle est 2/3 mâle, 1/3 femelle mais démiurge à part entière. Sûrement pas la déesse ithyphallique dite Neith génératrice de la pl. 6 (ter) qui est une Mout panthée du chapitre 167 du *Livre des Morts*.

On voit là que Champollion tente de se conformer à la théogonie grecque adaptée aux dieux égyptiens : il répartit en trois classes des divinités privées de leurs vrais noms, car non déchiffrés, donc privés de leurs fonctions et même de leurs origines puisqu'il ne peut s'imaginer un instant qu'il existe en Égypte plusieurs cosmogonies. Et il va lui être impossible de caser démiurges et familles divines dans le modèle grec.

Neith est donc pour Champollion le « principe féminin de l'univers » et de nombreuses déesses Mout, Sekhmet, Nekhbet deviennent des « formes ou modifications » de cette primordiale, des « apparences » prenant des noms différents qu'il ne sait pas lire et qui sont relégués aux rangs de « légendes » qualifiant celle qu'il croit être « la mère universelle » de la première classe.

Dans l'incapacité de comprendre les hiéroglyphes de la vraie Neith, planches 25 et 25 (A) il en fait une divinité de « second ou troisième ordre » en se fondant sur les propos d'Hérodote qui la nomme Bouto.

Ainsi, comme il ne parvient pas à déchiffrer correctement certains noms de dieux, puisqu'il ne traduit souvent que des épicleses communes à de nombreuses divinités, il part du principe qu'une « foule d'images divines, qui n'ont rien de commun ni dans leur forme ni dans leurs attributs, représentent cependant une seule et même divinité, considérée toutefois dans des fonctions diverses puisque leurs noms propres et leurs filiations sont absolument les mêmes »³⁰.

De plus, s'il a pressenti le syncrétisme, il ne l'a pas du tout compris. Ptah-Sokaris n'est pour lui qu'une « forme » de Ptah, alors qu'il s'agit d'une entité divine cumulant les compétences de Ptah et celles d'un très ancien dieu local, Sokaris.

Comment aurait-il pu conjecturer la complexité des cosmogonies ou les innombrables synthèses théologiques conciliatrices élaborées pour des raisons politiques et pratiques. Il ne pouvait savoir que, n'étant pas une religion révélée, la religion égyptienne était multiforme, constamment enrichie et pouvant s'exprimer en des pensées et des images différentes. Il faut le répéter, il n'y avait rien d'exclusif dans le raisonnement égyptien.

Le *Panthéon* est la preuve de ses incompréhensions ; il est souvent un agrégat d'allégations consternantes. Sauf aveuglement, Champollion ne pouvait ignorer que son approche était bancal tant il devait employer d'efforts pour justifier l'injustifiable et rendre cohérentes des déductions extravagantes, on peut dire tirées par les cheveux ! Même nanti d'impressionnantes connaissances en littérature, linguistique, histoire et archéologie, il n'est pas parvenu à identifier de nombreuses divinités. Il déploya des trésors d'imagination pour renforcer ses propos à l'aide de citations des Classiques lesquels n'avaient délivré que des bribes de connaissances et encore, souvent déformées, et il s'enferma dans une logique, la sienne.

Il lui aurait fallu le réflexe salvateur de repartir de zéro, comme il l'avait fait avant de découvrir les premiers signes phonétiques lorsqu'il avait mis de côté les travaux de ses prédécesseurs. Dégagé de la gangue de l'Antiquité gréco-romaine il aurait été obligé de repenser les phonèmes qui lui auraient permis la lecture convenable des noms divins tout en accroissant son vocabulaire.

Le comble est qu'il en eut conscience : « ... la confusion qui règne dans les dires des auteurs grecs et latins sur le culte de l'Égypte » et parlant du « système religieux » : « dont l'antiquité classique ne nous a transmis qu'une esquisse partielle et incomplète à tous égards »³¹.

Il assurait vouloir s'en tenir aux « noms en écriture sacrée »³² inscrits sur les monuments que son alphabet phonétique était censé déchiffrer, mais il usa autant qu'il put des Classiques. Fervent admirateur d'Horapollon depuis son adolescence, il s'adonna au symbolisme des *Hieroglyphica*.

Son travail fut considérable, il espérait qu'il serait utile à ses lecteurs. Je crains plutôt qu'il n'ait semé la confusion. Il faut le répéter, pionnier dans la discipline il ne disposait pas comme nous des grands textes théologiques. Maintenant, les cosmogonies nous sont bien connues ainsi que la géographie religieuse des nomes.

Cela dit, il y avait bel et bien à la base un énorme problème de déchiffrement non résolu. Jamais Champollion ne supposa que son système de lecture, dont il avait publié un « alphabet » en 1822, était incomplet. Il était persuadé qu'il détenait la clé de la lecture des phonèmes, en réalité les autres clés étaient encore sur le trousseau ! Aurait-il publié les fascicules du *Panthéon* s'il avait su que son travail sur le déchiffrement était inabouti ?

J'admire son opiniâtreté, ses traits de génie, mais il n'eut pas l'autre géniale révélation qui lui aurait permis d'avancer encore plus : il ne comprit pas ce qu'était le système phonétique de l'ancienne Egypte. En aurait-il découvert les particularités s'il avait vécu plus longtemps ? En se disant tout simplement qu'il piétinait, qu'il ne traduisait pas de longs textes (ce que ses détracteurs ne manquèrent pas de souligner), et donc qu'il devait lui manquer des éléments.

Pour analyser cet écueil, il faut expliquer les bases de la phonétique égyptienne.

Et avant tout, comprendre ce que représentent exactement les hiéroglyphes, car, si certains sont parfaitement évidents, d'autres, dans le but d'une intellection maximale, tracés suivant les règles de l'aspective (non-conformité à la réalité) et parfois stylisés, ne le sont pas du tout. Champollion réalisa un travail exceptionnel, son *Dictionnaire* posthume en est la preuve, mais il ne parvint pas à reconnaître un grand nombre d'entre eux.

Les phonogrammes, « signes de sons »

Ils sont classés actuellement en trois catégories suivant le nombre de leurs phonèmes :

- Les unilitères, un son, 27, les plus courants dont Champollion avait communiqué la liste dans la *Lettre à M. Dacier*, pratiquement la même que celle que nous utilisons encore, si ce n'est encombrée de signes homophones issus de graphies tardives.

Puis les outils manquants :

2) Les bilitères à deux consonnes (plus d'une centaine) exemples :  *n.t* dans Neith ;  *s.t* dans Satis ;  *nw* dans Nout.

3) Les trilitères à trois consonnes (environ 90), et c'est important, dont font partie des PSR, « phonétiques signes racines », issus de leurs idéogrammes, avec un sens proche, mais fonctionnant aussi comme phonèmes à trois consonnes, exemples :  *sh̄m* dans Sekhmet ;  *hnm* dans Khnoum,  *mw.t* dans Mout.

Les quadrilitères sont rares.

De ces hiéroglyphes incompris, nous avons vu qu'il fit souvent des « légendes », de « simples surnoms », des épithètes cultuelles, alors qu'il s'agissait de théonymes.

Les compléments phonétiques : Une spécialité égyptienne et un piège.

Une fois les bilitères ou trilitères écrits, il leur était souvent adjoint un ou plusieurs caractères les composant, lesquels ne doivent absolument pas être transcrits.

Champollion était tout près de la découverte des plurilitères puisqu'il avait accès à des mots coptes, correspondant à des mots en hiéroglyphes, et présentant des successions de phonèmes. Mais malheureusement, il fabriqua des unilitères en ne prélevant que le premier caractère, d'ailleurs tout comme les Egyptiens eux-mêmes lorsqu'ils avaient créé certains de leurs phonèmes par acrophonie.

Par exemple, planche 40, Tésonénoufé / Tésonénoufré : en copte  *noufr* / *nofr*, « beau, bon » le hiéroglyphe trilitère  valant *n + f + r* que l'on voit dans la colonne de gauche avec ses compléments phonétiques  le céreste *f*, et  la bouche *r*, qu'il ne faut surtout pas transcrire. Champollion avait la solution sous les yeux, mais obnubilé par son alphabet, il détacha le *n* dont il fit une consonne et lut ensuite les compléments phonétiques *f* et *r* comme étant des consonnes indépendantes.

Compte tenu de l'importance du *Panthéon* je ne vais citer qu'un enchaînement d'erreurs en cascade à partir de l'identification fautive d'un seul signe :

Il prit l'étoffe frangée  (S 32) pour une flûte  *CHBI*, *sébi*, en copte, avec le son *s* à l'initiale dont il était sûr puisqu'il l'avait repéré à la place de hiéroglyphes de même valeur phonétique, des homophones, les Egyptiens écrivant un même son avec des hiéroglyphes différents. Or les édifices les mieux

conservés étant ceux de cette époque, Champollion se trouva face à une pléthore d'homophones. L'étoffe-*siat* avait bel et bien fourni aux Egyptiens un s par acrophonie, mais ce n'était pas une flûte !

J'ai écrit plus haut qu'un premier caractère pouvait être prélevé d'un mot pour servir de consonne ; cette méthode, l'acrophonie, connut son apogée à l'époque gréco-romaine lorsque les hiéroglyphes voulurent accroître le sens de leur vocabulaire, en une double lecture, le signifié et le signifiant, la lecture directe et l'image du hiéroglyphe en relation avec elle, et même en une lecture spatiale.

Sa flûte fut enregistrée dans la ligne du Σ, S, du *Tableau des signes phonétiques* de 1822. Or Champollion avait repéré un signe qui lui ressemblait — (inclassable Aa 11, estrade, plate-forme ? A valeur phonétique mʒ^c pour raison peu claire). Il le plaça après sa flûte avec la même valeur s. On retrouve donc les deux signes dans l'*Alphabet Harmonique* du *Précis* aux numéros 93 et 94.

Planches 7 et 7 (A) nous reconnaissons Maât. Mais lui, appliquant son alphabet, comprend CTH, STÉ : c — pour la flûte, τ pour sa demi-sphère et H — pour le bras étendu valant A ou H en grec (*Tableau des Signes Phonétiques*) Δ, Ε, Ο, ou Ω en copte (*Alphabet Harmonique*), voyelles qu'il dit « vagues » et « interchangeables ». Il omet le signe ⤴ dont il n'a pas encore perçu la valeur phonétique³³ : Saté ou Sati ! « L'Héra ou la Junon égyptienne ». Et de plus, il explique qu'une inscription gravée en grec sur une stèle de Séhel, au sud d'Assouan, lui en garantit l'identité, une aubaine : « On y lit en effet que la divinité locale, assimilée par les Grecs à leur Héra (la Junon des Latins, porta en langue Egyptienne le nom de Satis, ou plutôt de Sati, en faisant abstraction de la finale grecque Σ. »³⁴. Satis était bien la Dame de la cataracte, 1^{er} nome de Haute-Egypte, où elle était vénérée en compagnie d'Anoukis et de Khnoum mais elle ne correspond pas du tout à l'image proposée.

Notre Maât devenue Satis est de nouveau présentée comme CTH Saté ou Sati planche 19 (A) « L'Héra ou la Junon égyptienne ». Il s'agit bien de Satis cette fois, avec sa couronne spécifique, mitre blanche et deux cornes de gazelle. Il constate que la graphie est moins fréquente, et pour cause, ses représentations sont plus rares que celles de Maât.

Pour lui : « Le premier signe est composé d'une flèche croisée sur un javelot ou trait, armé d'un fer en forme de carreau ; or, dans la langue égyptienne (copte), la flèche, les armes à trait de tout genre, portent le nom de caʃ, *sati*, ou caʃε, *saté*. »³⁵ Le javelot ou trait est en fait une peau transpercée d'une flèche³⁶. D'après lui, ce signe composite 𓆎 possède la valeur c puisque, par acrophonie, il l'a extrait du mot copte « selon le principe de l'écriture phonétique égyptienne »³⁷. Suivent la « demi-sphère » τ (= le pain), τ, T, et les « deux plumes » (= le double roseau fleuri³⁸) I, H, I, É, « voyelles vagues » (*Tableau Harmonique*). Malgré l'interprétation fautive d'un signe, la lecture est correcte.

Il se trouve que le nom de Satis *Setjet* / *Setjyt*, peut s'écrire avec plusieurs graphies dont 𓆎 un nœud de vêtement³⁹ s.t / s.ʔ nous lisons donc planche 20 « Satis, maîtresse du ciel »

Déconcerté sans doute par ce premier signe, il décrète qu'il s'agit d'un nom « symbolique »⁴⁰ et ne retient dans ce « Maîtresse du ciel » que les signes du pain τ et du ciel 𓆎⁴¹, pour en faire « le Ciel » τπΕ, TPÉ, « Uranie, la déesse Ciel ». Le t devenant l'article du féminin.

Cette déesse est coiffée d'une haute couronne de plumes bien caractéristique que nous savons être celle de *Ānqet*, Anoukis, tout comme Champollion qui avait recopié son nom, planche 20 (A) « Anouké ou Anouki », peint sur la paroi de gauche du naos de Kasa (Musée égyptien de Turin)⁴². La lecture est exacte puisqu'il n'y a que des unilitères, donc des caractères de son alphabet : 𓆎 𓆎 𓆎 𓆎, ΔNKΤ avec le signe « pente sablonneuse / de colline » 𓆎⁴³ qu'il nomme « quart de cercle / de sphère ».

Il la qualifie de « dame de la contrée orientale, dame du ciel, rectrice de tous les dieux, œil du soleil, etc. »⁴⁴. A peu près le sens actuel « Maîtresse de Sehel (s.t), maîtresse du ciel, souveraine de tous les dieux. » Ne pouvant déchiffrer, on l'a dit, le « nœud de vêtement », mais sachant que le déterminatif 𓆎 exprime « les noms propres des diverses contrées ou terres »⁴⁵, en l'occurrence Assouan précité, il

livre sa traduction approximative « contrée orientale »⁴⁶. La mention « œil du soleil » n'apparaît pas planche 20 (A) mais existe effectivement au-dessus de la proue de la barque et le « etc. », étonnant pour un savant rigoureux, dénote surtout les difficultés à lire la suite d'un texte en partie lacunaire⁴⁷.

Voici planche 19 une autre Satis avec mitre, cornes et une colonne B de hiéroglyphes à gauche avec son nom. Mais à droite, colonne A, le nom « Anouké » ! Le plus surprenant est qu'il a effectué une correction en raturant au crayon noir les hiéroglyphes d'Anouké sur une planche préparatoire du *Panthéon* conservée à la Bibliothèque nationale de France NAF 20327. Sur un autre feuillet, il a rectifié « Faussement indiquée comme Anouké, n° 19, (2^e) »⁴⁸. Le *Panthéon* contient de très nombreuses négligences, dont des références erronées.

Sa Tché, Tiphé, « Uranie la déesse Ciel » de la planche 20 (image d'Anoukis et nom de Satis) se retrouve pareillement nommée planches 20 A (à distinguer de la 20 (A)) et 20 B mais il s'agit sans conteste de Nout ! Les hiéroglyphes sont de son choix : il lit encore le signe du ciel $\equiv$ pé et place le Δ t son article féminin, devant : Δ tpé, « le Ciel »⁴⁹, « la voûte céleste » personnifiée.

Planche 36, nous trouvons la bonne graphie de Nout « qui a mis au monde les dieux, maîtresse du ciel ». Pour lui, Natphé, Netphé, Rhéa, et non plus Tché, Tiphé, Uranie, car il ne fait pas le lien entre les deux. Or c'est bien Nout : l'une par l'image, l'autre par le théonyme.

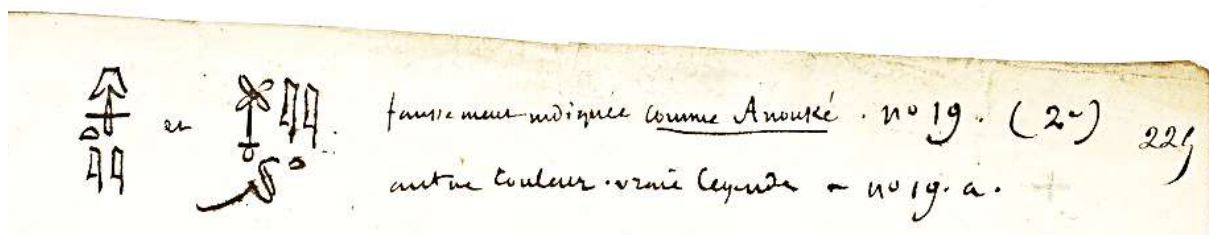
Le groupe signe du ciel qu'il lit $\equiv$ pé est effectivement identique, mais nous voyons qu'il est précédé du vase rond $\circ$ pour lui n puisque nous avons signalé qu'il ignorait les bilitères (nw), puis de la demi-sphère (le pain) t . Il déchiffre alors : $n + t + pé$ (ou avec le Φ , ph , $phé$), Natphé, Netphé. La suite est bien traduite : « Génératrice de dieux, dame du ciel ».



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 20327

Image de Saté (Satis) avec son nom colonne de gauche et nom d'Anouké (Anoukis) colonne de droite. Indication en haut à gauche « refait »

BnF NAF 20327



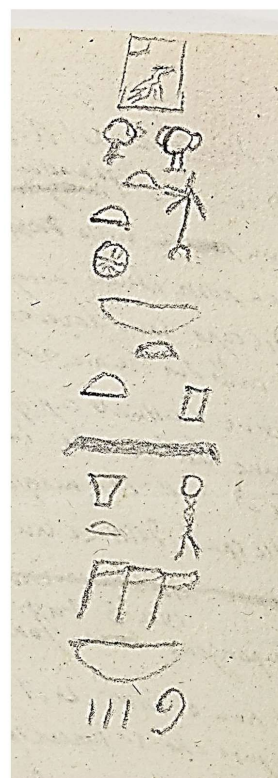
« Faussement indiquée comme Anouké. N° 19 (2°)
BnF NAF 20327



PL 36, « NATPHÉ, NETPHÉ »



HATHOR
Stèle de Houy fils de Sebai
n° 1463, Turin



BnF, Papiers de Champollion, Panthéon égyptien,
2° série, I-V, NAF 20327

Nous savons que cette divinité à couronne hathorique ne peut en aucun cas être Nout, même si ses fonctions et rôles sont souvent ceux d'Hathor. Que s'est-il donc passé ?

Champollion est allé à Turin en juin 1824 pour étudier la collection Drovetti : il indique page 36 verso en parlant de sa Rhéa égyptienne « la forme la plus simple de cette déesse est celle que nous reproduisons sur notre planche 36, d'après une petite stèle du musée de Turin ; ».

En comparant ladite stèle, provenant de Deir el-Medineh⁵⁰, avec la planche 36, nous avons la surprise de constater que les textes ne sont pas les mêmes ; de toute évidence, Champollion a imposé des hiéroglyphes afin de relier la déesse égyptienne à la déesse grecque.

Il sait pourtant parfaitement lire « la demeure d'Horus »⁵¹, Hathor, à laquelle il consacre deux planches, 18 et 18 a.

Or, sur un autre feuillet préparatoire du *Panthéon* (BnF) il a reproduit avec exactitude le texte de la stèle de Turin⁵² dont la traduction actuelle est « Hathor, qui préside à Thèbes-*Ouaset*, maîtresse du ciel, souveraine de tous les dieux ».

Alors, pourquoi a-t-il renoncé au texte d'origine et occulté Hathor ? Est-ce par volonté de justifier sa propre vision d'un panthéon égyptien à l'origine du panthéon grec et lui étant indissociablement lié comme l'avait soutenu Hérodote ? Est-ce aussi pour se conformer à la généalogie des dieux grecs établie par Diodore de Sicile qui lui servait de trame pour élaborer sa propre généalogie des dieux égyptiens⁵³ ? C'est probable : il avait bien identifié le dieu-crocodile Sovk (Sobek) qu'il avait associé au Cronos grec⁵⁴, puis reconnu une autre « forme » de ce dieu qu'il avait nommée « Sèb ou Sev » (Geb). Le premier étant « la forme céleste primordiale » et le second « la forme terrestre ou secondaire »⁵⁵ de la même divinité dont le célibat au sein du *Panthéon* allait poser un problème générationnel. Ce Cronos égyptien devait absolument retrouver son épouse Rhéa mais toutes les déités féminines disponibles avec leurs équivalences grecques avaient déjà été identifiées ! Alors Champollion créa Naphté / Rhéa : une image d'Hathor avec les hiéroglyphes de Nout qu'il ne savait pas déchiffrer mais bien « génitrice des dieux », mère d'Osiris et d'Isis. Les méandres de son génial cerveau sont souvent bien difficiles à suivre.

Revenons à notre point de départ, CTH, Saté / Sati (Maât). Il en modifia le nom lorsqu'il la distingua enfin de Satis : après une étape CME, Smé, elle devint TME Tmé, Tmei.

Le signe biseauté, sa « flûte » est dans les S du *Tableau Harmonique* du *Précis* de 1828 ainsi que dans le *Dictionnaire*⁵⁶ où se trouve en-dessous un signe identique mentionné comme représentant une coudée MΔI « caractère symbolique exprimant l'idée vérité ou justice »⁵⁷. La coudée est pour lui un instrument de mesure, d'exactitude, donc une image détournée (trope) de la justice.

Il ne pouvait ignorer que « vérité », « justice », s'écrivait ME MEE en copte, avec un *m* à l'initiale, mais il semble qu'il n'ait pas vu son rapport direct avec le signe biseauté. Sa « coudée » lui fournissait une référence visible directe, elle était un « symbole ajouté au signe phonétique initial »⁵⁸. Pour lui, donc, un hiéroglyphe symbolique et non phonétique.

Il prit le signe  pour une *harpe* ( cimeterre) exprimant la consonne *m*, en fait une faucille, bilitère m3⁵⁹. Le bras tendu  était pour lui une voyelle vague *é, éi* (rappel : « Les signes hiéroglyphiques des voyelles ont une valeur tellement vague, qu'ils se permutent presque indifféremment les uns pour les autres »⁶⁰).

Dans l'explication des planches du *Tableau général* du *Précis* de 1828, n° 51, grâce à la valeur *c, s*, de sa pseudo flûte, il translittéra CME en copte, puis au n° 79 traduisit Smé en français.

Enfin, il abandonna la lecture phonétique *c, s*, de sa flûte pour la lecture symbolique « coudée ». Il plaça la moitié de sphère (pain)  *t*, l'article féminin en copte, en début de mot, soit TME, TMEI « la déesse vérité ou justice ».

Il l'associa à Thémis⁶¹ dont le nom était proche phonétiquement en plus des compétences identiques, justice, équité, ordre. Même nom, mêmes qualités, donc pour lui, la même divinité chez deux peuples différents, dont le plus ancien, celui d'Égypte avait transmis ses dieux à celui de la Grèce. Il l'avait affirmé : « on s'apercevra bientôt que certaines parties de la mythologie des Grecs ne sont, et de l'aveu des Grecs eux-mêmes, que des mythes égyptiens plus ou moins complets, mais reproduits avec les modifications nécessaires pour les lier naturellement au système national des Hellènes ; de là vient que les anciens auteurs grecs, à partir d'Hérodote même, lorsqu'ils ont voulu parler des divinités de l'Égypte, se sont servis indifféremment et avec une assurance bien fondée du nom grec de la divinité correspondante dans les mythes grecs, au lieu d'employer le nom égyptien lui-même. »⁶².

Nous savons qu'il n'en est rien mais cela explique l'agencement des fascicules : titre avec ce qu'il pense être le nom égyptien avec, en dessous, son équivalence grecque et / ou romaine, puis un commentaire se référant toujours aux auteurs classiques.

Les noms en hiéroglyphes, glanés dans ses fiches d'étude, sont utilisés suivant sa propre logique et son obstination à vouloir justifier les propos des auteurs antiques dont Hérodote pour sa classification des dieux grecs et Diodore de Sicile pour leur généalogie. Comme il lui faut une correspondance absolue entre l'Égypte et la Grèce, et influencé par Horapollon, il puise dans le fonds classique les théonymes qu'il va attribuer aux dieux égyptiens et en prive ainsi beaucoup de leur identité.

Admirons la sagacité de « l'ingénieux et infatigable Français » comme le qualifiait Brown⁶³ pourtant thuriféraire de Thomas Young. Il ne pouvait faire mieux avec les connaissances dont il disposait tant en épigraphie qu'en théologie. Car les *netjerou* sont légion : dans le royaume d'Osiris, le long du parcours de la barque solaire, sur terre, dans le ciel, partout dans le monde égyptien, une foultitude de dieux d'importance diverse dont les égyptologues, ayant finalisé le fonctionnement du système hiéroglyphique, ont mis des décennies pour comprendre les noms, les rôles et les personnalités.

NOTES

Abréviations :

Pr. : *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens, ou recherches sur les éléments^(sic) premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes.* Avec un volume de planches. Paris, Treuttel et Würtz, 1824.

Gr. : *Grammaire égyptienne ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, publiée de 1836 à 1841.

Dict. : *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique, par J. F. Champollion le jeune ; publié d'après les manuscrits autographes, et sous les auspices de M. Villemain ministre de l'Instruction publique. Par M. Champollion Figeac.* Paris, Firmin Didot frères, 1841-1843.

Gr. p. 109, 1°

Dict. p. 482, n° 343 et Gr. p. 110, 2°

Gr. p. 121, 1°

Gr. p. 121, 2°

Lettre à M. Dacier, p. 6

Dict. p. 443, n° 536

Pr. p. 84

Pr. p. 84

Pr. p. 85

Pr. p. 102

Pr. p. 119

Pr. p. 109

Pr. p. 106.

Pr. p. 107.

Pr. pp. 96-97.

Pr. p. 104.

Gr. p. 112.

Gr. p. 123.

Pr. p. 287.

« Quoi qu'il en soit nous donnerons provisoirement le nom de nilomètre, jusqu'à ce que les monuments aient confirmé ou détruit à cet égard l'opinion des savants », fiches préparatoires sur Ptah, BnF NAF 20327.

Gr. p. 117, N° 117.
 Gr. p. 111.
 Pr. p. 87.
 Dict. p.351, n° 428 et p.357. Notre Aa1, « inclassable » ḥ « Crible ou couvercle fait de matières végétales » *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, M. Malaise et J. Winand.
 Hérodote, *De Iside et Osiride*, § 71 : « ... le plus grand nombre des Egyptiens, en honorant et en traitant comme des dieux les animaux eux-mêmes... »
 Sûrement en grec et peut-être sur le socle d'une statue d'Athéna, dans le temple de Neith.
 Plutarque, *De Iside et Osiride*, 9.
Commentaire sur le Timée, 30.
 Horapollon, XII^e hiéroglyphe.
Panthéon p. 10 verso.
Panthéon p. 10 recto.
Panthéon p. 10 recto.
 Pr. p. 100.
Panthéon p. 7 recto.
Panthéon p. 19 (A) verso.
 Ph. s.t, F 29.
Panthéon p. 19 (A) verso.
 M 17 a. Il pensera ensuite à des feuilles, Dic. p. 192, n° 213.
 S 22.
Panthéon p. 20 verso.
 p.t N 1
Panthéon planche 20 (A). 19^e dynastie, N° Cat. 2446, coll. Drovetti, Museo Egizio, Turin.
 N 29.
Panthéon p. 20 (a).
Dictionnaire, p. 20, n° 18
 St.t, Sehel.
 « qui a créé la beauté, ... Rê, œil de Rê, sans égale, belle (?) », p. 32,48 Dominique Valbelle, *Satis et Anoukis*, Verlag Philipp Von Zabern.
 Planche et feuillet p. 229 : travaux préparatoires au *Panthéon*, BnF NAF 20327.
 Dic. p. 1.
 Museo Egizio, Cat. N° 1463.
Panthéon p. 18 a : « la demeure mondaine d'Horus ».
 Papiers de Champollion, *Panthéon égyptien*, 2^e série, I-V, NAF 20327.
 Diodore de Sicile, I^{er} S. ap. J.-C., *Bibliothèque historique* Livre I.
Panthéon planche 22
Panthéon p. 27 (1). Champollion se conforme au classement de Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* Livre I, XII 6 et 13 « Mais à côté de ces dieux, il en est d'autres, disent-ils [les Egyptiens] terrestres ceux-là, qui ont été mortels mais qui, du fait de leur intelligence et des services rendus au genre humain, ont acquis l'immortalité... Tantôt leurs noms, une fois traduits, sont identiques à ceux des dieux célestes, tantôt ils portent des appellations qui leur sont propres... ». Diodore se fonde sur la théorie d'Evhémère.
 Dict. p. 296, 340.
 Dict. p. 296, 341.
 Dict. p. 296. Planche 2 (Quater) il commente le socle du bélier Amon-Ra :
 « enfin la *coudée* sur laquelle s'opère ce mouvement rappelle d'une manière tropique des idées d'ordre, de régularité, de justice ou de vérité. ».
 Dict. p. 337, A.
Précis 1828, p. 367.
Tableau général du *Précis* de 1828, n° 51.

Panthéon p. 36 recto. Hérodote, *De Iside Osiride*, 60-61 : « Presque tous les noms des dieux sont venus d’Egypte en Grèce. Mes recherches me prouvent que nous les tenons de contrées barbares et je pense qu’ils proviennent surtout de l’Egypte »

Brown *Aperçu sur les hiéroglyphes d’Egypte et, les progrès faits jusqu’à présent dans leur déchiffrement*, p. 59, Ponthieu et Compagnie, Palais-Royal, Paris 1827

BIBLIOGRAPHIE

- *Panthéon égyptien. Collection des personnages mythologiques de l’ancienne Egypte, d’après les monuments*. Paris, de l’imprimerie Firmin Didot, imprimeur du roi, rue Jacob, n° 24, 1833.
- *Lettre à M. Dacier secrétaire perpétuel de l’Académie royale des inscriptions et belles-lettres, relative à l’alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Egyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didot père et fils, 1822.
- *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens, ou recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes ; seconde édition, revue par l’auteur, et augmentée de la Lettre à M. Dacier, relative à l’Alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Egyptiens sur leurs monuments de l’époque grecque et de l’époque romaine*. Avec un volume de planches. Imprimé, par autorisation de M.^{gr} le Garde des sceaux, à l’Imprimerie royale, 1828.

Les hiéroglyphes et leurs couleurs

Renaud DE SPENS

Docteur en égyptologie (membre associé Orient & Méditerranée - UMR 8167)

Conférence du samedi 11 janvier 2025
FACULTÉ DE MÉDECINE ET PHARMACIE – La Tronche

L'aurore des langues

Dans notre monde d'homo sapiens héritiers de la révolution néolithique, les couleurs font partie du décor et de nos sensations esthétiques, mais leur reconnaissance n'est plus essentielle pour la survie, ou en tout cas plus de la même manière, intégrée dans une forme de langage social et normé avec des oppositions sémantiques fortes comme entre le rouge et le vert. C'est peut-être pourquoi très peu d'auteurs parlent de la polychromie des hiéroglyphes, alors que c'est un trait presque unique dans l'histoire de l'humanité : on ne trouve guère que l'écriture mixtèque et sa descendante aztèque pour partager cette caractéristique singulière. Par écriture polychrome, il faut comprendre que les signes peuvent être colorés selon un schéma quasiment orthographique, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas, comme dans nos écritures punico-gréco-latines, de colorier parfois des glyphes pour les faire ressortir ou les marier avec un décor, mais que la couleur est un détail sémantique signifiant et discriminant, qu'elle fait partie de la forme. Ainsi, les hiéroglyphes d'oiseaux différents peuvent se distinguer par le tracé du bec, de la queue, ou encore par la couleur du plumage. Bien sûr, ce détail morphologique est superfétatoire, puisque la plupart des inscriptions lapidaires, et presque tous les textes sur papyrus sont monochromes ; les hiéroglyphes égyptiens sont conçus pour être aussi tracés avec de simples traits incisés dans la pierre. Cependant, à toutes les époques, des tombeaux de Meidoum à la IV^e dynastie, XXVII^e siècle avant notre ère, jusqu'au temple d'Esnah au II^e siècle de notre ère, on trouve de longues inscriptions polychromes dans les tombeaux et les temples. Cette tradition singulière est coûteuse mais constante, et donc une caractéristique essentielle de l'écriture égyptienne.

Pourtant, dans son livre sur les peintures murales égyptiennes, Francesco Tiradritti s'amuse de constater qu'aucun de ses collègues égyptologues n'est capable de lui dire de quelle couleur est le petit hiéroglyphe alphabétique en forme de demi-cercle qui représente le son t, le signe le plus utilisé dans l'écriture, puisqu'il sert notamment de suffixe féminin. On peut refaire à l'envie cette expérience, elle fonctionne à chaque fois. Le regard égyptologique, dans sa grande majorité, ne prend pas en compte les couleurs.



Le signe t (X1) en police hiéroglyphique

Les exceptions sont rares, et Jean-François Champollion en fait partie, consacrant cinq pages à la polychromie des hiéroglyphes dans sa grammaire égyptienne parue en 1836, et l'illustrant de signes en couleurs. Mais les efforts infructueux de ses successeurs pour hisser l'égyptologie à un rang universitaire aussi élevé que celui de la philologie grecque et romaine donneront la priorité à la création de fontes d'imprimerie hiéroglyphiques et à l'édition de textes, contribuant à standardiser les hiéroglyphes dans les publications et à en ôter toutes les couleurs. Même l'intérêt croissant pour

la paléographie, d'abord développée comme un outil de datation des monuments, ne permettra pas de mieux remarquer les couleurs, car les techniques d'impression polychromes restent beaucoup plus chères très longtemps et la plupart des publications égyptologiques s'en affranchissent par soucis d'économie jusqu'à la fin du XXe siècle voire au-delà.

Les études sur les couleurs des hiéroglyphes sont donc peu nombreuses durant les deux premiers siècles de l'égyptologie : le premier à les étudier de manière systématique est Francis Llewellyn Griffith avec son volume *A collection of Hieroglyphs* publié en couleurs en 1898. Ce travail permet de sensibiliser toute une génération d'égyptologues, et on trouve par la suite pendant quelques années de nombreuses publications qui s'efforcent un peu de noter les couleurs des hiéroglyphes. Caroline Ransom-Williams dans *The Decoration of the Tomb of Per-neb* de 1932, William Stevenson Smith dans *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom* en 1946, Nina de Garis Davies dans *Picture Writing in Ancient Egypt* de 1958, ou encore Elisabeth Staehelin dans *Ramses IV* en 1990 (édité par Erik Hornung) et David Nunn en 2018 sont cependant pratiquement les seuls à avoir depuis tenté une approche détaillée et globale du phénomène.

Aujourd'hui néanmoins, le développement des outils de photographie numérique, d'infographie et la baisse des coûts de l'impression couleur permet de redonner un essor à l'étude de la polychromie des hiéroglyphes.

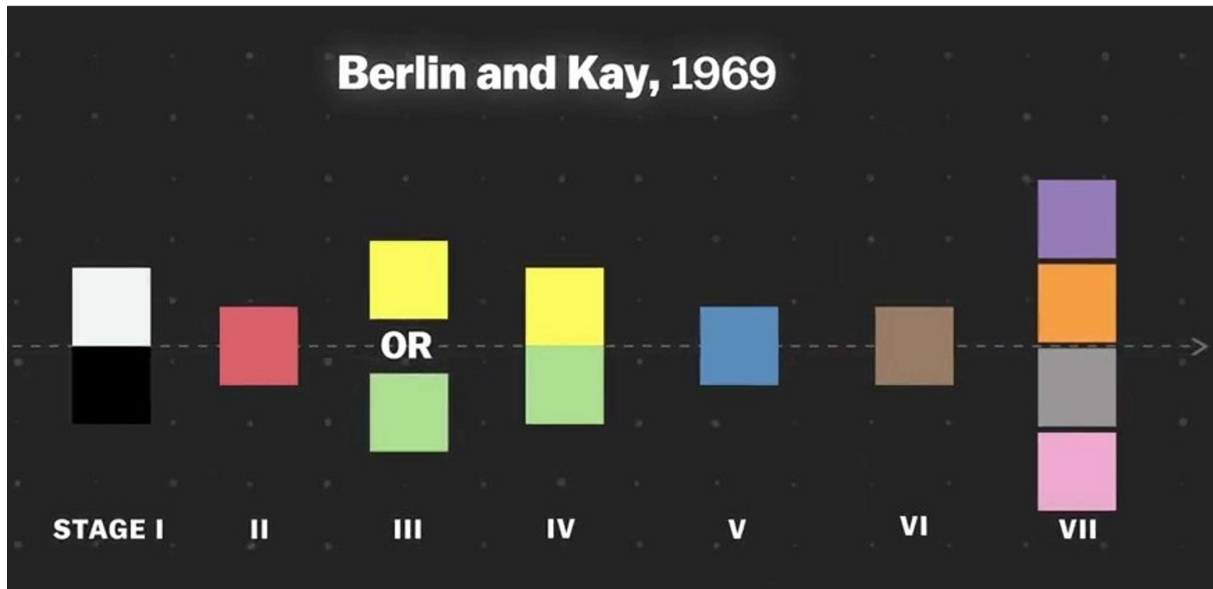
Ce domaine de recherche a plusieurs enjeux : comme l'emploi des couleurs varie suivant les époques et parfois suivant les monuments, il peut servir à établir des critères de datations paléographiques, de définir des styles, mais il permet également de mieux comprendre l'identification des signes, posant les bases d'une « glyphologie égyptienne », elle-même aidant à mieux comprendre la langue et les concepts égyptiens, ce qui contribue plus largement à analyser ce qu'est une langue et une écriture.

Qu'est-ce qu'une couleur ?

Aujourd'hui, les couleurs nous apparaissent comme une évidence, tant elles constituent un repère important de notre vie quotidienne, et sont utilisées comme une forme de langage pour transmettre quantité de signaux, comme les feux rouges ou verts qui régissent la circulation. Cependant, quand on creuse un peu, on se rend vite compte que cette évidence cache une grande complexité qui est l'héritage de constructions culturelles anciennes qui ont façonné notre regard. En physique, la couleur est une question de longueur et d'intensité d'ondes lumineuses, mais pour l'homme, la couleur a besoin de plusieurs conditions pour pouvoir être reconnue comme telle. D'abord, elle doit être perçue par nos sens, et là, nous ne sommes pas tous égaux, cela dépend du type de cônes que nous avons dans les yeux. D'après des recherches contemporaines, sur un échantillon représentant 39 bandes de couleurs présentées en dégradés, 25% de la population n'est capable que de distinguer qu'une vingtaine de couleurs, n'ayant que deux types de cônes, on appelle cela de la dichromatie, cela ressemble à la vision des couleurs qu'ont les chiens par exemple. 50% de la population est quant à elle capable de distinguer entre 20 et 32 couleurs, avec trois types de cônes, c'est la trichromatie, et les 25% restant peuvent séparer entre 33 et 39 couleurs, ils sont donc quadrichromatiques, comme les abeilles. Il existe de plus des déficiences visuelles plus rares, comme le daltonisme. Ces proportions varient dans les populations, par exemple, on trouve plus de daltoniens dans la population américaine que française, et surtout plus chez les hommes que chez les femmes.

Percevoir les couleurs est une chose, mais cela reste une expérience intime et souvent inconsciente tant que l'on n'a pas nommé ces couleurs. En 1969, l'anthropologue Brent Berlin et le linguiste Paul Kay ont proposé une théorie évolutive de l'apparition de la terminologie chromatique dans la plupart des langues humaines : on aurait en général d'abord une première phase avec un mot pour dire sombre, et un mot pour dire lumineux, une deuxième phase avec l'apparition d'un terme pour

désigner le rouge, une troisième où le jaune ou le vert font leur entrée dans le lexique, une quatrième où l'on a désormais à la fois le jaune et le vert, une cinquième avec l'irruption du bleu, etc. Cette théorie a été critiquée, notamment dans ses détails et le nombre de ses phases, cependant, elle met bien en valeur deux phénomènes incontestables : d'abord la différence de richesse du lexique chromatique des différentes langues, et donc l'absence d'une universalité anthropologique des termes de couleurs, et ensuite la tendance historique à partir d'un lexique restreint pour aboutir à un lexique plus riche.



Dans ce processus de définition lexicale des couleurs, il y a une étape que l'on oublie régulièrement de prendre en compte : celle de la production de couleurs. Quand on regarde l'art préhistorique, combien de couleurs a-t-on ? Très peu, du noir, du rouge, parfois du jaune foncé, en tout cas jamais de vert ni de bleu. Pourquoi ? Ce n'est pas une question de goût, parce que les hommes préhistoriques préféraient ces couleurs, ni une question de tabou pour éviter les couleurs froides. C'est juste une contrainte liée aux pigments. Comment sont produites ces couleurs ? Le rouge et le jaune, c'est de l'ocre, c'est-à-dire tout simplement de la terre que l'on ramasse, et qui est plus ou moins chargée en oxydes de fer. Le noir, c'est souvent de la cendre, le blanc n'est en général pas un pigment mais la teinte naturelle du fond. Ce sont les seules couleurs durables auxquelles ont accès les hommes préhistoriques. A l'époque, on ne sait pas produire ni vert ni bleu. On mélange les pigments à un liant, qui est en général produit par la sève de végétaux que l'on écrase, comme de la gomme arabique, et la peinture que l'on obtient est chimiquement pratiquement inaltérable. Il n'y a que l'érosion physique qui peut la faire disparaître. Ce sont des pigments différents que ceux qui seront utilisés bien plus tard pour colorer les textiles, qui n'ont pas les mêmes propriétés (ils sont moins couvrants et ne sont pas appliqués au pinceau mais mélangés à des solutions qui imprègnent les fibres du support), et qui seront souvent sensibles à la lumière.



Lascaux

Au commencement de l'histoire égyptienne, deux nouveaux pigments sont découverts : d'abord le vert, issu d'une pierre qu'on appelle la malachite, elle n'est pas très dure, et il suffit de la réduire en poudre ; ensuite le bleu. Le bleu est au début produit par le broyage d'une pierre qu'on appelle l'azurite. Mais exposé à l'air, le pigment devient vert après quelques années. Ce qui d'ailleurs entretient la confusion pour certains tableaux très anciens qui sont aujourd'hui verts, mais qui pourraient avoir été bleus à l'origine. Pour pallier ce défaut, les chimistes égyptiens inventent, autour de l'époque des grandes pyramides, le premier pigment artificiel de l'histoire, le fameux « bleu égyptien », qu'on appelle aussi bleu de fritte produit par une cuisson de matière siliceuse comme du sable à une température très élevée (850°, ce qui nécessite un four spécial à haute technologie pour l'époque).



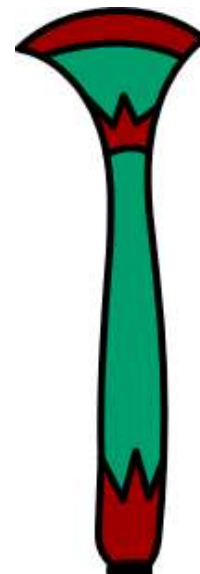
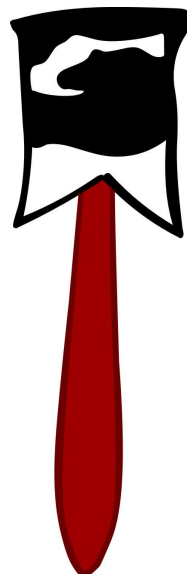
Peintures du tombeau de Méthétchi (VIe dynastie), Musée du Louvre.

L'art égyptien utilisera aussi d'autres pigments au cours de son histoire notamment du jaune d'orpiment aux tons dorés, et à partir de la XVIIIe dynastie, de la faïence pilée claire (techniquement aussi une sorte de bleu de fritte) pour produire le vert dont la teinte deviendra ainsi souvent beaucoup plus turquoise.

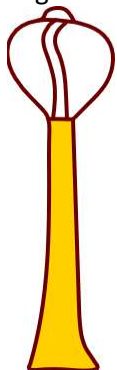
Les hiéroglyphes désignant des couleurs

Il y a un vocabulaire primaire et dérivé pour désigner les couleurs en égyptien, qui a fait l'objet de plusieurs études, mais il est aussi intéressant d'analyser les signes hiéroglyphiques associés aux couleurs, qui sont moins nombreux.

Le signe codé I6 dans la classification de Gardiner se lit *km* et signifie ce qui est sombre. Le mot en lui-même a une postérité dans les langues occidentale, car il a donné le terme chimie, passé par l'arabe (la science de ce qui est sombre, c'est-à-dire caché). Il représente très probablement le dos d'un animal aquatique, tel qu'on le voit nageant à la fleur de l'eau. Être capable de distinguer les masses sombres évoluant dans l'eau était fondamental pour les premiers pêcheurs, et l'on peut donc postuler que l'ombre est la première couleur fondamentale pour les êtres humains.



Son antonyme, ce qui est clair et brillant (*ḥd*), est figurée par une massue. C'est une métonymie qui associe l'idée d'éclatement par le choc à celle d'éclatement de la lumière ; elle est fascinante car elle existe aussi en français. Originellement, son spectre chromatique va du blanc au jaune en passant par le gris clair et l'argent.



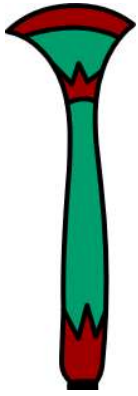
Le rouge est quant à lui désigné par le flamant rose. C'est aussi un symbole intéressant, car il montre les biais culturels propres aux couleurs. Certains chercheurs occidentaux ont voulu tenter d'expliquer que la teinte n'était pas rouge mais rose, influencés par l'anglais qui tout comme le français utilise cet adjectif pour qualifier cet oiseau. Or la nuance rose, qui se définit par la fleur, qui d'ailleurs n'est pas toujours rose, est linguistiquement relativement récente. Elle prescrit tellement notre regard que les photographies de flamants rose sont presque toujours plus roses que l'animal réel ; les graphistes et les éditeurs, lorsqu'ils règlent la balance de couleur des images, choisissent la nuance qui correspond le mieux à ce qu'ils imaginent être un flamand rose. On trouve le même phénomène pour d'autres animaux comme les renards, qui sont en réalité plutôt brun-fauve, mais pour notre imaginaire plus orange ou roux. Leurs représentations et leurs photographies publiées suivent en général cette iconicité, en employant des teintes plus saturées que la réalité. Pour les anciens

Egyptiens, le choix du flamant rose pour figurer le spectre qui va du rouge-brun au rose pâle et qui est aussi le symbole du désert (que l'on voit nous plus comme jaune) correspond à l'impression profonde que provoque ces nuées d'oiseaux brillants et rougeâtres, tranchant sur les autres espèces souvent plus brunes ou plus blanches, ou moins nombreuses. Le rouge est la première couleur « marquée » de l'histoire humaine, qui sort de la simple distinction entre le clair et l'obscur.

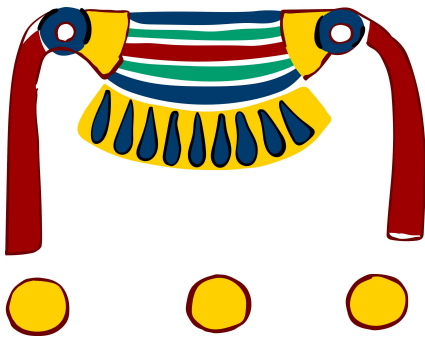


Photographie prise dans le zoo de Kunming, en Chine, avec des couleurs non retouchées montrant un plumage saumon voire orangé. On remarque que le dessin de l'oiseau et son nom en chinois sont peints en nuance rose bonbon, influence directe et puissante de l'anglais « pink flamingo », alors que l'animal se dit « grande cigogne rouge » (大红鹳) en mandarin.

Le hiéroglyphe du papyrus, plante autrefois pullulante dans les marais du Delta égyptien, sert à exprimer à la fois l'idée de la végétation et des nuances de vert *w3d*), dans une métonymie qui est ici anthropologiquement quasiment universelle.

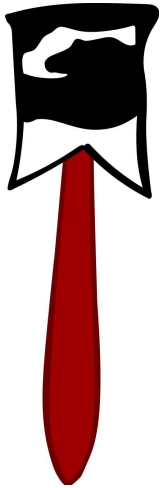


Il n'y a pas de hiéroglyphe pour désigner spécifiquement le bleu ni le jaune. Le bleu moyen faisait partie à l'origine du spectre chromatique du vert *w3d* et le bleu foncé de la nuit pouvait être considéré comme appartenant au registre du sombre *km*. Ces deux nuances ont été un peu plus tard associées à la turquoise (*mfk3t*) et au lapis lazuli (*hsbd*) par les Egyptiens, qui sont des lexèmes qui n'ont pas de graphèmes associés, à part le déterminatif générique du minéral. Quant au jaune brillant, il s'est bien sûr aussi confondu avec l'or (*nbw*), qui a un hiéroglyphe spécifique à la riche métonymie puisqu'il représente un collier précieux. L'or, avant d'être un métal et par dérivation une teinte, était d'abord désigné comme un ornement.



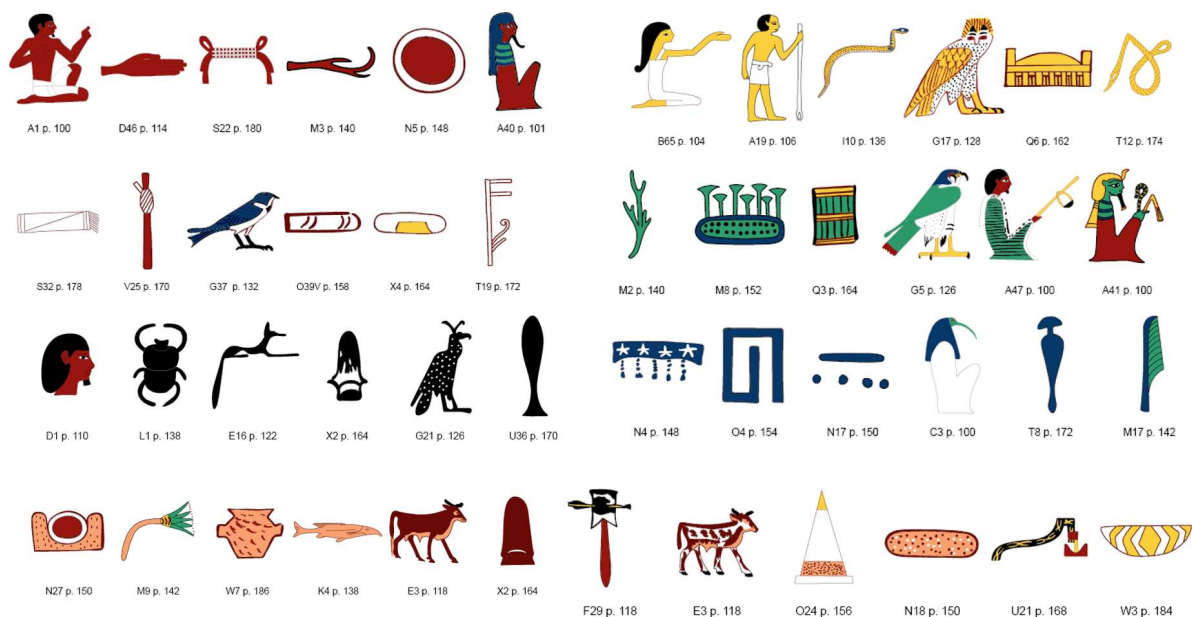
Le signe de l'or avec en dessous le déterminatif des minerais et autres granulés.

Enfin, les hiéroglyphes disposent d'un dernier signe de couleurs : le signe représentant la peau tachetée et la queue d'un mammifère, qui sert à écrire le terme *s3b*, littéralement « ce qui a été marqué », et qui désigne les pelages tachetés ou encore les plumages multicolores. Ici aussi, c'est une métonymie qui éclaire un pan d'histoire. L'étude de la zoogénétique montre que les animaux d'élevages aux robes tachetées sont les produits d'une sélection humaine, qui ne s'est donc pas uniquement concentrée sur les aspects utilitaristes mais a aussi très tôt cherché à satisfaire un besoin esthétique.



Combien y a-t-il de couleurs dans les hiéroglyphes ?

Canoniquement, les hiéroglyphes ont une palette plus limitée que celle des représentations artistiques, car leur priorité est de renforcer la sémantique, et non par exemple de produire un effet de contraste en employant plusieurs teintes de rouge différentes pour plusieurs personnages en perspectives. L'ocre rouge est utilisé pour la chair des personnages masculin, le cuir, le bois brut, le soleil, puis, à partir de la fin de la XVIII^e dynastie et surtout à l'époque ramesside, comme substitut au blanc dans les vêtements des dieux, originellement afin de gagner en visibilité dans les cartouches sur fond blanc. L'ocre jaune est employé pour la peau des femmes (et aussi des vieux et des dieux à l'Ancien Empire), les reptiles, le plumage de certains oiseaux comme le grand-duc, le bois travaillé ou doré, les cordages et originellement la vannerie. Le blanc est une couleur rare et faible, qui a tendance, utilisée pour les textiles, les fils, les ventres d'animaux, les pierres, certains types de pains, les ossements. Le vert est naturellement la couleur par excellence des végétaux, parfois de la vannerie ou de l'eau à certaines époques, du plumage grisâtre de certains oiseaux comme le faucon, la cigogne-jabiru ou le vautour percnoptère, de la peau des reptiles, plus rarement certains vêtements ou la peau des dieux ou des défunts à l'époque ramesside. Le noir est rare, souvent cantonné aux traits de contours, aux cheveux, au scarabée, au chacal, à la pintade, et en substitut du bleu, notamment à l'Ancien Empire. Le bleu prend parfois la place du noir ou du vert suivant les périodes, et se spécialise aussi dans le ciel, la terre, les chevelures divines, les matières dures comme le fer ou le bronze, et en contraste du vert. Outre ces teintes de base, on distingue aussi à la plupart des époques un rouge clair ou rose, pour les déserts, certains éléments de végétaux, des poissons comme l'oxyrinchus, le ventre des animaux bruns, et un rouge foncé ou brun pour la buse féroce ou encore certains bovins ou ovins. En outre, on distingue aussi parfois un jaune foncé ou un beige, un gris et d'autres nuances pour certains signes animaliers spécifiques et rares. En plus des couleurs unies, des animaux peuvent être tachetés ; le sable ou le granit est souvent figuré par des petits points de différentes couleurs sur un fond rose, l'ébène par du jaune niellé, l'albâtre par des rayures.



Florilège de quelques polychromies de signes. Les codes sont ceux de Gardiner, et les numéros de page temporaires sont ceux de mon ouvrage « Le système hiéroglyphique », Armand Colin 2026.

Mutations chromatiques paléographiques

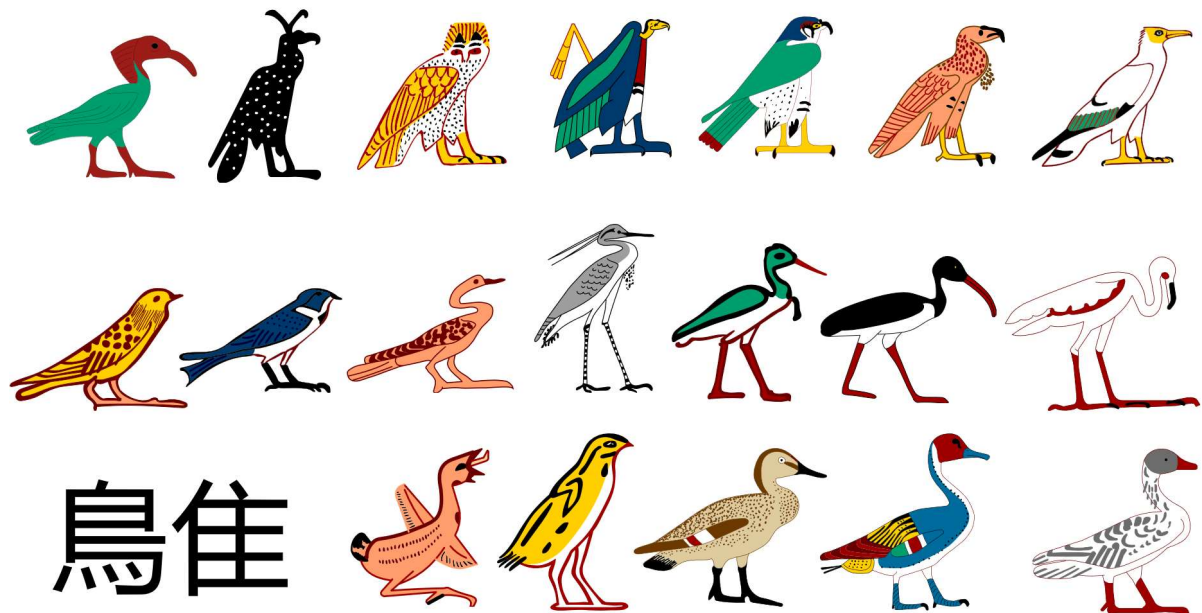
Ces règles orthographiques peuvent changer suivant les époques. On observe une hésitation entre le noir et le bleu pour certains signes à l'Ancien Empire, car le bleu, couleur nouvelle plus chère et prestigieuse, a tendance à remplacer le noir, mais pas toujours partout, y compris dans le même monument. Ainsi les signes de plans de bâtiments ou de terre, originellement noirs, sont de plus en plus souvent bleus, avant de devenir toujours bleus à partir du début du Nouvel Empire. Au contraire, le signe de l'onde, qui peut être noir ou bleu au Moyen Empire, devient toujours noir au Nouvel Empire. Certains objets en vannerie passent de jaune à vert au cours de l'Ancien Empire, des objets en bois encore jaune à la XVIIIe dynastie comme le bâton de marche ou l'allume-feu deviennent rouge à la XIXe, le plumage de plusieurs oiseaux, d'abord gris, devient en général bleu à l'Ancien Empire, puis toujours vert au Nouvel Empire. De plus, avec le développement de la joaillerie, une trichromie apparaît, avec un recours exclusif au rouge (dont le référent minéral est la cornaline), au vert (turquoise) et au bleu foncé (lapis lazuli) sur fond or. Ce modèle se retrouve parfois sur des peintures au Nouvel Empire, comme dans la salle du sarcophage de Séthy Ier, et sera omniprésent sur les cercueils en bois de la XXe dynastie.



Hiéroglyphes trichromes sur un cercueil de la XXI^e dynastie. On remarque que le jaune et le blanc sont notamment remplacés par le vert, et le noir par le bleu.

A quoi servent les couleurs des hiéroglyphes ?

En renforçant la facilité d'identification d'un signe, le choix des Anciens Egyptiens d'avoir toujours voulu conserver une calligraphie polychrome monumentale à côté de l'écriture cursive monochrome de tous les jours a sans doute contribué à préserver la richesse idéographique et iconographique des hiéroglyphes, unique dans l'histoire des écritures. Ainsi, les hiéroglyphes distinguent un grand nombre d'espèces de volatiles, qui ont tous un sens différent, alors qu'on ne trouve que deux formes de dessin d'oiseaux dans l'écriture chinoise, le modèle à longue queue et celui à queue courte.

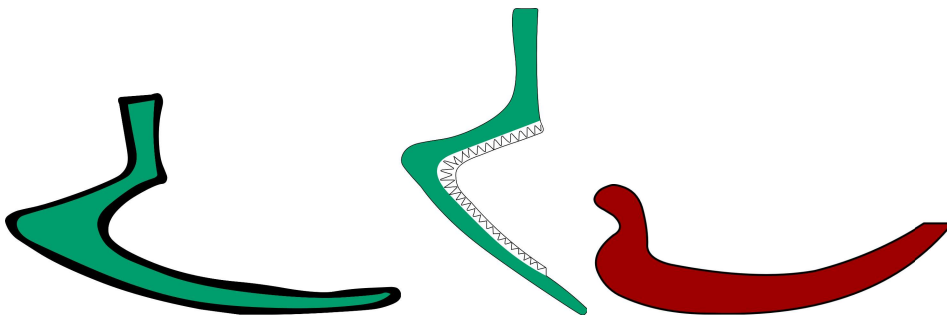


Une partie des hiéroglyphes d'oiseaux, et les deux seules formes d'oiseaux en chinois

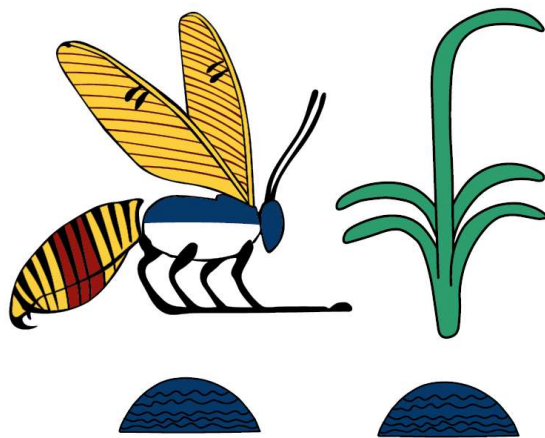
Cela permet une sémantique plus riche, moins arbitraire et plus motivée, sans doute donc plus facile à apprendre au début de l'histoire de l'écriture. Ainsi, la forme du cou et de la queue de la buse

féroce (2^e hiéroglyphe en partant de la droite) est différente de celle du faucon (le hiéroglyphe suivant), mais dans les inscriptions polychromes ce sont d'abord les couleurs qui les distinguent du premier coup d'œil, rose ou brun suivant les époques pour la buse, et aile bleue ou verte pour le faucon, avec un ventre blanc. La buse a pour cri une sorte de *tyou*, tandis que le faucon une sorte de *har*, et c'est ce qui détermine la valeur phonétique de ces signes, *tiw* pour le premier, et *hr* pour le second. Comme le faucon est l'un des animaux qui vole le plus haut, la valeur phonétique est doublée d'une valeur idéographique qui signifie « le supérieur ».

La coloration nous aide également à retrouver les véritables étymologies des signes. Ainsi le hiéroglyphe U1, identifié traditionnellement comme une faucille, est pratiquement toujours vert, rarement jaune, il figure donc un objet en vannerie. Sur certains exemples, on voit une figuration de cordage, similaire à celle que l'on trouve sur les modèles d'embarcations : c'est donc en réalité une proue de bateau. Sur certains monuments comme le mastaba d'Akhethetep au Louvre, on trouve un signe pour la faucille, qui non seulement a une forme un peu différente, mais en plus est rouge, car c'est un instrument en bois.

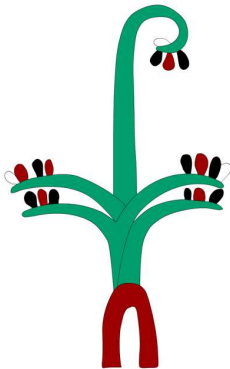


La plante utilisée pour écrire le mot roi (de Haute Egypte, *nswt*) fait l'objet d'une interprétation douteuse depuis les débuts de l'égyptologie. On écrit souvent qu'il s'agit d'un jonc, alors qu'elle n'a aucunement la tige rigide et absolument droite caractéristique des joncs. C'est que Plutarque raconte que la royauté égyptienne est symbolisée par une plante dont le nom grec, peu commun, peut parfois être traduit par jonc dans les dictionnaires.



Le titre « roi de Haute et de Basse Egypte » (*nswt bity*).

Or dans un exemple ancien qui montre la plante en graines, celles-ci sont de différentes couleurs, ce qui n'existe pas dans la nature. Ce détail de polychromie, allié à la forme très générique de ce végétal qui ressemble à n'importe quelle pousse de plante comme les céréales, laisse penser que ce n'est pas un végétal en particulier qui est représenté, mais l'agriculture en général, le fait d'organiser des plantations, prérogative royale au début de la révolution néolithique. Le titre signifierait donc quelque chose comme « celui des plantations ».



Analysée de concert avec le reste de la morphologie des hiéroglyphes et l'étude de l'art et du lexique, la polychromie de l'écriture égyptienne est un champ fertile à qui veut bien le défricher.

Proverbes et dictons du temps des pharaons

Bernard MATHIEU

Professeur d'égyptologie (Montpellier) et Président de l'ADEC

Conférence du samedi 22 mars
FACULTÉ DE MÉDECINE ET PHARMACIE – La Tronche

« J'apporte ma pierre au monument de la véritable histoire, qui est celle des maximes et des opinions, plutôt que des guerres et des traités », écrivait Anatole France (*La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, 1893, p. xvii).

Il est vrai que chaque culture possède ses propres dictons, maximes, proverbes, qui révèlent certains aspects de sa vie quotidienne, ses préoccupations, sa vision du monde, souvent une forme de sagesse accumulée au fil des générations. L'Égypte ancienne n'échappe pas à la règle, avec des sentences très diverses, qu'il est possible de glaner dans l'immense documentation qui nous est parvenue. Curieusement, le sujet n'a pas été très souvent abordé par les égyptologues, même si certaines études existent depuis l'article aujourd'hui centenaire de B. Gunn (voir notamment B. Stricker, W. Guglielmi, K. Jansen-Winkel, T. Shehab el-Din, A. A.-H. Youssef, Chr. Grandl, N. Lazaridis, D. Devauchelle et Gh. Widmer).

Il ne fait aucun doute que la notion de « proverbe » avait bien cours dans l'Égypte ancienne. Le lexique égyptien enregistre du reste quelques mots ou expressions correspondant à cette notion, qui sont, pour l'essentiel, *ḥnw n(y) md.t*, « proverbe », *šsr(.t)*, « maxime », « adage », « aphorisme », *ts*, « sentence », « précepte », ou encore *ḡd*, « dicton ». Il existe même un ostrakon, provenant du village des artisans de Deir al-Médīna, qui porte sur l'une de ses faces un recueil de proverbes du temps des Ramsès, chaque proverbe occupant une ligne spécifique (O. Turin CG 57001 verso). Un seul article (F. Crevatin), à ce jour, a été consacré à ce document particulièrement original publié naguère par J. Lopez. Une œuvre littéraire ramesside, elle aussi, intitulée *Enseignement éducatif selon les écrits des temps anciens*, se présente sous la forme d'une suite de préceptes négatifs ou prohibitions.

En attendant la publication d'un opusculé plus complet sur le sujet, proposons ici un bref échantillon de ces sentences proverbiales, classées par thèmes.

Sagesse populaire

« Tant que le souffle est dans le corps, les jambes marchent. »

Chronique du Prince Osorkon, col. 8 (Takélot, an 15, env. 821 av. n. è.)

« Qui a voulu la querelle la trouve aussitôt. »

Ostrakon Turin CG 57001, v° 134

« Le noir ne deviendra pas blanc. »

Dialogue sapientiel du papyrus BM EA 69574, fgt A, 4

« Dent pour dent ! »

Papyrus BM EA 10687 = P. Chester Beatty VII, r° 7, 5

Papyrus Turin CG 54051, v° 4, 4

Obéissance et ordre social

« Le père est le maître, le fils est le serviteur. »

Conte du Papyrus Pouchkine 167, D1, x+7

« La jeunesse, c'est un bubale qui s'égare. »

Ostracon Turin CG 57001, v° 3

« Les oreilles d'un adolescent sont sur son dos,
il n'écoute que lorsqu'on le frappe. »

Papyrus Anastasi III, 3, 13 = P. Anastasi V, 8, 6

« Le dieu a (toujours) préféré celui qui honore un misérable
à celui qui respecte un notable. »

Enseignement d'Aménémopé = papyrus BM EA 10474, 26, 13-14

Le poids des mots

« Les mots valent plus que tous les combats. »

Enseignement pour Mérykarê, E 32 = 3, 8

« La ressource des mots ne doit-elle pas primer sur la force ? »

Enseignement d'un homme à son fils, § 1, 5

« C'est du feu qu'un mot qui court. »

Discours du scribe Sisobek = papyrus BM EA 10754 = P. Ramesseum I, Bi 28

La condition humaine

« Cachés sont les desseins du dieu. »

Discours du scribe Sisobek = papyrus BM EA 10754 = P. Ramesseum I, Bi 11

« Une génération s'en va et une autre naît. »

Discours de Séchat du temple de Séthy I^{er} à Abydos, col. 30

Grande Inscription dédicatoire de Ramsès II à Abydos, col. 70.

« Les hommes sont (tous) faits de la même étoffe. »

Stèle de Montouhotep fils de Hâpy, UCL 14333, l. 13

« On n'atteint jamais les limites de l'art,
aucun artisan n'est muni de tout son génie. »

Enseignement de Ptahhotep, papyrus BNF mss ég. 186-194 = P. Prisse, 5, 9

Conseils de vie

« Il faut prendre le taureau par les cornes. »

Ostracon Turin CG 57001, v° 4

« Garde l'œil sur ce que tu possèdes. »

Enseignement éducatif d'Any = Papyrus Caire CG 58042 = P. Boulaq IV, 18, 13 et 21, 10

« Mieux vaut une moitié de vie qu'une mort intégrale. »

Hegnakhte Papers, II, col. 26

Solidarité

« Si l'un n'a pas d'orge, l'autre devra (lui) en donner. »

Enseignement pour Mérykarê, E 76 = 7, 7

« On ne doit pas repousser le nécessiteux. »

Ostracon Turin CG 57001, v° 2

« L'un vit quand l'autre le guide »

Papyrus BM EA 9961, v° 5

« Douce est la fraternité, rieuse est l'amitié. »

Discours du scribe Sisobek = Papyrus BM EA 10754 = P. Ramesseum I, Ci 4

Une morale de la mesure

« Une coupe d'eau suffit à étancher la soif. »

Enseignement pour Gemnikai, papyrus BNF mss ég. 186-194 = P. Prisse, 1, 5

« Un peu de presque rien tient lieu de presque tout. »

Enseignement pour Gemnikai, papyrus BNF mss ég. 186-194 = P. Prisse, 1, 6

Ces sentences circulaient pour beaucoup dans les milieux lettrés, car elles en émanaient, mais quelques-unes trouvent leur origine, à l'évidence, dans le monde paysan, comme « Il faut prendre le taureau par les cornes » ou « Si l'un n'a pas d'orge, l'autre devra (lui) en donner ».

Dans tous les cas, un travail formel plus ou moins élaboré – assonances, allitérations, paronomases, polyptotes – est à l'œuvre dans ces proverbes, qui devaient pénétrer dans les esprits pour les former. S'il est impossible de restituer leur prononciation exacte, on peut toutefois en donner une idée approximative. Une sentence présente dans *l'Enseignement éducatif d'Any* (P. Boulaq IV, 18, 12-13), que l'on peut traduire en français par « L'instruit vit du domaine de l'inculte », se prononçait à peu près : *ânkh sébaï em per ségaï*. De même, dans *l'Enseignement pour Mérykarê* (E 44 = 4, 9), le roi défunt Khéty rappelle à son fils et successeur « Grandi est le grand dont les grands sont grandis », qui se disait à peu près *weré wer weref weré* !

Indications bibliographiques.

- F. CREVATIN, « L'ostrakon Torino 27001 (*sic*) vs. Una prima approssimazione esegetica », dans L. Biondi *et al.* (éd.), *Ubi homo, ibi lingua. Studi in onore di M. P. Bologna*, vol. I, Alessandria, 2022, p. 369-373.
- D. DEVAUCHELLE, Gh. WIDMER, « Un peu de sagesse. Sentences sur ostraca démotiques », dans H. Knuf, Chr. Leitz, D. von Recklinghausen (éd.), *Honi soit qui mal y pense. Studien zum pharaonischen, griechisch-römischen und spätantiken Ägypten zu Ehren von H.-J. Thissen*, OLA 194, 2010, p. 167-172.
- Chr. GRANDL, « Die altägyptische Sprichwort in der internationalen Sprichwortforschung. Stand, Aufgaben und Bedeutung », *GöttMisz* 215, 2007, p. 39-48.
- W. GUGLIELMI, *LÄ V*, 1984, col. 1219-1222, s. v. « Sprichwort ».
- B. GUNN, « Some Middle-Egyptian Proverbs », *JEA* 12, 1926, p. 282-284.
- K. JANSEN-WINKELN, *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, Berlin, 1999.
- N. LAZARIDIS, *Wisdom in loose form: the language of Egyptian and Greek proverbs in collections of the Hellenistic and Roman periods*, Leiden, 2007.
- J. LOPEZ, *Ostraca ieratici* = J. LOPEZ, *Ostraca ieratici. N. 57001 – 57092*, Catalogo del Museo Egizio di Torino, Serie seconda, Collezioni, III/1, Milano, 1978.
- B. MATHIEU, *La littérature de l'Égypte ancienne I. Ancien Empire et Première Période intermédiaire. Textes des Pyramides, autobiographies, lettres aux morts, hymnes, eulogies royales*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2021.
- B. MATHIEU, *La littérature de l'Égypte ancienne II. Moyen Empire et Deuxième Période intermédiaire. Textes des Sarcophages, chants, hymnes, eulogies et narrations royales, autobiographies*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2021.
- B. MATHIEU, *La littérature de l'Égypte ancienne III. Moyen Empire et Deuxième Période intermédiaire. Contes, enseignements, littérature d'idée*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2023.
- B. MATHIEU, *La littérature de l'Égypte ancienne IV. Nouvel Empire – XVIII^e dynastie. Chants, hymnes, littérature funéraire et autobiographies*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2025.
- T. SHEHAB EL-DIN, « Ancient Egyptian Proverbs », *ASAE* 76, 2000-2001, p. 157-171.
- B. STRICKER, « Egyptische spreekwoorden », *OMRO* 50, 1969, p. 17-18.
- A. A.-H. YOUSSEF, *From Pharaoh's Lips. Ancient Egyptian Language in the Arabic of Today*, Cairo, New York, 2003.

Le jardin de pharaon

Nicole LURATI

Membre de l'ADEC

Conférence du Mercredi 16 avril
Auditorium du Muséum – Grenoble

Située à la corne Nord-Est de l'Afrique, l'Égypte est un territoire où la nature offre des paysages très divers. Une longue vallée entourée de deux grands déserts, à l'Est le désert arabique et à l'Ouest le désert Libyque.

Le Nil, magnifique fleuve divinisé en dieu Hâpy, s'achève par un delta, offrant le long de son cours un ruban vert de terres fertiles. Il existait trois saisons de quatre mois ; **Akhet** (3ḫ.t l'inondation), **Péret** (pr.t, décrue du Nil, germination, saison fraîche), **Chémou** (šmw, été, saison des récoltes).

Les anciens égyptiens ont représenté dans les tombeaux, ou dans les monuments, sur les plafonds, les sols, les murs, les splendides jardins de leurs palais. Ils voyaient ceux-ci comme des lieux de beauté, de paix et d'harmonie. Bâti suivant un code récurrent : point d'eau et symétrie des plantations ; celles-ci destinées essentiellement à la production de fruits pour les offrandes et de fleurs pour les bouquets.

Un grand nombre de variétés de plantes et d'arbustes orientaux, existe encore, mais d'autres représentations posent problème aux botanistes ; les espèces évoquées ont disparu et ne sont plus nommées. Ils proposent quelques dénominations, avec prudence.

Le concept de jardin est né bien avant l'agriculture extensive et, en tout cas, tout porte à croire que les premières zones agricoles pouvaient avoir accueilli également des cultures florales.



Grâce aux conditions climatiques favorables et à la fertilité du sol constamment renouvelée par le Nil, la civilisation de l'Égypte ancienne a été l'une des premières à développer une culture de jardin. Toute l'agriculture égyptienne repose sur les éventuels caprices du fleuve, et de nombreux documents évoquent l'inconstance de ce phénomène. Dans les conceptions funéraires des anciens Égyptiens, les arbres et la végétation sont bienveillants sur terre, et également dans l'Au-delà.

Dans la longue période des dynasties pharaoniques, c'est à partir du Nouvel Empire, (1526-1077 av.n.ère) que l'âge d'or des palais flamboyants décorés atteint son apogée.

Les textes, l'archéologie et les bas-reliefs ainsi que les peintures des tombes égyptiennes sont les sources de ces cultures. Description des arbres, des plantes et des fleurs, des animaux...une référence exceptionnelle : le « Jardin botanique » de Thoutmosis III à Karnak.

La conférence tente de décrire la symbolique funéraire liée à la conception du jardin, avec de multiples exemples, photographiés dans les musées ou in-situ, au cours de mes nombreux séjours en Égypte. J'ai tenté de décrire des espèces endémiques comme le lotus, le papyrus et le figuier sycomore, ainsi que leurs rôles.

On peut imaginer combien les anciens Egyptiens devaient, se rafraichissaient, ou se délectaient de fruits auprès de ces havres de paix...



MET Sol palais Akhéaton – Photo Nicole LURATI

Les voyages à Pount du temps des Sésostris (Moyen Empire)

Claude Obsomer

Docteur en égyptologie (UCLouvain – Belgique)

Conférence du samedi 24 mai

FACULTÉ DE MÉDECINE ET PHARMACIE – La Tronche

Les expéditions royales vers Pount sont des activités de prestige pour les souverains d'Égypte qui les ont envoyées, comme l'attestent les textes et reliefs d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Plusieurs siècles avant cette reine, au Moyen Empire, ce ne sont pas moins de huit expéditions qui ont été envoyées vers ce pays producteur de myrrhe. Mais les sources sont d'un tout autre genre. Il s'agit pour l'essentiel de textes découverts sur différents supports à proximité de la mer Rouge. Ceux-ci nous renseignent surtout sur la façon dont ces expéditions étaient organisées en Égypte, avant leur départ d'un port intermittent de la mer Rouge. Il est surtout question de l'assemblage de bateaux, de leur lieu d'embarquement et, pour certaines, de leur retour fructueux avec les produits tant convoités.

La localisation de Pount reste un sujet débattu. Un trajet nilotique pour atteindre cette région ne résiste pas à l'analyse, dans la mesure où *Ouadj our* désigne clairement la mer Rouge dans ces documents du Moyen Empire, notamment dans l'inscription du monument commémoratif d'Améni découvert au Ouadi Gaouasis. Avec Fattovich, les uns pensent à un territoire africain accessible depuis la mer Rouge (Ras Aqiq), dont les produits transitaient le plus souvent vers l'Égypte par les voies commerciales du cours supérieur du Nil. Avec Meeks, les autres remettent à l'honneur une localisation le long de la côte arabe de la mer Rouge. Mais les deux hypothèses semblent conciliables, lorsqu'on pense à une navigation le long de la côte africaine de la mer avec un trajet final vers l'est dans la partie méridionale de celle-ci, comme l'explique Servajean, car le Yémen semble la zone la plus favorable à l'exploitation des arbres à myrrhe. On sait par Pline l'Ancien et le *Périples de la mer Érythrée* que le trajet aller débutait idéalement à la mi-juillet, pour bénéficier des vents et courants venant du nord, tandis que le trajet retour s'effectuait en hiver ou au début du printemps, en bénéficiant de vents et courants favorables au moins jusqu'au Ras Banas, où serait établi dès l'époque ptolémaïque le port de Bérénice, point de départ d'expéditions vers l'Inde. La récolte des larmes de myrrhe avait lieu à partir de septembre, ce qui permettait aux Égyptiens d'accéder aux marchés lors de leur séjour sur place. Au Moyen Empire, une expédition partait durant l'été de l'année X et revenait au printemps de l'année Y.

Durant les hautes époques pharaoniques, trois ports intermittents de la mer Rouge se sont installés successivement : Ouadi el-Jarf à la IV^e dynastie, Ayn Soukhna dès la fin de l'Ancien Empire et Mersa Gaouasis sous la XII^e dynastie (de Sésostris I^{er} à Amenemhat IV). Ce dernier est situé bien plus au sud que les autres, qui ont surtout servi quant à eux de point de départ d'expéditions au Sinaï.

Huit expéditions vers Pount sont attestées pour le Moyen Empire. La première concerne le règne de Mentouhotep III (XI^e dynastie) et est connue par l'inscription « Montet 114 » gravée dans les rochers du Ouadi Hammamat. On y lit que l'intendant Hénou fut chargé par le roi de *sebi* « dépêcher » ou « conduire » des bateaux-*qébényt* vers Pount, afin de lui rapporter la myrrhe fraîche en possession des princes chefs du désert. Hénou précise qu'il emprunta une route au départ de Coptos avec 3000 hommes et qu'il fit creuser par ceux-ci 15 puits avant d'atteindre *Ouadj-our*, après quoi il constitua la flotte qu'il « dépêcha » ou « conduisit » vers Pount, suivant la traduction que l'on donne au verbe *sebi*. Il revint ensuite par le Ouadi Hammamat pour emporter vers Thèbes des pierres de qualité pour la statuaire royale et y laissa son inscription. La date de cette inscription (Chémou I.3), qui correspond à la mi-août de notre calendrier, indique clairement qu'Hénou ne participa pas au voyage vers Pount, mais qu'il assembla les bateaux sur la côte (avec le bois acheminé par un autre chargé de mission) avec les hommes qui avaient creusé les puits destinés à subvenir aux besoins de ceux qui reviendraient de Pount au printemps de l'année suivante. Nous n'avons aucune information quant au succès de l'expédition et à l'endroit de la côte d'où sont partis les bateaux. Je pense au Ras Banas et

aux puits de la route qui y mène et qui sera en usage à l'époque romaine selon Pline. Quant à Hénou, après avoir organisé le départ de l'expédition navale (vers juillet), il revint peu après dans la vallée du Nil via le Ouadi Hammamat (mi-août) et saisit l'occasion d'en ramener des pierres destinées à la statuaire.

De la seconde expédition, sous Sésostris I^{er}, on conserve deux monuments commémoratifs retrouvés par Sayed en 1976 au lieu qu'il désigna comme le Mersa Gaouasis, sur le léger plateau qui domine la baie antique et les galeries qui servirent à entreposer le matériel. Le premier nous apprend que le roi a confié le projet au vizir Antefoker, qui fut chargé de faire fabriquer les bateaux (en pièces détachées) au chantier naval de Coptos, de gagner le « Bia de Pount » (soit Mersa Gaouasis) et de fournir tout le nécessaire à l'entreprise. Aucune donnée n'est fournie quant au transport du matériel à travers le désert, mais Amény, qui fit graver ce monument, indique que c'est lui qui assembla les bateaux sur la rive de *Ouadj our* à l'aide des 3 700 soldats dont il disposait. Le second monument, daté de Péret I de l'an 24 (± avril), mentionne l'objectif de l'expédition navale dirigée par le chambellan Ânkhou, qui embarquait plus de 400 personnes, le retour de celle-ci « en paix » avec les produits ramenés de Pount, et signale la présence du roi à Mersa Gaouasis à l'arrivée de celle-ci. Je pense qu'un lien peut-être établi entre le succès de cette première expédition de la XII^e dynastie et la série des coquilles d'huîtres marquées d'un cartouche de Sésostris I^{er} qui furent retrouvées dans différentes tombes d'Égypte. Quant au récit du *Naufragé*, il peut avoir été rédigé à la suite du succès de cette expédition du règne de Sésostris I^{er}.

Chaque roi de la XII^e dynastie envoya ensuite une expédition à Pount. L'an 28 d'Amenemhat II est la date de la stèle Durham N 1934 gravée au retour de l'expédition d'un certain Khenty-khéty-our, qui indique que sa troupe était saine et sauve après que les bateaux eurent abordé à Saouou, sans doute le nom antique de Mersa Gaouasis. Sous Sésostris II, on possède une stèle (WG 29) difficile à lire d'un certain Hénénou, qui dit avoir gagné le *Bia* de Pount. Sous Sésostris III, on conserve des étiquettes de jarre trouvées sur le site, avec mention de dates qui appartiennent à deux expéditions différentes. Sous Amenemhat III, plusieurs stèles non datées, dont celle (WG 5) d'un certain Nebsou qui est venu « vers le *Bia* de Pount avec le grand intendant Senbef » et précise que son frère Amenhotep avait pour mission de conduire celui-ci vers Pount. Nebsou organisa le départ des bateaux à Mersa Gaouasis et Amenhotep prit part à l'expédition vers Pount. Pount et le *Bia* de Pount sont deux lieux bien différents, comme expliqué par Taterka. Le *Bia* de Pount est la région minière (*bia*) par laquelle l'on transite pour se rendre vers Pount, tout comme la porte d'Orléans, qui se trouve à Paris, marque le début de la route menant à Orléans. La dernière expédition date du règne d'Amenemhat IV. Elle est attestée, pour l'aller (an 7), par la stèle du chancelier du dieu Ptahhotep retrouvée à Bérénice, et pour le retour (an 8) par deux boîtes du scribe royal Djédy contenant des merveilles de Pount.

Bibliographie sélective

- K.A. BARD, R. FATTOVICH, *Seafaring expeditions to Punt in the Middle Kingdom*, Leyde, Boston, 2018.
- A. DIEGO ESPINEL, *Abriendo los caminos de Punt*, Barcelone, 2011.
- M. HENSE, S. SIDEBOTHAM, « A Middle Kingdom Text from a Graeco-Roman Red Sea Port », *Egyptian Archaeology*, 51 (2017), p. 41-43.
- El-Sayed MAHFOUZ, « Les ostraca hiératiques du Ouadi Gaouasis », *RdÉ*, 59 (2008), p. 267-334.
- D. MEEKS, « Coptos et les chemins du Pount », dans *Autour de Coptos (Topoi, Supplément 3)*, Paris, 2002, p. 267-335.
- A.M. MEKAWY OUDA, « Seven Oyster Shells at the Egyptian Museum Cairo », dans *The World of Middle Kingdom Egypt, III*, Londres, 2022, p. 239-251.
- Cl. OBSOMER, « Mersa Gaouasis sur la mer Rouge et les expéditions vers Pount au Moyen Empire », *BABELAO* 8 (2019), p. 7-66 (<https://ojs.uclouvain.be/index.php/babelao/article/view/19653>)
- R. PIRELLI, « Two New Stelae from Mersa Gawasis », *RdÉ*, 58 (2007), p. 87-109.

- A.M. SAYED, « Discovery of the site of the 12th Dynasty port at Wadi Gawasis on the Red Sea shore », *RdÉ*, 29 (1977), p. 138-178.
- F. SERVAJEAN, « Les citernes de la mer Rouge et le voyage au pays de Pount », *ÉNiM*, 11 (2019), p. 135-170.
- P. TALLET, « Les “ports intermittents” de la mer Rouge à l’époque pharaonique : caractéristiques et chronologie », *Nehet* 3 (2015), p. 31-72.
- F. TATERKA, « Hidden in Plain Sight, or Where to Look for the Mysterious Land of Bia-Punt », *CdÉ* 96 (2021), p. 60-75.

Programme des conférences 2025-2026

16^{ème} Fête de l'Égyptologie – Samedi 4 et Dimanche 5 octobre 2025

Maison de la Vie Associative et citoyenne - 6 rue Berthe de Boissieux , Grenoble

14h00 : ***L'expression de la sensualité dans les arts en Égypte antique***

Dimitri LABOURY, docteur en égyptologie, Université de Liège

15h30 : ***Du sexe où on ne l'attendrait pas !***

Christophe BARBOTIN, docteur en égyptologie, musée du Louvre

17h00 : ***Le papyrus de Turin : pornographie dans l'Égypte pharaonique***

Pascal VERNUS, docteur en égyptologie, École Pratique des Hautes Études

18h30 : ***La pudeur chez les égyptologues***

Philippe COLLOMBERT, docteur en égyptologie, Université de Genève

CYCLE ANNUEL

Bimodal : FACULTÉ DE MÉDECINE ET PHARMACIE – 23 avenue Maquis du Grésivaudan – LA TRONCHE
& en visio-conférence via Zoom

SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 à 15h00

L'Égypte ancienne dans les clips musicaux

Simon THUAULT, docteur en égyptologie

SAMEDI 28 FEVRIER 2026 à 15h00

Kom Ombo : héritage scientifique et innovations transdisciplinaires

Aurélie TERRIER, architecte-archéologue, directrice de l'étude architecturale et archéologique du temple de kom ombo

SAMEDI 21 MARS 2026 à 16h00 (précédée de l'AG à 14h30)

L'infortuné Libyen ou l'énigme de la stèle d'Israël

Bernard MATHIEU, professeur d'égyptologie (Montpellier) et Président de l'Adec

SAMEDI 20 JUIN 2026 à 15h00

Les vallées occidentales de la montagne thébaine : l'apport des fouilles récentes à une nouvelle compréhension de la nécropole royale de la XVIII^e dynastie.

Aude GRAZER OHARA, égyptologue indépendante, épigraphiste pour la New Kingdom Research Foundation

➤ **TARIF RÉDUIT** Présentiel : 9 € / Distanciel : 6 €

Pour les adhérents Adec, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, adhérents du Cercle Victor Loret et Sebayt, adhérents USTL et UIAD.

➤ **PLEIN TARIF** Présentiel : 14 € / Distanciel : 9 €

➤ **INSCRIPTION** : en ligne via **HelloAsso** ou **sur place en espèce** le jour de la conférence



helloasso <https://www.helloasso.com/associations/association-dauphinoise-d-egyptologie-champollion>

CONFÉRENCE « BONUS » GRATUITE EN PARTENARIAT AVEC LES AMIS DU MUSEUM

Auditorium du Museum

VENDREDI 30 JANVIER 2026 à 14h30

Animaux fantastiques et êtres hybrides en Égypte antique

Karine MADRIGAL, égyptologue, vice-présidente de l'ADEC

CONFÉRENCE GRATUITE

Maison de la Vie Associative et citoyenne - 6 rue Berthe de Boissieux , Grenoble

MERCREDI 20 MAI 2026 à 18h00

De Bonaparte à Napoléon

Laurence OLIVA, membre de l'ADEC

Programme des séminaires 2025-2026

Minimum : 15 personnes | Maximum : 40 personnes.

1. SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

Du village aux vitrines : le Museo Egizio à Deir el-Medina à l'ère du numérique

Cédric GOBEIL, CONSERVATEUR AU MUSEO EGIZIO DE TURIN

2. SAMEDI 24 JANVIER 2026

Les hiéroglyphes et leurs couleurs

Renaud DE SPENS, docteur en égyptologie (membre associé Orient & Méditerranée - UMR 8167)

3. SAMEDI 25 AVRIL 2026

Quand les objets de Toutânkhamon parlent (4ème partie),

Gwénaëlle RUMELHARD-LE-BORGNE, docteure en égyptologie

4. SAMEDI 13 JUIN 2026

Intégration des hiéroglyphes dans l'image, déclinaisons cryptographiques

Gwénaëlle RUMELHARD-LE-BORGNE, docteure en égyptologie

INFORMATIONS PRATIQUES



TARIFS

- **A l'unité : 28 €** (adhérents ADEC, Victor Loret et Sebayt) / **45 €** (non adhérent)
- **Forfait 4 séminaires : 100 € / 170 €** (au lieu de 180 € – non adhérent)

Échelonnement des paiements possible : 3 chèques (34, 33 et 33€) remis à l'inscription et encaissés en début de chaque trimestre.



HORAIRES : de **9h30 - 12h30** et **14h00 - 17h00** avec pause déjeuner de +/- 2 heures (soit **6h de séminaire**).



LIEU

6 bis Bd Gambetta à Grenoble (Tram A ou B, arrêt « Alsace Lorraine »).



INSCRIPTIONS

Vous avez deux modes d'inscription possibles :

- Par **chèque** :
Coupon-réponse et chèque(s) libellé(s) au nom de l'Adec, à retourner à :
Gilles DELPECH – Résidence Les Alpins 2 rue lieutenant Chabal – 38100 Grenoble,
- En ligne via **HelloAsso** :  [helloasso](https://www.helloasso.com/associations/association-dauphinoise-d-egyptologie-champollion)
<https://www.helloasso.com/associations/association-dauphinoise-d-egyptologie-champollion>

CIVILISATION (UIAD)

Professeur : Karine MADRIGAL

Lieu : Université Inter-Âges (UIAD), 2 square de Belmont – 38000 GRENOBLE.

➤ **INTRODUCTION À L'ÉGYPTE ANTIQUE :**

Découverte de la civilisation pharaonique avec sa religion, ses institutions, la vie quotidienne, la faune, la flore.

Le lundi de 9h à 10h30 : tous les 15 jours

1^{er} cours le 29 septembre 2025

➤ **HISTOIRE DE L'ÉGYPTE ANTIQUE :**

Étude des différents règnes de l'Égypte pharaonique depuis le règne de Ramsès III jusqu'à la période gréco-romaine.

Le lundi de 11h à 12h30 : tous les 15 jours

1^{er} cours le 29 septembre 2025

➤ **COURS THÉMATIQUE :**

Chaque séance est consacrée à l'étude d'un objet ou d'un élément spécifique de la civilisation égyptienne.

Le lundi de 14h à 15h30 : tous les 15 jours

1^{er} cours le 29 septembre 2025

➤ **ÉTUDE DES TOMBES :**

Étude des décors des tombes datant du Nouvel Empire et de la période gréco-romaine

Le lundi de 11h à 12h30 : tous les 15 jours

1^{er} cours le 6 octobre 2025

➤ **CYCLE DE CONFÉRENCES_:**

Cycle de 4 conférences sur les « grands temps forts de l'égyptologie » : le phare d'Alexandrie, les collections du musée d'Aquitaine, les collections des musées d'Orléans, l'exploration des pyramides à travers l'histoire

Le mercredi de 10h à 12h

4 séances consécutives de 2h

5 novembre / 12 novembre / 19 novembre / 26 novembre 2025

ATELIER D'INITIATION AUX HIÉROGLYPHES :

Stage pour découvrir le fonctionnement des hiéroglyphes égyptiens.

Le mercredi de 14h à 15h30

4 séances consécutives d'1h30

5 novembre / 12 novembre / 19 novembre / 26 novembre 2025

ATELIER DE PERFECTIONNEMENT AUX HIÉROGLYPHES :

Stage pour s'entraîner au déchiffrement des hiéroglyphes.

Le mercredi de 14h à 15h30

4 séances consécutives d'1h30

25 février / 4 mars / 11 mars / 18 mars 2026

ÉPIGRAPHIE 1ÈRE ANNÉE :

Découverte de l'écriture hiéroglyphique et de ses principes de base. Travaux pratiques sur des textes simples.

Le lundi de 16h à 17h30 : tous les 15 jours

1er cours le 29 septembre 2025

ÉPIGRAPHIE 2ÈME ANNÉE :

Approfondissement des règles de l'écriture hiéroglyphique et mise en pratique sur des textes et des monuments.

Le lundi de 16h à 17h30 : tous les 15 jours

1er cours le 6 octobre 2025

ÉPIGRAPHIE 3ÈME ANNÉE :

Morphologie du verbe, phrases affirmatives et négatives. Traduction de textes simples pour mettre en pratique ses connaissances.

Le mardi de 16h à 17h30 : tous les 15 jours

1er cours le 30 septembre 2025

ÉPIGRAPHIE 4ÈME ANNÉE :

Morphologie du verbe, phrases affirmatives et négatives (suite). Traduction de textes simples pour mettre en pratique ses connaissances.

Le mardi de 16h à 17h30 : tous les 15 jours

1er cours le 7 octobre 2025

ATELIER A :

Atelier de traduction de textes variés pour mettre en pratique ses connaissances. Étude épigraphique d'objets de musée et de stèles funéraires.

Le mardi de 14h à 15h30 : tous les 15 jours

1er cours le 30 septembre 2025

ATELIER B :

Nous poursuivrons le texte dit « Conte du paysan éloquent » : c'est l'histoire de Khoueninpou, un paysan du Ouadi Natroun qui, se rendant dans la vallée du Nil pour troquer ses produits contre de nouvelles provisions, est détrossé par un homme au service du grand intendant de la région de Nennésou...

Le mardi de 14h à 15h30 : tous les 15 jours

1er cours le 7 octobre 2025

HISTOIRE DE L'ART (UIAD)**Professeur : Céline VILLARINO**

Lieu : Université Inter-Âges (UIAD), 2 square de Belmont – 38000 GRENOBLE.

➤ **ATELIER – LECTURE DE L'IMAGE ÉGYPTIENNE : « Lire l'image égyptienne : fonction et signification »**

Si les hiéroglyphes sont des signes qui se lisent, il en est de même des images qui peuvent être déchiffrées et lues. Par cet atelier, je vous propose de poser un autre regard sur les images égyptiennes. Par une approche qui emprunte à l'histoire de l'art, à l'anthropologie et à la sémiologie, nous appréhenderons les clés de lecture de l'image égyptienne au cours d'une première séance afin de pouvoir appliquer la méthode sur les 3 séances suivantes à partir d'exemples précis (lecture d'œuvres).

Pour participer à cet atelier, il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en égyptologie (civilisation de l'Égypte ancienne) ou en épigraphie (apprentissage des hiéroglyphes).

Le vendredi de 10h30 à 12h

4 séances consécutives de 1h30

6 mars / 13 mars / 20 mars / 27 mars 2026

➤ **VIVRE AU TEMPS DES PHARAONS :**

Ce cours est destiné aux personnes souhaitant découvrir la civilisation égyptienne au temps des pharaons. Au cours de l'année, la vie quotidienne, l'environnement (faune, flore), la religion, l'État pharaonique, les rites funéraires etc. seront abordés. Au travers de ces différentes thématiques, vous découvrirez la vie des habitants des bords du Nil et vous entrerez dans cette civilisation fascinante.

Le mardi de 10h30 à 12h : 12 séances à Pontcharra

1ère séance le 23 septembre 2025

➤ **VIVRE AU TEMPS DES PHARAONS, cours confirmés :**

Ce cours est destiné aux personnes ayant quelques notions et souhaitant découvrir la période allant du Nouvel Empire jusqu'à la période gréco-romaine. Au cours de l'année, nous étudierons les différents règnes de cette période, mais aussi les productions artistiques caractéristiques de l'époque, ses constructions etc.

Le lundi de 14h à 15h30 : 12 séances à la médiathèque de Crolles

1ère séance le 6 octobre 2025

➤ **ATELIER D'ÉPIGRAPHIE POUR S'INITIER AUX HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS :**

Cet atelier réparti sur 4 séances d'1h30 se propose de vous faire découvrir l'écriture des anciens Égyptiens. Nous verrons comment fonctionne le système hiéroglyphique et grâce à quelques notions élémentaires de vocabulaire et de grammaire nous nous exercerons à traduire quelques éléments présents sur des objets.

Le mardi de 13h30 à 15h00 : 4 séances d'1h30 à Pontcharra

23 septembre / 30 septembre / 7 octobre / 14 octobre 2025

➤ **ATELIER D'ÉPIGRAPHIE confirmé :**

Atelier de 4 séances d'1h30 pour s'initier aux formules d'offrandes classiques représentées sur les monuments funéraires égyptiens.

Le mardi de 13h30 à 15h00 : 4 séances d'1h30 à Pontcharra

27 janvier / 24 février / 10 mars / 24 mars 2026

➤ **VIVRE AU TEMPS DES PHARAONS :**

L'Égypte antique fait fantasmer avec ses trésors et ses monuments. Mais qu'en était-il de ses habitants ? Si vous souhaitez découvrir la civilisation égyptienne au temps des pharaons, ce cycle de conférences est pour vous. Au cours de l'année, la vie quotidienne, l'environnement (faune, flore), la religion, l'État pharaonique, les rites funéraires etc. seront abordés. Au travers de ces différentes thématiques, vous découvrirez la vie des habitants des bords du Nil et vous entrerez dans cette civilisation fascinante.

Le mardi de 10h à 12h : cycle de 12 séances à Chambéry

1^{ère} séance le 30 septembre 2025

➤ **ATELIER D'ÉPIGRAPHIE POUR S'INITIER AUX HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS :**

Cet atelier réparti sur 4 séances d'1h30 se propose de vous faire découvrir l'écriture des anciens Égyptiens. Nous verrons comment fonctionne le système hiéroglyphique et grâce à quelques notions élémentaires de vocabulaire et de grammaire nous nous exercerons à traduire quelques éléments présents sur des objets.

Le mardi de 13h30 à 15h00 : 6 séances d'1h30 à Chambéry

30 septembre / 14 octobre / 4 novembre / 18 novembre / 2 décembre / 16 décembre 2025

➤ **VIVRE AU TEMPS DES PHARAONS :**

L'Égypte antique fait fantasmer avec ses trésors et ses monuments. Mais qu'en était-il de ses habitants ? Si vous souhaitez découvrir la civilisation égyptienne au temps des pharaons, ce cycle de conférences est pour vous. Au cours de l'année, la vie quotidienne, l'environnement (faune, flore), la religion, l'État pharaonique, les rites funéraires etc. seront abordés. Au travers de ces différentes thématiques, vous découvrirez la vie des habitants des bords du Nil et vous entrerez dans cette civilisation fascinante.

Le mardi de 16h30 à 18h : cycle de 6 séances à Annecy

30 septembre / 14 octobre / 4 novembre / 18 novembre / 25 novembre / 9 décembre 2025

www.adec.ovh



Avec l'aimable soutien de :

